

**PORTANT MODIFICATION DES MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
(MCCC) DES FORMATIONS PORTÉES PAR L'UFR STAPS**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération n°2019-09-24-03 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique portant sur les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) 2019 - 2020 ;

Vu la délibération à distance n°2020-04-06-06 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique portant sur le Plan de continuité pédagogique dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire (COVID-19) ;

Vu les circonstances exceptionnelles liées aux mesures nationales de confinement mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 ;

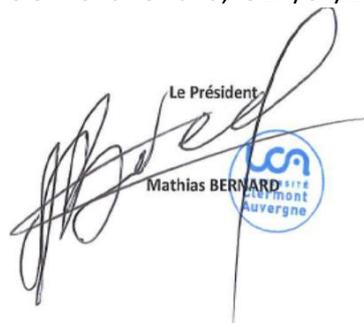
ARRETE

Article 1 : les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) 2019 – 2020 modifiées, telles que jointes en annexe, pour les formations suivantes, portées par l'UFR STAPS :

- DEUST Animation et gestion des activités physiques, sportives et culturelles
- LICENCE STAPS – Éducation et motricité
- LICENCE STAPS – Entraînement sportif
- LICENCE STAPS – Management du sport
- LICENCE STAPS – Activité physique adaptée – santé
- Passerelle STAPS - Kiné
- MASTER STAPS : Activité physique adaptée et santé
- MASTER STAPS : Ingénierie et ergonomie de l'activité physique
- MASTER STAPS : Management du sport
- MASTER Civilisations, cultures et sociétés

Article 2 : l'arrêté UCA-2020-186 est abrogé.

Fait à Clermont-Ferrand, le 24/04/2020

Le Président

Mathias BERNARD

UCA
Clermont
Auvergne

- Transmis au contrôle de légalité le 24/04/2020

- Publié le 24/04/2020

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.



UFR STAPS

U N I V E R S I T É
Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 – 2020**

Modifiées suite au Covid19

DEUST

**Animation et gestion des activités
physiques, sportives et culturelles**

Organisation de la formation

Responsables pédagogiques de la mention :

- Parcours 1 : Activités aquatiques pour le bien-être et la santé – METZ Lore, lore.metz@uca.fr
- Parcours 2 : Encadrement des Activités sportives et de loisirs de Nature – HAMMACHE Nasser, nasser.hammache@uca.fr

Contact en scolarité :

Marie-Pierre RIEUTORT, m-pierre.rieutort@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Une absence est considérée comme justifiée dans les cas suivants :

- pour des raisons de santé attestées par un certificat médical ;
- pour des raisons familiales telles que le décès ou la maladie grave d'un proche ;
- pour des convocations officielles (tribunal, examen du permis de conduire, armée...);
- pour des compétitions sportives officielles ;
- pour des raisons autres que celles précédemment citées et qui répondraient à des conditions jugées comme suffisantes par le responsable pédagogique du diplôme.

Ces documents doivent être remis à la scolarité du diplôme et une photocopie à l'enseignant du cours concerné.

En cas d'absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant en évaluation initiale.

- Enseignements concernés : Cours magistraux et Travaux dirigés et Travaux Pratiques
- 0 absence injustifiée (justification à fournir dans les 7 jours).
- Modalité de contrôle : émargement + comptage des étudiants

Les absences sont gérées par l'enseignant responsable du cours.

Stages

Aucune absence injustifiée admise (justification à fournir dans les 7 jours). Les absences sont gérées par le maître de stage. En cas d'absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant en évaluation initiale.

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

Pour l'évaluation continue, la composante distingue les absences justifiées des absences injustifiées.

- En cas d'absence justifiée, un examen de remplacement sera organisé.
- Dès la première absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant.

Concernant les cours de travaux pratiques : lorsqu'un étudiant est blessé et ne peut plus pratiquer, sous réserve qu'il ait participé à la moitié au moins des leçons programmées, l'enseignant responsable du cours pourra attribuer une note à un étudiant, en fonction de ce qu'il aura pu constater durant la période où l'étudiant était valide.

Accès à la salle d'examen

Aucun délai n'est accepté.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation, l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2nde chance les EC qu'il a validés.

AJAC

Un étudiant peut être ajourné admis conditionnel (AJAC) à condition d'avoir validé un minimum de 45 crédits européens sur la première année. L'étudiant devra alors valider l'année suivante tout en rattrapant les 15 crédits européens non validés de l'année précédente. La compatibilité des emplois du temps et des examens n'étant pas garantie, il doit privilégier les enseignements et les examens de l'année inférieure du cursus.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Maquettes de la formation :

DEUST Animation et gestion des activités physiques, sportives et culturelles - Parcours : Encadrement des Activités Sportives et de Loisirs de Nature

Semestre 1 :

Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coefficient		Évaluation initiale				Seconde chance		
			UE	EC	Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves	Nb épreuves	Nature des épreuves
UE 1 : Connaissances scientifiques	Approche physiologique de la motricité	6	1	0,5	EvC		2	E	1h30	1	Idem deust Aquatique
	Science Humaine et sociale : déterminants psycho-sociologiques de la pratique physique et sociologie des loisirs			0,5	EvT		2	E+M	1h30	1	
UE 2 : Muscle et mouvement	Anatomie	6	1	0,5	EvT		1	E	1h30	1	Idem deust Aquatique
	Biomécanique du mouvement humain			0,5	EvT		2	E+A	2h00	2	
UE 3 : Outils de communication, de promotion et de gestion	Communication	3	1	0,33	EvT		1	E	1h	1	Idem deust Aquatique
	Marketing opérationnel			0,33	EvT		1	E	1h	1	
	Gestion d'une structure			0,33	EvT		1	E	1h	1	
UE 4 : Sécurité et connaissance environnement de l'encadrement et animation des APPN (EMSP)	intégration dans le milieu professionnel	9	1	0,5	EvT		2	M+O	O : 20 mn	2	2 dossiers + 1 Oral en distanciel de 10 mn
	mise en œuvre sécuritaire et environnement escalade et disciplines associées			0,5	EvC		2	E+P	1h	2	
	mise en œuvre sécuritaire et environnement canoë kayak et disciplines associées			0,5	EvC		2	E+P	1h	2	
UE 5 : Théorie et pratique des APPN approche pédagogique	canoë kayak et disciplines associées	6	1	0,5	EvC		2	E+P	1h	2	2 dossiers + Oral en distanciel de 10 mn
	escalade et disciplines associées			0,5	EvC		2	E+P	1h	2	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

P = Épreuve pratique

A = Questionnaire en ligne

Semestre 2 :

Intitulé UE	Intitulés EC (Éléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coefficient		Évaluation initiale					Seconde chance		
			UE	EC	Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves
UE 1 : Connaissances fondamentales appliquées à la motricité	Physiologie de l'exercice musculaire	6	1	0,5	EvC					1	Idem deust aquatique	
	Anatomie et biomécanique fonctionnelle			0,5	EvC					1		
UE 2 : Connaissances du milieu professionnel	Direction et organisation d'une structure (ACM)	6	1	0,5	EvC		2	M+O	O : 15 mn	1	M + 1 oral de 10 mn	
	Droit du sport, réglementation des structures et droit du travail spécifique aux APPN			0,5	EvT		1	M		1		
UE 3 : Théorie et pratique des APPN	secourisme	6	1		EvT			A	2h	2	2 mémoires et A si possible pour EMSP	
	Escalade et disciplines associées			0,5	EvC		2	M+A (3)		2		
	canoë kayak et disciplines associées (raft, canoë kayak et nage en eaux vives)			0,5	EvC		2	M+A (3)		2		
	APPN complémentaires (VTT, randonnée pédestre et parcours aventure)			0,5	EvC		2	M+A (A3)		2		
UE 4 : Stage et mises en situation (non compensables)	Stage (ACM et autres APPN)	6	1	0,33	EvT		1	3 mémoires		1	1 mémoire	
	Aspects pédagogiques des APPN (escalade et canoë kayak et disciplines associées)			0,33	EvT		1			1		
	Mises en situation			0,33	EvT		1			1		
UE 5 : Connaissances méthodologiques niveau 1 APPN	Méthodologie et conduite de projet sur activités hivernales	3	1	0,5	EvC		2	M+A(2)		1	1 mémoire	
	Projet éducatif et développement durable			0,5	EvT		1	M		1		
UE 6 : Communication et diffusion de l'information	Anglais	3	1	0,5	EvT		1	O distanciel	10 mn	1	2 oraux en distanciel	
	TICE			0,5	EvC		2	M+O	0 15 mn	1		

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

A(1) Épreuve secourisme pratique

P Épreuve pratique

A(2) Organisation d'un stage hivernal

Semestre 3 : PAS INSCRITS EN 2019-2020

Intitulé UE	Intitulés EC (Éléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coefficient		Évaluation initiale					Seconde chance		
			UE	EC	Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves
UE 1 : Connaissances fondamentales adaptées aux différentes populations	Vieillessement et activités physiques	6	1,5	0,75	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30
	Activités physiques et développement de l'enfant			0,75	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 2 : Activité de loisirs et culturelles et innovation	Animation, loisirs culturels et innovation	6	0,5	0,25	EvC		2	E+P	1h	1	E	1h
	Découverte et pratiques d'activités récréatives et innovantes			0,25	EvC		1	E+P	1h	1	E	1h
UE 3 : Connaissances fondamentales appliquées aux APPN	Aspects biomécaniques	3	1	0,5	EvT		2	E	1h00	1	E	1h00
	Aspects psychologiques			0,5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 4 : Théorie et pratique en APPN	Pratique accompagnement des APPN (multi hiver en ACM)	3	1	0,5	EvC		2	E+P	1h	1	E+P	1h
	Pratique APPN (tir à l'arc, CO, Trail, VTT)			0,5	EvC		2	E+P	1h	1	E+P	1h
UE 5 : Animation et encadrement des APPN	Canoë kayak et disciplines associées	6	1	0,5	EvC		2	E+P	1h	1	E+P	1h
	Escalade et disciplines associées			0,5	EvC		2	E+P	1h	1	E+P	1h
UE 6 : Connaissances méthodologiques de niveau 2	Pratique APPN et conception de produit et prestation de services	6	1	0,5	EvC		2	O+M	30 mn	1	O + M	30 mn
	Pratiques APPN et développement durable			0,5	EvC		2	O+M	30 mn	1	O + M	30 mn

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Semestre 4 : PAS D'INSCRITS EN 2019-2020

Intitulé UE	Intitulés EC (Éléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coefficient		Évaluation initiale				Seconde chance			
			UE	EC	Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves
UE 1 : Projets éducatifs en APPN	Préparation stage de direction ACM	3	1	0,5	EVT		1	O+M	30mn	1	O+E	
	Projets éducatifs et pédagogiques			0,5	EVT		1	O+M	30mn	1	O+E	
UE 2 : Stages APPN	Stage en milieu scolaire	12	2,5	0,625	EVT		1	M+O	30mn	1	M+O	
	Stage en milieu loisirs			0,625	EVT		1	M+O	30mn	1	M+O	
	Stage Accueils Collectifs Mineurs			0,625	EVT		1	M+O	30mn	1	M+O	
	Analyse réflexive de l'expérience			0,625	EVT		1	M+O	30mn	1	M+O	
UE 3 : Conduite de stage	Stage en itinérance	9	1,5	0,75	EVT		1	M+P	30mn	1	M+P	
	Conduite de Stage APPN et gestion et animation			0,75	EVT		1	M+P	30mn	1	M+P	
UE 4 : Communication et diffusion de l'information	Anglais	6	1	0,5	EVT		1	O+E	30mn	1	O+E	
	TICE			0,5	EVT		1	O+E	30mn	1	O+E	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

DEUST Animation et gestion des activités physiques, sportives et culturelles - Parcours : Activités aquatiques pour le bien-être et la santé

Des blocs de compétences sont déterminés :

Bloc enseignements scientifiques
Bloc enseignements techniques
Bloc enseignements pratiques
Bloc compétences indispensables pour statut Maitre-Nageur-Sauveteur

Pour chaque semestre, les UE se compensent entre elles au sein des blocs, mais les blocs ne se compensent pas entre eux

Semestre 1 :

Intitulé UE	Intitulés EC (Éléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coefficient		Évaluation initiale				Seconde chance			
			UE	EC	Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves
Connaissances Scientifiques	Approche physiologique de la motricité	6	2	1	EvC		2	E		1 E 6h		
	Science Humaine et sociale: déterminants psychosociologiques de la pratique physique			1	EvT		1	E	1h30			
Muscle et Mouvement	Anatomie	6	2	1	EvT		1	E	1h30	1 E 6h		
	Biomecanique du mouvement humain			1	EvC		2	E + A(a)	2h00			
Encadrement et animation des activités physiques pour le bien-être et la santé	APS et enfants	3	1	0,5	EvC		1	E + A(b)		1 E 6h		
	APS et Séniors			0,5	EvC		1	E + A(b)				
Outils de communication, de promotion et de gestion	Communication	6	2	0,66	EvT		1	E	1h	1 E 6h		
	Marketing opérationnel			0,66	EvT		1	E	1h			
	Gestion d'une structure			0,66	EvT		1	E	1h			
Théorie et pratique des activités aquatiques approche pédagogique	Natation sportive	6	2	1	EvC		1	E + A(b)		1 E 6h		
	Réhabilitation par les activités aquatiques			1	EvC		1	E + A(b)				
Communication et diffusion de l'information	Anglais	3	1	0,5	EvT		1	E	1h	1 E 6h		
	TICE			0,5	EvC		2	E + A				

A (a) : QCM en ligne sur l'ENT de l'UCA (salle informatique)

A(b) : Mise en situation et évaluation pratique

Semestre 2 :

Intitulé UE	Intitulés EC (Éléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coefficient		Évaluation initiale				Seconde chance			
			UE	EC	Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves
Connaissances fondamentales appliquées à la motricité	Physiologie de l'exercice musculaire	6	2	1	EvC		2	E	2h	1 E 6h		
	Anatomie et biomécanique fonctionnelle			1	EvC		2	E	6h			
Connaissances du milieu professionnel	Direction et organisation d'une structure (ACM)	3	1	0,5	EvT		1	M	2sem	1	M	2 sem
	Droit du sport, réglementation des structures et droit du travail			0,5	EvT		1	E	6h			
Théorie et pratique des activités aquatiques	Pratique natation au sein d'un club sportif	6	2	Validation				1 E 6h				
	Natation sportive			1	EvT		2				E + A(b)	6h
	Activités Aquatiques: waterpolo, aquaphobie			1	EvT		2				E + A(b)	6h
Stage et mises en situation (non compensables)	Stage sport santé	6	2	0,66	EvT		1	E+O	O=30'	1 E 6h		
	Aspects pédagogiques			0,66	EvC + EvT	25%/75%	3	E	6h			
	Mises en situation			0,66	EvC		2	A(b)	1h			
Sécurité et sauvetage en milieu aquatique	Secourisme	6	2	Validation			1	E	1h	±	E	±h
	Intégration dans le milieu professionnel (UC1)			0,66	EvC		1	A(b)	6h	1	E	6h
	Hygiène d'un lieu de pratique (UC2)			0,66	EvT		1	E	1h	±	E	
	Sécurité d'un lieu de pratique (UC3)			0,66	EvT		1	E	1h	1	TP/O	1h
Connaissances méthodologiques niveau 1	Évaluation de la condition physique et de la qualité de vie	3	1	0,5	EvT		1	E	6h	1 E 6h		
	Éducation santé et méthodologie des APS			0,5	EvC		1	E	6h			

A(a) : Exercice à traiter sur PC/Tx (salle informatique)

A(b) : Mise en situation et évaluation pratique

Semestre 3 :

Intitulé UE	Intitulés EC (Éléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coefficient		Évaluation initiale				Seconde chance			
			UE	EC	Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves
Connaissances fondamentales adaptées aux différentes populations	Vieillesse et activités physiques	6	2	1	EvT		1	E	1h30	1 E 6h		
	Activités physiques et développement de l'enfant			1	EvT		1	E	1h30			
Animation et encadrement des activités physiques spécifiques	Outils et techniques nécessaires à la conduite d'une activité	6	2	1	EvC		1	E	1h30	1 E 6h		
	Découverte des activités de la forme			1	EvC		1	E	1h30			
Connaissances fondamentales appliquées à la natation sportive	Aspects biomécaniques	3	1	0,5	EvC		2	M+S	1h00	1	E	6h
	Aspects psychologiques			0,5	EvT		1	E	1h30	1	E	
Théorie et pratique en activités aquatiques	Pratique aquabike et analyse de l'activité	6	2	0,66	EvC		2	E+A	1h	1 E 6h		
	Pratique natation sportive			0,66	EvC		2	A	20min			
	Pratique natation sportive au sein d'un club			0,66	EvC		2	A	20min			
Activités aquatiques et santé	Activités aquatiques et petite enfance	6	2	1	EvT		1	E	1h30	1 E 6h		
	Activités aquatiques prenatales			1	EvT		1	E	1h30			
Connaissances méthodologiques de niveau 2	Programmation en APS et santé	3	1	0,5	EvC		1	O+E	20min	1 E 6h		
	Enseignements scientifiques complémentaires			0,5	EvC		1	E	1h30			

A : Mise en situation et évaluation pratique

Semestre 4 :

Intitulé UE	Intitulés EC (Éléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coefficient		Évaluation initiale				Seconde chance			
			UE	EC	Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves	Nb épreuves	Nature des épreuves	Durée épreuves
Projet en activités physiques et santé	Préparation stage de direction ACM	9	3	1,5	EvC		2	O+E	20min	2	O+M	20min
	Projets éducatifs et pédagogiques			1,5	EvC		2	O+E	20min	2	O+M	20min
Stages activités aquatiques (non compensables)	Stage en milieu scolaire	9	3	1	EvT		2	O+E	20min	2	O+M	20min
	Stage aquagym			1	EvT		2	O+E	20min	2	O+M	20min
	Stage école de natation sportive			1	EvT		2	O+E	20min	2	O+M	20min
Stages activités physiques bien être santé (non compensables)	Stage activités physique et santé	9	3	1,5	EvT		2	O+E	20min	2	O+M	20min
	Stage gestion et animation ACM			1,5	EvT		2	O+E	20min	2	O+M	20min
Communication et diffusion de l'information	Anglais	3	1	0,5	EvC		2	O+E	20min	2	O+E	20min
	TICE			0,5	EvC		2	O+E	20min	2	O+E	20min

A : Mise en situation et évaluation pratique



**UFR SCIENCES ET TECHNIQUES
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 – 2020**

Modifiées suite au Covid19

**Licence 1 STAPS :
Semestres 1 et 2**

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Responsables pédagogiques N1 STAPS Clermont :

THOMAS Frédérique frederique.thomas@uca.fr

GRIMBERT Alain alain.grimbert@uca.fr

Responsables pédagogiques N1 STAPS Vichy :

BOYER Simon simon.boyer@uca.fr

ENNEQUIN Gaël gael.ennequin@uca.fr

Responsable pédagogique N2 : VERNEY JULIEN julien.verney@uca.fr

Responsable pédagogique N3 : THIVEL DAVID david.thivel@uca.fr

Contact en scolarité :

N1 STAPS Clermont : Sandrine BERKES sandrine.berkes@uca.fr

N1 STAPS Vichy : Charlotte MARATRAT charlotte.maratrat@uca.fr

N2 : Benoît BOBOUL benoit.boboul@uca.fr

N3 : Laure TRANCHET laure.tranchet@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Assiduité obligatoire 0 absences autorisées conformément au règlement des études STAPS.

Stages

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

Si absence pour cas de force majeure la note ou les notes des autres EvC sont utilisées. Si plus d'une absence à un EvC étudiant considéré comme DEF et passage en seconde chance.

Accès à la salle d'examen

Aucun retard autorisé. Voir règlement des études STAPS

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation, l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2nde chance les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants (Dans la mesure du POSSIBLE) :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Maquettes de la formation :

Principe général de compensation :

	Compensation intégrale	Blocs non compensables	Choix de la compensation asymétrique
Niveau 1	X		
Niveau 2			X
Niveau 3			X

Règles de compensation en cas de compensation asymétrique :

Semestre 3 : Bloc A et B non compensables

Semestre 4 : Bloc C et D non compensables mais bloc E peut être compensé par les blocs C et/ou D

Semestre 5 : Bloc A non compensable par le bloc B mais peut compenser le bloc B

Semestre 6 : Bloc C non compensable par le bloc D mais peut compenser le bloc D

Il n'y aura pas en niveau 2 et 3 de compensation entre les semestres.

Détails des blocs de connaissances et de compétences :

	Intitulé des blocs de connaissances et de compétences + UE qui les composent	Crédits attribués aux blocs	Indiquer (X) les blocs compensés par aucun autre
Niveau 1			
Niveau 2	A (S3) : Bloc commun UE 301 302 303 318	18	X
	B (S3) : Bloc spécifiques APAS UE 306 310 312 317	12	X
	C (S4) : Bloc Transversal UE 401 407 416 420	15	X
	D (S4) : Bloc Spécifique APAS UE 403,412, 417	9	X
	E (S4) : Bloc Nutrition Bien être UE 406, 415	6	
Niveau 3	A (S5) Bloc Méthodologique UE 543	9	X
	B (S5) Bloc Sciences et techniques UE 541 542 544 550	21	
	C (S6) Bloc Mise en situation professionnelle UE 644	9	X
	D (S6) Bloc science et technique UE 624, 641, 642, 643, 65 66	21	

Licence STAPS (Parcours standard) – NIVEAU 1

Parcours adapté renforcé tel que défini en annexe jointe « *Extrait délibération CFVU Parcours adaptés STAPS 2019-2020* ».

(Niveau 1 commun avec les autres niveaux des autres licences STAPS)

Niveau 1 en compensation intégrale

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Semestre 1 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
				Coef.	Coef.	Type Contrôle	% EVC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EVC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
101	Enseignements scientifiques sciences de la vie et de la santé (1)	Anatomie 1	6	2	2	EvC		2	QCM		1	QCM	15 min	EvT (ENT)		1	E	6h
		1									QCM	15 min						
102	Enseignements scientifiques sciences humaines et sociales (1)	Sociologie des pratiques sportives	6	2	2	EvC		2	E		1	E	1h30	EvT (ENT)		1	E	6h
		1									E	2h						
103	Enseignement scientifique Economie et Gestion	Economie et gestion du sport	3	1	1	EvC		2	E 80% QCM 20%		1	E	1h30	EvT (ENT)		1	E	6h
104	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements théoriques	THEORIE APSA 1 1 APSA parmi liste ci-dessous.	6	2	0,66	EvT		1	E	1h	1	E	1h	EvT (ENT)		1	E	6h
		THEORIE APSA 2 1 APSA parmi liste ci-dessous.																
		THEORIE APSA 3 1 APSA parmi liste ci-dessous.																
105	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements pratiques	PRATIQUE APSA 1 1 APSA parmi liste ci-dessous.	3	1	0,33	EvC			TP		1	TP	2h	Neutralisé				
		PRATIQUE APSA 2 1 APSA parmi liste ci-dessous.																
		PRATIQUE APSA 3 1 APSA parmi liste ci-dessous.																
106	Enseignements optionnels	Méthodologie d'aide à l'écrit et soutien	3	1	1	EvC		2	E+M		1	E	1h30	EvT (ENT)		1	E	6h
		PPF									1	M						
107	UE transversale	Outils informatiques, MTU, recherche documentaire	3	1	1	EvC		2	M + QCM	0h45	2	M + QCM	2h30	EvT (ENT)		1	E	6h

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Semestre 2 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance									
				Coef.	Coef.	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale					
201	Enseignements scientifiques sciences de la vie et de la santé (2)	Fonctions biologiques	6	2	1	EvT		1	E (ENT)	6h	1	E	6h	EvT (ENT)		1	E	6h					
		Biomécanique			1	EvC		2	EvC	E (TD)	2h	1	E						2h				
202	Enseignements scientifiques sciences humaines et sociales (2)	Psychologie du développement et de l'apprentissage	6	2	1	EvT		1	E (ENT)	6h	1	E	6h	EvT (ENT)		1	E	6h					
		Anthropologie des pratiques physiques, sportives et artistiques			1	EvC et EvT	40%	3	EvC et 1EvT	E (ENT)	6h	1	E						6h				
203	Connaissances technique et culturelle des APS (2) - Enseignements théoriques	THEORIE APSA 4 1 APSA parmi liste ci-dessous.	6	2	0,66	EvT		1	E (ENT)	2h	1	E	2h	EvT (ENT)		1	E	6h					
		THEORIE APSA 5 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66	EvT		1	E (ENT)	2h	1	E	2h										
		THEORIE APSA 6 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66	EvT		1	E (ENT)	2h	1	E	2h										
204	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements pratiques	PRATIQUE APSA 4 1 APSA parmi liste ci-dessous.	3	1	0,33	EvC			TP		1	TP	2h	Neutralisé									
		PRATIQUE APSA 5 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,33	EvC			TP		1	TP	2h	Neutralisé									
		PRATIQUE APSA 6 1 APSA parmi liste ci-dessous.			Neutralisé	Neutralisé					Neutralisé		Neutralisé										
205	Enseignements professionnel transversal	Méthodologie du projet d'animation dans les APS : analyse du contexte, planification, mise en œuvre, évaluation (compétence liées aux prérogatives professionnelles du DEUG)	3	1	1	EvT						M + A(1)	1h			M + A(1)	1h	EvT			1	M	15 jours
206	Enseignements professionnels d'information sur les parcours spécifiques	Connaissance du milieu professionnel parcours 1, 2, 3 et 4	3	1	1	EvT		1	E (ENT)	6h	1	E (ENT)	6h	EvT (ENT)		1	E	6h					
207	Langue vivante	Anglais 1.	3	1	1	EvC		2	O + E		2	O + E		EvT		1	E	8h					

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.



**UFR SCIENCES ET TECHNIQUES
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 – 2020**

Modifiées suite au Covid19

**Licence 1 STAPS :
SECONDE CHANCE SEMESTRES 1 ET 2**

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Responsables pédagogiques N1 STAPS Clermont :

THOMAS Frédérique frederique.thomas@uca.fr

GRIMBERT Alain alain.grimbert@uca.fr

Responsables pédagogiques N1 STAPS Vichy :

BOYER Simon simon.boyer@uca.fr

ENNEQUIN Gaël gael.ennequin@uca.fr

Responsable pédagogique N2 : VERNEY JULIEN julien.verney@uca.fr

Responsable pédagogique N3 : THIVEL DAVID david.thivel@uca.fr

Contact en scolarité :

N1 STAPS Clermont : Sandrine BERKES sandrine.berkes@uca.fr

N1 STAPS Vichy : Charlotte MARATRAT charlotte.maratrat@uca.fr

N2 : Benoît BOBOUL benoit.boboul@uca.fr

N3 : Laure TRANCHET laure.tranchet@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Assiduité obligatoire 0 absences autorisées conformément au règlement des études STAPS.

Stages

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

Si absence pour cas de force majeure la note ou les notes des autres EvC sont utilisées. Si plus d'une absence à un EvC étudiant considéré comme DEF et passage en seconde chance.

Accès à la salle d'examen

Aucun retard autorisé. Voir règlement des études STAPS

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation, l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2nde chance les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants (Dans la mesure du POSSIBLE) :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Maquettes de la formation :

Principe général de compensation :

	Compensation intégrale	Blocs non compensables	Choix de la compensation asymétrique
Niveau 1	X		
Niveau 2			X
Niveau 3			X

Règles de compensation en cas de compensation asymétrique :

Semestre 3 : Bloc A et B non compensables

Semestre 4 : Bloc C et D non compensables mais bloc E peut être compensé par les blocs C et/ou D

Semestre 5 : Bloc A non compensable par le bloc B mais peut compenser le bloc B

Semestre 6 : Bloc C non compensable par le bloc D mais peut compenser le bloc D

Il n'y aura pas en niveau 2 et 3 de compensation entre les semestres.

Détails des blocs de connaissances et de compétences :

	Intitulé des blocs de connaissances et de compétences + UE qui les composent	Crédits attribués aux blocs	Indiquer (X) les blocs compensés par aucun autre
Niveau 1			
Niveau 2	A (S3) : Bloc commun UE 301 302 303 318	18	X
	B (S3) : Bloc spécifiques APAS UE 306 310 312 317	12	X
	C (S4) : Bloc Transversal UE 401 407 416 420	15	X
	D (S4) : Bloc Spécifique APAS UE 403,412, 417	9	X
	E (S4) : Bloc Nutrition Bien être UE 406, 415	6	
Niveau 3	A (S5) Bloc Méthodologique UE 543	9	X
	B (S5) Bloc Sciences et techniques UE 541 542 544 550	21	
	C (S6) Bloc Mise en situation professionnelle UE 644	9	X
	D (S6) Bloc science et technique UE 624, 641, 642, 643, 65 66	21	

Licence STAPS (Parcours standard) – NIVEAU 1

Parcours adapté renforcé tel que défini en annexe jointe « *Extrait délibération CFVU Parcours adaptés STAPS 2019-2020* ».

(Niveau 1 commun avec les autres niveaux des autres licences STAPS)

Niveau 1 en compensation intégrale

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Semestre 1 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits			Adaptation examens terminaux de la seconde chance à préciser (pas plus d'un examen par UE) :	Seconde chance				
				Coef.	Coef.		Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
101	Enseignements scientifiques sciences de la vie et de la santé (1)	Anatomie 1 Bioénergétique de l'exercice musculaire	6	2	2	1 sujet anatomie et bioénergétique de l'exercice musculaire	EvT		1	E	6h
102	Enseignements scientifiques sciences humaines et sociales (1)	Sociologie des pratiques sportives Histoire du mouvement sportif	6	2	2	1 sujet sociologie des pratiques sportives et histoire du mouvement sportif	EvT		1	E	6h
103	Enseignement scientifique Economie et Gestion	Economie et gestion du sport	3	1	1	1 sujet économie et gestion du sport	EvT		1	E	6h
104	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements théoriques	THEORIE APSA 1 1 APSA parmi liste ci-dessous. THEORIE APSA 2 1 APSA parmi liste ci-dessous. THEORIE APSA 3 1 APSA parmi liste ci-dessous.	6	2	0,66 0,66 0,66	1 sujet concernant les 3 enseignements théoriques des APS	EvT		1	E	6h
105	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements pratiques	PRATIQUE APSA 1 1 APSA parmi liste ci-dessous. PRATIQUE APSA 2 1 APSA parmi liste ci-dessous. PRATIQUE APSA 3 1 APSA parmi liste ci-dessous.	3	1	0,33 0,33 0,33	Neutralisé					
106	Enseignements optionnels	Méthodologie d'aide à l'écrit et soutien PPF	3	1	1	1 sujet de Méthodologie d'aide à l'écrit et soutien	EvT		1	E	6h
107	UE transversale	Outils informatiques, MTU, recherche documentaire	3	1	1	1 sujet outils informatiques, MTU, recherche documentaire	EvT		1	E	6h

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques).

Semestre 2 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits			Adaptation examens terminaux de la seconde chance à préciser :	Seconde chance				
				Coef.	Coef.		Type Contrôle	% EVC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
201	Enseignements scientifiques sciences de la vie et de la santé (2)	Fonctions biologiques	6	2	1	1 sujet fonction biologique et biomécanique	EvT		1	E	6h
		Biomécanique			1						
202	Enseignements scientifiques sciences humaines et sociales (2)	Psychologie du développement et de l'apprentissage	6	2	1	1 sujet en psychologie de l'apprentissage et du développement et en anthropologie des pratiques physiques, sportives et artistiques	EvT		1	E	6h
		Anthropologie des pratiques physiques, sportives et artistiques			1						
203	Connaissances technique et culturelle des APS (2) - Enseignements théoriques	THEORIE APSA 4 1 APSA parmi liste ci-dessous.	6	2	0,66	1 sujet concernant les 3 enseignements théoriques des APS	EvT		1	E	6h
		THEORIE APSA 5 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66						
		THEORIE APSA 6 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66						
204	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements pratiques	PRATIQUE APSA 4 1 APSA parmi liste ci-dessous.	3	1	0,33	Neutralisé					
		PRATIQUE APSA 5 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,33	Neutralisé					
		PRATIQUE APSA 6 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,33	Neutralisé					
205	Enseignements professionnel transversal	Méthodologie du projet d'animation dans les APS : analyse du contexte, planification, mise en œuvre, évaluation (compétence liées aux prérogatives professionnelles du DEUG)	3	1	1	Mémoire ou rapport	EvT		1	M	15jours
206	Enseignements professionnels d'information sur les parcours spécifiques	Connaissance du milieu professionnel parcours 1, 2, 3 et 4	3	1	1	1 sujet concernant deux enseignements de parcours spécifiques sur la connaissance du milieu professionnel	EvT		1	E	6h
207	Langue vivante	Anglais 1.	3	1	1	1 sujet écrit	EvT		1	E	8h

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques).



**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 – 2020**

Modifiées suite au Covid19

**Licence STAPS :
Activité Physique Adaptée et Santé
(APAS)**

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Responsables pédagogiques N1 STAPS Clermont :

THOMAS Frédérique frederique.thomas@uca.fr

GRIMBERT Alain alain.grimbert@uca.fr

Responsables pédagogiques N1 STAPS Vichy :

BOYER Simon simon.boyer@uca.fr

ENNEQUIN Gaël gael.ennequin@uca.fr

Responsable pédagogique N2 : VERNEY JULIEN julien.verney@uca.fr

Responsable pédagogique N3 : THIVEL DAVID david.thivel@uca.fr

Contact en scolarité :

N1 STAPS Clermont : Sandrine BERKES sandrine.berkes@uca.fr

N1 STAPS Vichy : Charlotte MARATRAT charlotte.maratrat@uca.fr

N2 : Benoît BOBOUL benoit.boboul@uca.fr

N3 : Laure TRANCHET laure.tranchet@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Assiduité obligatoire 0 absences autorisées conformément au règlement des études STAPS.

Stages

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

Si absence pour cas de force majeure la note ou les notes des autres EvC sont utilisées. Si plus d'une absence à un EvC étudiant considéré comme DEF et passage en seconde chance.

Accès à la salle d'examen

Aucun retard autorisé. Voir règlement des études STAPS

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation, l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2nde chance les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants (Dans la mesure du POSSIBLE) :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Maquettes de la formation :

Principe général de compensation :

	Compensation intégrale	Blocs non compensables	Choix de la compensation asymétrique
Niveau 1	X		
Niveau 2			X
Niveau 3			X

Règles de compensation en cas de compensation asymétrique :

Semestre 3 : Bloc A et B non compensables

Semestre 4 : Bloc C et D non compensables mais bloc E peut être compensé par les blocs C et/ou D

Semestre 5 : Bloc A non compensable par le bloc B mais peut compenser le bloc B

Semestre 6 : Bloc C non compensable par le bloc D mais peut compenser le bloc D

Il n'y aura pas en niveau 2 et 3 de compensation entre les semestres.

Détails des blocs de connaissances et de compétences :

	Intitulé des blocs de connaissances et de compétences + UE qui les composent	Crédits attribués aux blocs	Indiquer (X) les blocs compensés par aucun autre
Niveau 1			
Niveau 2	A (S3) : Bloc commun UE 301 302 303 318	18	X
	B (S3) : Bloc spécifiques APAS UE 306 310 312 317	12	X
	C (S4) : Bloc Transversal UE 401 407 416 420	15	X
	D (S4) : Bloc Spécifique APAS UE 403,412, 417	9	X
	E (S4) : Bloc Nutrition Bien être UE 406, 415	6	
Niveau 3	A (S5) Bloc Méthodologique UE 543	9	X
	B (S5) Bloc Sciences et techniques UE 541 542 544 550	21	
	C (S6) Bloc Mise en situation professionnelle UE 644	9	X
	D (S6) Bloc science et technique UE 624, 641, 642, 643, 65 66	21	

Licence STAPS - Activité Physique Adaptée et Santé (Parcours standard) – NIVEAU 1

Parcours adapté renforcé tel que défini en annexe jointe « *Extrait délibération CFVU Parcours adaptés STAPS 2019-2020* ».

(Niveau 1 commun avec les autres niveaux des autres licences STAPS)

Niveau 1 en compensation intégrale

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Semestre 1 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
				Coef.	Coef.	Type Contrôle	% EVC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EVC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
101	Enseignements scientifiques sciences de la vie et de la santé (1)	Anatomie 1	6	2	2	EvC		2	QCM		1	QCM	15 min	EvT (ENT)		1	E	6h
		1									QCM	15 min						
102	Enseignements scientifiques sciences humaines et sociales (1)	Sociologie des pratiques sportives	6	2	2	EvC		2	E		1	E	1h30	EvT (ENT)		1	E	6h
		1									E	2h						
103	Enseignement scientifique Economie et Gestion	Economie et gestion du sport	3	1	1	EvC		2	E 80% QCM 20%		1	E	1h30	EvT (ENT)		1	E	6h
104	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements théoriques	THEORIE APSA 1 1 APSA parmi liste ci-dessous.	6	2	0,66	EvT		1	E	1h	1	E	1h	EvT (ENT)		1	E	6h
		THEORIE APSA 2 1 APSA parmi liste ci-dessous.																
		THEORIE APSA 3 1 APSA parmi liste ci-dessous.																
105	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements pratiques	PRATIQUE APSA 1 1 APSA parmi liste ci-dessous.	3	1	0,33	EvC			TP		1	TP	2h	Neutralisé				
		PRATIQUE APSA 2 1 APSA parmi liste ci-dessous.																
		PRATIQUE APSA 3 1 APSA parmi liste ci-dessous.																
106	Enseignements optionnels	Méthodologie d'aide à l'écrit et soutien	3	1	1	EvC		2	E+M		1	E	1h30	EvT (ENT)		1	E	6h
		PPF									1	M						
107	UE transversale	Outils informatiques, MTU, recherche documentaire	3	1	1	EvC		2	M + QCM	0h45	2	M + QCM	2h30	EvT (ENT)		1	E	6h

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Semestre 2 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance							
				Coef.	Coef.	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale			
201	Enseignements scientifiques sciences de la vie et de la santé (2)	Fonctions biologiques	6	2	1	EvT		1	E (ENT)	6h	1	E	6h	EvT (ENT)		1	E	6h			
		Biomécanique			1	EvC		2 EvC	E (TD)	2h	1	E	2h								
202	Enseignements scientifiques sciences humaines et sociales (2)	Psychologie du développement et de l'apprentissage	6	2	1	EvT		1	E (ENT)	6h	1	E	6h	EvT (ENT)		1	E	6h			
		Anthropologie des pratiques physiques, sportives et artistiques			1	EvC et EvT	40%	3EvC et 1EvT	E (ENT)	6h	1	E	6h								
203	Connaissances technique et culturelle des APS (2) - Enseignements théoriques	THEORIE APSA 4 1 APSA parmi liste ci-dessous.	6	2	0,66	EvT		1	E (ENT)	2h	1	E	2h	EvT (ENT)		1	E	6h			
		THEORIE APSA 5 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66	EvT		1	E (ENT)	2h	1	E	2h								
		THEORIE APSA 6 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66	EvT		1	E (ENT)	2h	1	E	2h								
204	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements pratiques	PRATIQUE APSA 4 1 APSA parmi liste ci-dessous.	3	1	0,33	EvC			TP		1	TP	2h	Neutralisé							
		PRATIQUE APSA 5 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,33	EvC			TP		1	TP	2h	Neutralisé							
		PRATIQUE APSA 6 1 APSA parmi liste ci-dessous.			Neutralisé	Neutralisé					Neutralisé		Neutralisé								
205	Enseignements professionnel transversal	Méthodologie du projet d'animation dans les APS : analyse du contexte, planification, mise en œuvre, évaluation (compétence liées aux prérogatives professionnelles du DEUG)	3	1	1	EvT					M + A(1)	1h		M + A(1)	1h	EvT			1	M	15 jours
206	Enseignements professionnels d'information sur les parcours spécifiques	Connaissance du milieu professionnel parcours 1, 2, 3 et 4	3	1	1	EvT		1	E (ENT)	6h	1	E (ENT)	6h	EvT (ENT)		1	E	6h			
207	Langue vivante	Anglais 1.	3	1	1	EvC		2	O + E		2	O + E		EvT		1	E	8h			

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

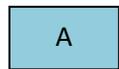
ence STAPS - Activité Physique Adaptée et Santé, APAS (Parcours standard) – NIVEAU 2

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : S3 : 15 crédits ; S4 : 15 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

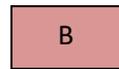
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :



Bloc Commun S3



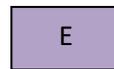
Bloc Transversal S4



Bloc Spécifique APAS S3



Bloc spécifique APAS S4



Bloc nutrition bien être S4

Semestre 3 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coef. Total	Coef. EC	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde Chance voir Tableau MCCC SECONDES CHANCES.
						Type Contrôle	% EvC/EvT	Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr. Term.	Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr. Term.	
301	Enseignements Scientifiques Transversaux SVS	Anatomie 2	6	2	1	EvT		1	E	45 min	1	E	45 min	
		Adaptations physiologiques à l'exercice			1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	
302	Enseignements scientifiques Transversaux SHS	Sciences de l'intervention professionnelle	6	2	1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	
		Activité, expérience, et performance			1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	
303	Enseignements Scientifiques Spécifiques aux parcours 1, 2 et 4	Biomécanique du geste sportif (EM, ES, APAS)	3	1	1	EvC		2 EvC	E + QCM sur PC	2h	2	E + QCM sur PC	2h	
306	Enseignements Scientifiques Spécifiques aux parcours 4	Introduction à la prise en charge des pathologies chroniques	3	1	1	EvC+ EvT	50-50%	3EvC + 1EvT	E	1h30	1	E	1h30	
310	Enseignements techniques et technologiques (1) spécifiques parcours 4	Activité physique et handicap moteur et sensoriel	3	1	0,5	EvC		3EvC	TP/E		1	E	1h30	
		Activité physique et troubles de la santé mentale			0,5	EvC + T	50-50%	2EvC + 1 EvT	E	1h	1	E	1h30	
312	Enseignements techniques et technologiques (2) spécifiques parcours 2 et 4	Principes généraux de l'entraînement et programmation (ES, APAS)	3	1	0,5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	
		Evaluation de la condition physique (ES, APAS)			0,5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	
317	Enseignements complémentaires spécifiques au parcours 4	Musculation niveau 1	3	1	1	EvC		2	TP		1	E	1H30	
318	Langue vivante	Anglais 2.1.	3	1	1	EvC		2	O + E		2	O + E		

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Semestre 4 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coef. Total	Coef. EC	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde Chance voir Tableau MCCC SECONDES CHANCES
						Type Contrôle	% EvC/EvT	Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr. Term.	Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr. Term.	
401	Enseignements Scientifiques Transversaux	Théories de la motricité et du contrôle moteur	6	2	1	EvT		1	E	1h30 6h	1	E	1h30 6h	
		Du geste à l'intervention : approche ergonomique des pratiques corporelles			1	EvC et EvT EvC	50% 100%	2TP et 1 EvT 2	2TP et 1 EvT TP		0h45	1 2	E TP	
403	Enseignements Scientifiques (1) spécifiques au parcours 2 et 4	Anatomie Fonctionnelle (ES + APAS)	3	1	1	EvT neut ralisatio n		1	E	45 min	1	E neut ralisatio n	45 min	
406	Enseignements Scientifiques (1) spécifiques au parcours 4	Nutrition et activité physique adaptée	3	1	1	EvC	100%	2	TP		1 2	E TP	1h	
407	Enseignements Scientifiques (2) spécifiques aux parcours 1, 2 et 4	Croissance, maturation et activité physique (APAS, EM, ES)	3	1	1	EvC et EvT	50%	3TP et 1EvT	TP + E		1	E	1h30	
						EvC	100%	2	TP		2	TP	1h30	
412	Enseignements techniques et technologiques (3) spécifiques parcours 4	Activité physique et vieillissement 1	3	1	0,5	EvT		1	E	1h30 6h	1	E	1h30 6h	
		Activité physique et autres pathologies chroniques 1			0,5	EvC et EvT	50%/50 %	2EvC et 1EvT	M+E O+E	1h 6h	1EvC et 1EvT	M+E E	1h 6h	
415	Enseignements techniques et technologiques (4) spécifiques parcours 4	Activités de la forme et de relaxation (step, yoga, stretching, pilates, sophrologie)	3	1	1	EvC et EvT	50%/50 %	1	A E	1h 6h	1	A E	1h 6h	
416	Enseignement optionnel 1 non obligatoire dans le parcours	Option diplômante ciblée sur APSA ou public particuliers	3	1	0,75	EvC et EvT	50%/50 %	2EvC / 1EvT	A ou E	6h	1	A ou E	6h	

	Enseignement optionnel 2 non obligatoire dans le parcours	Option Pratiques physiques et sportives du jeune enfant			0,75	EvC et EvT	50%/50 % 100%	2EvC / 1EvT	TP + E	1h30	1	E	1h30 6h
	Enseignement optionnel 3 non obligatoire dans le parcours	Option concours des collectivités territoriales			0,75	EvT		1	E	1h 6h	1	E	1h 6h
	Enseignement transversal	PPF			0,25	EvC		2	O + M	O / 4MN	2	O + M	O / 4 MN
	Stages 50h			1	1	EvC		2 1	M + O	20 min	2 1	M + O	20 min
417	Pratique personnelle d'un sport en structure extra universitaire à raison de 100h, et pratique d'animation, d'initiation avec des enfants ou adolescents à raison de 50h (à valider sur L1L2)		3	validation	validation	Note de stage enregistrée sous condition de validation, sinon défaillant				Note de stage enregistrée sous condition de validation, sinon défaillant à l'UE 417		Note de stage enregistrée sous condition de validation, sinon défaillant à l'UE 417	
420	Langue vivante	Anglais 2.2.	3	1	1	EvC			O + E			O + E	

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

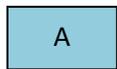
Science STAPS - Activité Physique Adaptée et Santé, APAS (Parcours standard) – NIVEAU 3

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : S5 : 21 crédits ; S6 : 18 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

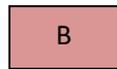
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :



Bloc Méthodologique S5



Bloc Mise en situation pro S6



Bloc Sciences et techniques S5



Bloc Sciences et Techniques S6

Semestre 5:

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	BLOC	Coef.	Evaluation initiale						RSE avec aménagement examen			2de Chance voir Tableau MCCC SECONDES CHANCES
						Coef.	Type Contrôle	% EvC/EvT	Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr.	Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr.	
541	Enseignements scientifiques	Biomécanique de la locomotion - analyse de la marche et de la posture	6	B	2	0,66	EvC		2 EvC	E + QCM sur PC	2h	1	E + QCM sur PC	2h	
		Adaptations physiologiques à l'exercice				0,66	EvC/EvT	50%-50%	2EvC+1EvT	TP+ E	1h	1	E	1h30	
		Dimensions psycholo-sociologiques de la santé				0,66	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	
542	Enseignement technique	Education thérapeutique du patient	3	B	1	1	EvC		2	E+O		1	E	1h	
543	Outils méthodologiques (1)	Planification des activités physiques adaptées	9	A	3	1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	
		Outils d'évaluation des effets de l'intervention				1	EvC/EvT	50%-50%	2EvC+1EvT	E	1h	1	E	1h30	
		Initiation à la démarche scientifique				0,5	EvC		2	O+E		1	E	1h	
		Outils de quantification du mouvement				0,5	EvC		2 EvC	E + O	2h	1	E	2h	
544	Connaissance et prise en charge des pathologies chroniques	Activité physique et pathologies métaboliques	9	B	3	1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	
		Activité physique et pathologies cardio-respiratoires				1	EvT		1	E en ligne	2h-6h	1	E	2h	
		Activité physique et autres pathologies chroniques 2				1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	
550	Langue vivante	Anglais 3.1	3	B	1	1	EvC		2	O + E		2	O + E		

Semestre 6 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	Blocs	Coef. UE	Coef. EC	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde Chance voir Tableau MCCC SECONDES CHANCES
							Type Contrôle	% EvC/EvT	Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr. Term.	Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr. Term.	
624	Enseignements transversaux APAS	Techniques de communication écrite et orale	3	D	1	0,33	EvC		2	A + O		1	O	10 min	
		Activité physique et sport : objet de recherche				0,33	EvC+E vT	50%-50%	2	TP+E	1h30	1	A		
		Outils informatiques et statistiques				0,33	EvT		1	E	1h	1	O	20'	
641	Enseignements scientifiques	Motricité, bien-être et santé	3	D	1	0,5	EvT		1	E	4h 6h	1	E	6h	
		Facteurs de risque et santé				0,5	EvT		1	E	2h 15h	1	E	2h 15h	
642	Connaissance du champ professionnel (ouverte en option à d'autres parcours ou en UEL)	Politique de développement des activités physiques pour la santé	3	D	1	0,33	EvC		2 TP	E		1	Dossier		
		Aspects juridiques, réglementaires et déontologiques de la pratique des activités physiques adaptées				0,33	EvT		1	E	2h 6h	1	E	2h 6h	
		Immersion dans les structures				0,33	EvC		1	A		1	A		
643	Connaissance et prise en charge des populations particulières	Activité physique et vieillissement 2	6	D	2	0,66	EvT EvC	100%	1 2	E	2h	1	O	20'	
		Activité physique et pathologies infantiles				0,66	EvT		1	E	1h 6h	1	E	1h 6h	
		Activité physique en entreprise				0,66	EvT		1	E	1h 6h	1	E	1h 6h	
644	Mise en situation professionnelle	Stage 160h	9	C	3	2	EvC		2	Rapport +O	30 min	2	Rapport+O	30 min	
		Analyse réflexive sur pratique d'enseignant en activités physiques adaptées				1	EvT		1	Dossier		1	Dossier		
65	UE libre	UE libre	3	D	1	1									
66	Langue vivante	Anglais 3.2	3	D	1	1	EvC		2	O + E		2	O + E		

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.



**UFR SCIENCES ET TECHNIQUES
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 – 2020**

Modifiées suite au Covid19

**Licence STAPS :
Activité Physique Adaptée et Santé
(APAS) – SECONDE CHANCE**

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Responsables pédagogiques N1 STAPS Clermont :

THOMAS Frédérique frederique.thomas@uca.fr

GRIMBERT Alain alain.grimbert@uca.fr

Responsables pédagogiques N1 STAPS Vichy :

BOYER Simon simon.boyer@uca.fr

ENNEQUIN Gaël gael.ennequin@uca.fr

Responsable pédagogique N2 : VERNEY JULIEN julien.verney@uca.fr

Responsable pédagogique N3 : THIVEL DAVID david.thivel@uca.fr

Contact en scolarité :

N1 STAPS Clermont : Sandrine BERKES sandrine.berkes@uca.fr

N1 STAPS Vichy : Charlotte MARATRAT charlotte.maratrat@uca.fr

N2 : Benoît BOBOUL benoit.boboul@uca.fr

N3 : Laure TRANCHET laure.tranchet@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Assiduité obligatoire 0 absences autorisées conformément au règlement des études STAPS.

Stages

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

Si absence pour cas de force majeure la note ou les notes des autres EvC sont utilisées. Si plus d'une absence à un EvC étudiant considéré comme DEF et passage en seconde chance.

Accès à la salle d'examen

Aucun retard autorisé. Voir règlement des études STAPS

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation, l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2nde chance les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants (Dans la mesure du POSSIBLE) :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Maquettes de la formation :

Principe général de compensation :

	Compensation intégrale	Blocs non compensables	Choix de la compensation asymétrique
Niveau 1	X		
Niveau 2			X
Niveau 3			X

Règles de compensation en cas de compensation asymétrique :

Semestre 3 : Bloc A et B non compensables

Semestre 4 : Bloc C et D non compensables mais bloc E peut être compensé par les blocs C et/ou D

Semestre 5 : Bloc A non compensable par le bloc B mais peut compenser le bloc B

Semestre 6 : Bloc C non compensable par le bloc D mais peut compenser le bloc D

Il n'y aura pas en niveau 2 et 3 de compensation entre les semestres.

Détails des blocs de connaissances et de compétences :

	Intitulé des blocs de connaissances et de compétences + UE qui les composent	Crédits attribués aux blocs	Indiquer (X) les blocs compensés par aucun autre
Niveau 1			
Niveau 2	A (S3) : Bloc commun UE 301 302 303 318	18	X
	B (S3) : Bloc spécifiques APAS UE 306 310 312 317	12	X
	C (S4) : Bloc Transversal UE 401 407 416 420	15	X
	D (S4) : Bloc Spécifique APAS UE 403,412, 417	9	X
	E (S4) : Bloc Nutrition Bien être UE 406, 415	6	
Niveau 3	A (S5) Bloc Méthodologique UE 543	9	X
	B (S5) Bloc Sciences et techniques UE 541 542 544 550	21	
	C (S6) Bloc Mise en situation professionnelle UE 644	9	X
	D (S6) Bloc science et technique UE 624, 641, 642, 643, 65 66	21	

Licence STAPS - Activité Physique Adaptée et Santé (Parcours standard) – NIVEAU 1

Parcours adapté renforcé tel que défini en annexe jointe « *Extrait délibération CFVU Parcours adaptés STAPS 2019-2020* ».

(Niveau 1 commun avec les autres niveaux des autres licences STAPS)

Niveau 1 en compensation intégrale

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Semestre 1 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits			Adaptation examens terminaux de la seconde chance à préciser (pas plus d'un examen par UE) :	Seconde chance				
				Coef.	Coef.		Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
101	Enseignements scientifiques sciences de la vie et de la santé (1)	Anatomie 1 Bioénergétique de l'exercice musculaire	6	2	2	1 sujet anatomie et bioénergétique de l'exercice musculaire	EvT		1	E	6h
102	Enseignements scientifiques sciences humaines et sociales (1)	Sociologie des pratiques sportives Histoire du mouvement sportif	6	2	2	1 sujet sociologie des pratiques sportives et histoire du mouvement sportif	EvT		1	E	6h
103	Enseignement scientifique Economie et Gestion	Economie et gestion du sport	3	1	1	1 sujet économie et gestion du sport	EvT		1	E	6h
104	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements théoriques	THEORIE APSA 1 1 APSA parmi liste ci-dessous. THEORIE APSA 2 1 APSA parmi liste ci-dessous. THEORIE APSA 3 1 APSA parmi liste ci-dessous.	6	2	0,66 0,66 0,66	1 sujet concernant les 3 enseignements théoriques des APS	EvT		1	E	6h
105	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements pratiques	PRATIQUE APSA 1 1 APSA parmi liste ci-dessous. PRATIQUE APSA 2 1 APSA parmi liste ci-dessous. PRATIQUE APSA 3 1 APSA parmi liste ci-dessous.	3	1	0,33 0,33 0,33	Neutralisé					
106	Enseignements optionnels	Méthodologie d'aide à l'écrit et soutien PPF	3	1	1	1 sujet de Méthodologie d'aide à l'écrit et soutien	EvT		1	E	6h
107	UE transversale	Outils informatiques, MTU, recherche documentaire	3	1	1	1 sujet outils informatiques, MTU, recherche documentaire	EvT		1	E	6h

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Semestre 2 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits			Adaptation examens terminaux de la seconde chance à préciser :	Seconde chance				
				Coef.	Coef.		Type Contrôle	% EVC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
201	Enseignements scientifiques sciences de la vie et de la santé (2)	Fonctions biologiques	6	2	1	1 sujet fonction biologique et biomécanique	EvT		1	E	6h
		Biomécanique			1						
202	Enseignements scientifiques sciences humaines et sociales (2)	Psychologie du développement et de l'apprentissage	6	2	1	1 sujet en psychologie de l'apprentissage et du développement et en anthropologie des pratiques physiques, sportives et artistiques	EvT		1	E	6h
		Anthropologie des pratiques physiques, sportives et artistiques			1						
203	Connaissances technique et culturelle des APS (2) - Enseignements théoriques	THEORIE APSA 4 1 APSA parmi liste ci-dessous.	6	2	0,66	1 sujet concernant les 3 enseignements théoriques des APS	EvT		1	E	6h
		THEORIE APSA 5 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66						
		THEORIE APSA 6 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66						
204	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements pratiques	PRATIQUE APSA 4 1 APSA parmi liste ci-dessous.	3	1	0,33	Neutralisé					
		PRATIQUE APSA 5 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,33	Neutralisé					
		PRATIQUE APSA 6 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,33	Neutralisé					
205	Enseignements professionnel transversal	Méthodologie du projet d'animation dans les APS : analyse du contexte, planification, mise en œuvre, évaluation (compétence liées aux prérogatives professionnelles du DEUG)	3	1	1	Mémoire ou rapport	EvT		1	M	15jours
206	Enseignements professionnels d'information sur les parcours spécifiques	Connaissance du milieu professionnel parcours 1, 2, 3 et 4	3	1	1	1 sujet concernant deux enseignements de parcours spécifiques sur la connaissance du milieu professionnel	EvT		1	E	6h
207	Langue vivante	Anglais 1.	3	1	1	1 sujet écrit	EvT		1	E	8h

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques).

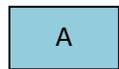
ence STAPS - Activité Physique Adaptée et Santé, APAS (Parcours standard) – NIVEAU 2

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : S3 : 15 crédits ; S4 : 15 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :



Bloc Commun S3



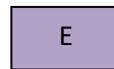
Bloc Transversal S4



Bloc Spécifique APAS S3



Bloc spécifique APAS S4



Bloc nutrition bien être S4

Semestre 3 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coef. Total	Coef. EC	Adaptation examens terminaux de la seconde chance à préciser (pas plus d'un examen par UE) :	2nde Chance		
							Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr.
301	Enseignements Scientifiques Transversaux SVS	Anatomie 2	6	2	1	1 épreuve avec physio uniquement	1	E	6h
		Adaptations physiologiques à l'exercice			1				
302	Enseignements scientifiques Transversaux SHS	Sciences de l'intervention professionnelle	6	2	1	1 épreuve avec Science de l'inter et activité et expérience	1	E	6h
		Activité, expérience, et performance			1				
303	Enseignements Scientifiques Spécifiques aux parcours 1, 2 et 4	Biomécanique du geste sportif (EM, ES, APAS)	3	1	1	1 épreuve avec uniquement Bioméca	1	E	6h
306	Enseignements Scientifiques Spécifiques aux parcours 4	Introduction à la prise en charge des pathologies chroniques	3	1	1	Oral (Verney)	1	O	15'
310	Enseignements techniques et technologiques (1) spécifiques parcours 4	Activité physique et handicap moteur et sensoriel	3	1	1	Oral sport adapté et handisport (Faugeron/Desnier)	1	O	20'
		Activité physique et troubles de la santé mentale							
312	Enseignements techniques et technologiques (2) spécifiques parcours 2 et 4	Principes généraux de l'entraînement et programmation (ES, APAS)	3	1	1	1 épreuve avec Principes généraux + Evaluation CP	1	E	6h
		Evaluation de la condition physique (ES, APAS)							
317	Enseignements complémentaires spécifiques au parcours 4	Musculation niveau 1	3	1	1	Oral (E. Doré)	1	O	20'
318	Langue vivante	Anglais 2.1.	3	1	1	Pas de changement de MCC au SCLV	2	O + E	

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00. EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Semestre 4 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coef. Total	Coef. EC	Adaptation examens terminaux de la seconde chance à préciser :	2nde Chance		
							Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr. Term.
401	Enseignements Scientifiques Transversaux	Théories de la motricité et du contrôle moteur Du geste à l'intervention : approche ergonomique des pratiques corporelles	6	2	2	1 épreuve avec questions Théorie de la Mot + ergo	1	E	6h
403	Enseignements Scientifiques (1) spécifiques au parcours 2 et 4	Anatomie Fonctionnelle (ES + APAS)	3	1	1	NEUTRALISATION	1	E	45 min
406	Enseignements Scientifiques (1) spécifiques au parcours 4	Nutrition et activité physique adaptée	3	1	1		1	E	6h
407	Enseignements Scientifiques (2) spécifiques aux parcours 1, 2 et 4	Croissance, maturation et activité physique (APAS, EM, ES)	3	1	1		1	E	6h
412	Enseignements techniques et technologiques (3) spécifiques parcours 4	Activité physique et vieillissement 1 Activité physique et autres pathologies chroniques 1	3	1	1	1 épreuve avec Vieillessement + Pathos Chroniques	1 1EvC et 1EvT 1	E M+E	6h
415	Enseignements techniques et technologiques (4) spécifiques parcours 4	Activités de la forme et de relaxation (step, yoga, stretching, pilates, sophrologie)	3	1	1		1	E	6h
416	Enseignement optionnel 1 non obligatoire dans le parcours	Option diplômante ciblée sur APSA ou public particuliers	3	1	0,75		1	A ou E ou O selon APSA et	6h

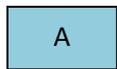
Science STAPS - Activité Physique Adaptée et Santé, APAS (Parcours standard) – NIVEAU 3

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : S5 : 21 crédits ; S6 : 18 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

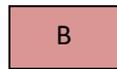
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :



Bloc Méthodologique S5



Bloc Mise en situation pro S6



Bloc Sciences et techniques S5



Bloc Sciences et Techniques S6

Semestre 5 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	BLOC	Coef.	Coef.	Adaptation examens terminaux de la seconde chance à préciser (pas plus d'un examen par UE) :	2nde Chance		
								Nb. Epr.	Nature Epr.	Durée Epr.
541	Enseignements scientifiques	Biomécanique de la locomotion - analyse de la marche et de la posture	6	B	2	0,66	1 Examen avec une question par EC	1	E	8h
		Adaptations physiologiques à l'exercice				0,66				
		Dimensions psycholo-sociologiques de la santé				0,66				
542	Enseignement technique	Education thérapeutique du patient	3	B	1	1		1	E	6h
543	Outils méthodologiques (1)	Planification des activités physiques adaptées	9	A	3	1	1 examen avec une question par EC	1	E	72h
		Outils d'évaluation des effets de l'intervention				1				
		Initiation à la démarche scientifique				0,5				
		Outils de quantification du mouvement				0,5				
544	Connaissance et prise en charge des pathologies chroniques	Activité physique et pathologies métaboliques	9	B	3	1	1 examen avec une question par EC	1	E	8h
		Activité physique et pathologies cardio-respiratoires				1				
		Activité physique et autres pathologies chroniques 2				1				
550	Langue vivante	Anglais 3.1	3	B	1	1		2	O + E	

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00. EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques).

Semestre 6 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	Blocs	Coef. UE	Coef. EC	Adaptation examens terminaux de la seconde chance à préciser :	2nde Chance		
								Nb. Epr	Nature Epr.	Durée Epr. Term.
624	Enseignements transversaux APAS	Techniques de communication écrite et orale	3	D	1	0,33	1 dossier	1	Dossier	
		Activité physique et sport : objet de recherche				0,33				
		Outils informatiques et statistiques				0,33				
641	Enseignements scientifiques	Motricité, bien-être et santé	3	D	1	0,5	1 examen avec 1 question par EC	1	E	6h
		Facteurs de risque et santé				0,5				
642	Connaissance du champ professionnel (ouverte en option à d'autres parcours ou en UEL)	Politique de développement des activités physiques pour la santé	3	D	1	0,33	1 dossier avec 3 parties (1 par EC)	1	Dossier	
		Aspects juridiques, réglementaires et déontologiques de la pratique des activités physiques adaptées				0,33				
		Immersion dans les structures				0,33				
643	Connaissance et prise en charge des populations particulières	Activité physique et vieillissement 2	6	D	2	0,66	1 examen avec 1 question par EC	1	E	8h
		Activité physique et pathologies infantiles				0,66				
		Activité physique en entreprise				0,66				
644	Mise en situation professionnelle	Stage 160h	9	C	3	2	1 mémoire regroupant Stage + Analyse réflexive	1	M+O	30 min
		Analyse réflexive sur pratique d'enseignant en activités physiques adaptées				1				
65	UE libre	UE libre	3	D	1	1				
66	Langue vivante	Anglais 3.2	3	D	1	1		2	O + E	

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques).



**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 – 2020**

Modifiées suite au Covid19

**Licence STAPS :
Entraînement sportif**

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention y compris N2 et N3 :

DORE Eric eric.dore@uca.fr

Responsables pédagogiques N1 STAPS Clermont :

THOMAS Frédérique frederique.thomas@uca.fr

GRIMBERT Alain alain.grimbert@uca.fr

Responsables pédagogiques N1 STAPS Vichy :

BOYER Simon simon.boyer@uca.fr

ENNEQUIN Gaël gael.ennequin@uca.fr

Intitulés des options de la mention et référents pédagogiques

Référent pédagogique option Football : Stéphane HÉROS stephane.heros@uca.fr

Référent pédagogique option Haltérophilie/musculation : Sébastien MAÎTRE sebastien.maitre@uca.fr

Contact en scolarité :

N1 STAPS Clermont : Sandrine BERKES sandrine.berkes@uca.fr

N1 STAPS Vichy : Charlotte MARATRAT charlotte.maratrat@uca.fr

N2 : Benoît BOBOUL benoit.boboul@uca.fr

N3 : Laure TRANCHET laure.tranchet@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Assiduité obligatoire : 0 absence autorisée conformément au règlement des études STAPS.

Stages

Référent pédagogique stages : David Sebillaud david.sebillaud@uca.fr

Stage N2 ES : 50 h

Stage N3 ES : 150h

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

Pour l'évaluation continue, la mention distingue les absences justifiées des absences injustifiées.

- A partir d'une absence justifiée, un examen de remplacement sera organisé.
- A partir d'une absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant.

L'enseignant peut attribuer une note de pratique d'APSA à des étudiants qui ont une période de dispense telle que leur quantité de pratique est supérieure ou égale à la moitié des leçons programmées. Dans le cas contraire, si l'enseignant peut leur proposer une activité annexe, du type observation, analyse, conseil, etc. à laquelle il adjoint éventuellement une commande de travail à rendre sous forme de dossier, de compte rendu ou autre, l'enseignant peut attribuer une note à l'étudiant, dans la limite maximum de 06/20. Dans tous les cas, il va de soi que ces étudiants ont pu attester d'une raison médicale légitime. Il convient néanmoins de proposer à l'étudiant de choisir entre le fait d'être déclaré défaillant ou de se voir attribuer une note.

Accès à la salle d'examen

Aucun retard autorisé. Voir règlement des études STAPS

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation, l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2nde chance les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Maquettes de la formation :

Principe général de compensation :

	Compensation intégrale	Blocs non compensables	Choix de la compensation asymétrique
Niveau 1	X		
Niveau 2		X	
Niveau 3		X	

Détails des blocs de connaissances et de compétences :

	Intitulé des blocs de connaissances et de compétences + UE qui les composent	Crédits attribués aux blocs	Indiquer (X) les blocs compensés par aucun autre
Niveau 1			
Niveau 2	A : Bloc commun UE 301, 302, 303, 318	18	X
	B : Bloc spécifique UE 308, 312, 315	12	X
	C : Bloc commun UE 401, 407, 416, 420	15	X
	D : Bloc spécifique UE 403, 410, 414, 417	15	X
Niveau 3	A : Bloc scientifique UE 514, 521, 523, 524, 527, 550	18	X
	B : Bloc option sportive UE 525, 526, 528	12	X
	C : Bloc transversal Entraînement UE 621, 622, 624, 65, 66	15	X
	D : Bloc Formation professionnelle option sportive UE 623, 625, 626	15	X

Licence STAPS - Entraînement sportif (Parcours standard) – NIVEAU 1

Parcours adapté renforcé tel que défini en annexe jointe « Extrait délibération CFVU Parcours adaptés STAPS 2019-2020 ».

(Niveau 1 commun avec les autres niveaux des autres licences STAPS)

Niveau 1 en compensation intégrale

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Semestre 1 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
				Coef.	Coef.	Type Contrôle	% EvC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
101	Enseignements scientifiques sciences de la vie et de la santé (1)	Anatomie 1	6	2	2	EvC	2	QCM		1	QCM	15 min	EvT (ENT)		1	E	6h	
		1								QCM	15 min							
102	Enseignements scientifiques sciences humaines et sociales (1)	Sociologie des pratiques sportives	6	2	2	EvC	2	E		1	E	1h30	EvT (ENT)		1	E	6h	
		1								E	2h							
103	Enseignement scientifique Economie et Gestion	Economie et gestion du sport	3	1	1	EvC	2	E 80% QCM 20%		1	E	1h30	EvT (ENT)		1	E	6h	
104	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements théoriques	THEORIE APSA 1 1 APSA parmi liste ci-dessous.	6	2	0,66	EvT	1	E	1h	1	E	1h	EvT (ENT)		1	E	6h	
		1								E	1h							
		1								E	1h							
105	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements pratiques	PRATIQUE APSA 1 1 APSA parmi liste ci-dessous.	3	1	0,33	EvC		TP		1	TP	2h	Neutralisé					
		1								TP	2h							
		1								TP	2h							
106	Enseignements optionnels	Méthodologie d'aide à l'écrit et soutien	3	1	1	EvC	2	E+M		1	E	1h30	EvT (ENT)		1	E	6h	
		1								M								
107	UE transversale	Outils informatiques, MTU, recherche documentaire	3	1	1	EvC	2	M + QCM	0h45	2	M + QCM	2h30	EvT (ENT)		1	E	6h	

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif. En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Semestre 2 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coef.	Coef.	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
						Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
201	Enseignements scientifiques sciences de la vie et de la santé (2)	Fonctions biologiques	6	2	1	EvT		1	E (ENT)	6h	1	E	6h	EvT (ENT)		1	E	6h
		Biomécanique			1	EvC		2 EvC	E (TD)	2h	1	E	2h					
202	Enseignements scientifiques sciences humaines et sociales (2)	Psychologie du développement et de l'apprentissage	6	2	1	EvT		1	E (ENT)	6h	1	E	6h	EvT (ENT)		1	E	6h
		Anthropologie des pratiques physiques, sportives et artistiques			1	EvC et EvT	40%	3EvC et 1EvT	E (ENT)	6h	1	E	6h					
203	Connaissances technique et culturelle des APS (2) - Enseignements théoriques	THEORIE APSA 4 1 APSA parmi liste ci-dessous.	6	2	0,66	EvT		1	E (ENT)	2h	1	E	2h	EvT (ENT)		1	E	6h
		THEORIE APSA 5 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66	EvT		1	E (ENT)	2h	1	E	2h					
		THEORIE APSA 6 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66	EvT		1	E (ENT)	2h	1	E	2h					
204	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements pratiques	PRATIQUE APSA 4 1 APSA parmi liste ci-dessous.	3	1	0,33	EvC			TP		1	TP	2h	Neutralisé				
		PRATIQUE APSA 5 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,33	EvC			TP		1	TP	2h	Neutralisé				
		PRATIQUE APSA 6 1 APSA parmi liste ci-dessous.			Neutralisé	Neutralisé					Neutralisé		Neutralisé					
205	Enseignements professionnel transversal	Méthodologie du projet d'animation dans les APS : analyse du contexte, planification, mise en œuvre, évaluation (compétence liées aux prérogatives professionnelles du DEUG)	3	1	1	EvT			M + A(1)	1h		M + A(1)	1h	EvT		1	M	15 jours
206	Enseignements professionnels d'information sur les parcours spécifiques	Connaissance du milieu professionnel parcours 1, 2, 3 et 4	3	1	1	EvT		1	E (ENT)	6h	1	E (ENT)	6h	EvT (ENT)		1	E	6h
207	Langue vivante	Anglais 1.	3	1	1	EvC		2	O + E		2	O + E		EvT		1	E	8h

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif. En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES : A (1) Autre : conduite de séance

Licence STAPS - Entraînement sportif (Parcours standard) – NIVEAU 2

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 24 (Haltéro/muscu) ou 30 (football) crédits selon l'option choisie (hors UE libre)
sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :

A : Bloc commun S3 UE 301, 302, 303, 318

B : Bloc spécifique ES UE 308, 312, 315

C : Bloc commun S4 UE 401, 407, 416, 420

D : Bloc spécifique Option sportive UE 403, 410, 414, 417

Semestre 3 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits UE	Coef. des EC	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens					2nde Chance voir Tableau MCCC SECONDES CHANCES
					Type Contrôle	% EVC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EVC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	
301	Enseignements Scientifiques Transversaux SVS	Anatomie 2	6	1	EvT		1	E	45 min						
		Adaptations physiologiques à l'exercice		1	EvT		1	E	1h30						
302	Enseignements scientifiques Transversaux SHS	Sciences de l'intervention professionnelle et de l'expertise en sport en en éducation physique	6	1	EvT		1	E	1h30						
		Activité, expérience, et performance		1	EvT		1	E	1h30						
303	Enseignements Scientifiques Spécifiques aux parcours 1, 2 et 4	Biomécanique du geste sportif (EM, ES, APAS)	3	1	EvC		2	E + QCM sur PC		EvT		2	E + QCM sur PC	2h	
308	Enseignements techniques et technologiques (1) spécifiques parcours 2. 2 options sportives au choix : - Option 1 : Préparation Physique - Option 2 : Football - Connaissances techniques didactiques et culturelles du football : une première grille d'analyse	Préparation Physique Niveau 1 (commun aux deux options)	6	0,5	EvT	50%	1	E	1h	EvT	50%	1	E	1h	
					EvC	50%	2	TP		EvT	50%	2	TP		
		Option sportive 1 Musculation Niveau 1		0,75	EvT + EvC	50%	3	E + 2 TP	1h	EvT		2	E + TP	1h	
		Option sportive 1 Activités de la forme		0,75	EvT		2	E + TP	1h						
		Option sportive 2 : Football La connaissance du jeu : Analyse		0,5	EvC		2	O + E		EvT		1	E	1h30	
		Option sportive 2 : Football La connaissance du public et des joueurs		0,33	EvC		2	O + E		EvT		1	E	1h30	
		Option sportive 2 : Football Les formes de jeu		0,33	EvC		2	A		EvT		1	A		
	Option sportive 2 : Football La connaissance du contexte : Enquête et projet club (associatif, éducatif, technique et sportif)	0,33	EvC		4	2M + 2O		EvT		2	M + O	20 min			
312	Enseignements techniques et technologiques (2) spécifiques parcours 2 et 4	Principes généraux de l'entraînement et programmation (ES, APAS)	3	0,5	EvT		1	E	1h30						
		Evaluation de la condition physique (ES, APAS)		0,5	EvT		1	E	1h30						

315	Enseignements complémentaires spécifiques au parcours 2	Analyse de l'activité de l'entraîneur	3	0,5	EvT		1	E	1h						
		Organisation du sport de haut niveau		0,5	EvT		1	E	1h						
318	Langue vivante	Anglais 2.1.	3	1	EvC		2	O + E		EvT	0%	2	O + E		
Total			30												

A = Mise en situation pratique = évaluation pratique sportive ou conduite de séance pédagogique

V = Vidéo

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Semestre 4 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coef. des EC	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens					2nde Chance voir Tableau MCCC SECONDES CHANCES
					Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	
					401	Enseignements Scientifiques Transversaux	Théories de la motricité et du contrôle moteur Du geste à l'intervention : approche ergonomique des pratiques corporelles	6	1	EvT		1	E	1h30 6h	
				1	EvC + EvT EvC	50%	2TP+1EvT 2	2TP+1ET TP	45 min	EvT		2	TP		
403	Enseignements Scientifiques (1) spécifiques au parcours 2	Anatomie Fonctionnelle (ES + APAS) Aides ergogéniques à la performance (nutrition, hypoxie, dopage, prise en charge traumatologique...) Préparation mentale	3 3 6	1 0,5 1	EvT EvT EvT		1 1 1	E E V + O	45 min 1h30 6h V = 10 min	- EvT EvT		- 1 1	- E A	- 6h -	
407	Enseignements Scientifiques (2) spécifiques aux parcours 1, 2 et 4	Croissance, maturation et activité physique (APAS, EM, ES)	3	1	EvC EvT	50% 100%	3 2 1	TP E		EvT		1 2	E TP	1h30	
410	Enseignements techniques et technologiques (3) spécifiques parcours 2 2 options sportives au choix - Option 1 : Préparation Physique - Option 2 : Football : Connaissances didactiques et pédagogiques : les outils pour encadrer : diagnostiquer, projeter, intervenir	Option sportive 1 Musculation Niveau 2 Option sportive 1 Haltérophilie Option 2 : Football Méthodologie d'évaluation Option 2 : Football Les outils au service de l'intervenant (types de situations et types d'intervention)	3	0,5 0,5 0,5 1	EvC + EvT EvT EvC CC ET	50% 50% 75% 25%	4 3 2 4 2 1	1E + 3TP E + V + E + O 1E + 2TP O E 2M + 2O TP O	1h30 E = 6h O = 10 min 1h 5 min - - O = 5 min	EvT EvT EvT EvT EvT		2 2 1 2	E + TP E + TP E M + O	1h30 1h 1h30 15 min	
414	Enseignements techniques et technologiques (4) spécifiques parcours 2	Préparation physique niveau 2	3	1	EvC EvC + EvT	75%	4	1TP + O + A + M 2TP + O + M	O = 15 min	EvT		2	A + M M + O	O = 15 min	

416	Enseignement optionnel 1 non obligatoire dans le parcours	Option diplômante ciblée sur APSA ou public particuliers	3	0,75	EvC et EvT	50%/50 %	2EvC / 1EvT	A ou E	6h	1	A ou E	6h	1	A ou E
	Enseignement optionnel 2 non obligatoire dans le parcours	Option Pratiques physiques et sportives du jeune enfant		0,75	EvC et EvT	50%/50 % 100%	2EvC / 1EvT	TP + E	1h30	EvT		1	E	1h30 6h
	Enseignement optionnel 3 non obligatoire dans le parcours	Option concours des collectivités territoriales		0,75	EvT		1	E	6h	EvT		1	E	6H
	Enseignement transversal	PPF		0,25	EvC		2	O + M		EvT		2	O + M	O / 4 MN
417	Stages 50h	Stage	3	1	EvC		2	M + O	20 min	EvT		2	M + O	20 min
	Pratique personnelle d'un sport en structure extra universitaire à raison de 100h, et pratique d'animation, d'initiation avec des enfants ou adolescents à raison de 50h (à valider sur L1L2)			validation	Note de stage enregistrée sous condition de validation, sinon défaillant				Note de stage enregistrée sous condition de validation, sinon défaillant à l'UE 417				Note de stage enregistrée sous condition de validation, sinon défaillant à l'UE 417	
420	Langue vivante	Anglais 2.2.	3	1	EvC			O + E		EvT			O + E	
TOTAL			30											

A = Mise en situation pratique = évaluation pratique sportive ou conduite de séance pédagogique

V : Vidéo

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Licence STAPS - Entraînement sportif (Parcours standard) – NIVEAU 3

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 (Haltéro/muscu) ou 36 (football) crédits selon l'option choisie (hors UE libre)
sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :

A : Bloc scientifique UE 514, 521, 523, 524, 527, 550

B : Bloc option sportive UE 525, 526, 528

C : Bloc transversal Entraînement UE 621, 622, 624, 65, 66

D : Bloc Formation professionnelle option sportive UE 623, 625, 626

Semestre 5 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	Coef. des EC	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens					2nde Chance voir Tableau MCCC SECONDES CHANCES
					Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	
514	Enseignements scientifiques : mécanique et physiologie	Analyse mécanique du geste sportif. Etudes de cas.	3	1	EvC		2 EvC	E + QCM		EvT		2	E + QCM	2h	
521	Analyse anthropologique de l'expérience en entraînement	Analyse anthropologique de l'expérience en entraînement	3	1	EvT		1	E	1h30						
523	Approche psychologique de la performance	Approche psychologique de la performance	3	1	EvT		2	A + O	30 min (20+10)						
524	Adaptations physiologiques à l'entraînement	Adaptations physiologiques à l'entraînement	3	1	EvT		1	E	1h30						
525	Outils méthodologiques	Evaluation de la performance	3	0,5	EvC	50%	2	TP		EvT		1	E	1h30	
		Initiation à la démarche scientifique		0,5	EvC		2	O + M		EvT		1	M		
526	Option sportive Préparation Physique	Haltérophilie : musculation	6	0,5	EvC		2	A		EvT		1	A	30 min	
		Mise en situation pédagogique 1		1	EvT		1	A	20 min						
		Préparation Physique spécifique		0,5	EvC	50%	2	2 TP		EvT		2	TP		
	Option sportive Football	Football : Conceptualisation projet de jeu et plan de jeu		0,5	EvT	50%	1	E	1h30				E	1h30	
		Mise en situation pédagogique 2 Diriger une équipe		1,5	EvC		4	2M + 2O		EvT		2	M + O	15 min	
					EvC		2	A		EvT		1	A		
527	Santé et Performance	De la prévention de la fatigue au surentraînement	3	1	EvT		1	E	2h						
		Les usages du corps dans l'entraînement													
		Approche Ergonomique													
528	Méthodologie de l'entraînement	Modèles et théories de l'entraînement	3	0,5	EvT		1	E	1h30						
		Spécificités de l'entraînement chez l'enfant et l'adolescent		0,5	EvT		1	E	1h30						
550	Langue vivante	Anglais 3.1	3	1	EvC		2	O + E		EvT		2	E + O		
Total			30												

A = Mise en situation pratique = évaluation pratique sportive ou conduite de séance pédagogique

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Semestre 6 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	Coef. des EC	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens					2nde Chance voir Tableau MCCC SECONDES CHANCES	
					Type Contrôle	% EVC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EVC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale		
621	Enseignements scientifiques	Expérience et engagement dans l'entraînement sportif	3	0,5	EvT		4	F	4h							
		Psychologie sociale du sport		0,5	EvT		1	F	2h							
			3	1	EvT		1	E	6h	EvT		1	E	6h		
622	Analyse de l'activité sportive	Analyse quantitative du geste sportif	3	0,5	EvC		2 EvC	E + QCM	2h	EvT		1	E + QCM E	2h 6h		
		Analyse vidéo de la pratique sportive		0,5	EvC		2 3	M + V PPT + 2V		EvT		2 3	M + V PPT + 2V			
623	Option sportive Préparation Physique	Haltérophilie	6	1	EvC + EvT EVT	50%	3 1	1 E + 2 A O	1h 10 min	EvT		1	O	10mn		
		Musculation et renforcement musculaire : outils et méthodes		0,5	EvT		2	E + O	30 min + 10 min	-	-	-	-	-		
		Préparation Physique adaptée		0,5	EvT		1	E	1h	-	-	-	-	-		
		Musculation.....+ Prépa physique adaptée		1	EvT		1	E	6h	EvT		1	E	6h		
	Option sportive Football : les activités diversifiées	Futsal et activités diversifiées		0,5	EvC		2	M + E	-	-	EvT		1	E		1h30
		Mise en œuvre d'un projet de jeu		1,5	EvC		4	2M + 2O			EvT		2	M + O		15 min
		Observation et analyse de match	2	EvT		2	M + O	O = 15 min								
624	Enseignements transversaux ES	Management d'un projet sportif	3	0,33	EvT		1	M		EvT		1	M			
		Activité physique et sport : objet de recherche		0,33	EvT	50%	1	E	1h30	EvT		1	E	1h30		
				0,33	EvC		2	TP								
		Filières sportives et sport de haut niveau	0,33	EvC		2	M + TP		EvT		1	E	1h30			
625	Entraînement et préparation à la performance	Méthodes et outils de développement spécifique des qualités physiques et/ou mentales	3	1	EvT		1	O E	15 min (+ 20 min prépa.) 6h	-	-	-	-	-		
		Formation sous forme de séminaires d'IE. Pas de séminaires ayant eu lieu.			NEUTRALISATION COVID 19					NEUTRALISATION COVID 19					NEUTRALISATION COVID 19	

626	Formation professionnelle à l'entraînement sportif	Analyse réflexive sur sa pratique d'entraîneur	6	0,5	EvC		2	M		EvT		1	M					
		Stage 150h		1,5	EvC		2	M + O	30 min	EvT		2	M + S	30 min				
65	UE libre	UE libre	3	1	En fonction de l'UE libre choisie													
66	Langue vivante	Anglais 3.2	3	1	EvC		3	O + E		EvT		3	O + E		EvT		3	O + E
Total			30															

A = Mise en situation pratique = évaluation pratique sportive ou conduite de séance pédagogique

V = Vidéo

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.



**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 – 2020**

Modifiées suite au Covid19

**Licence STAPS :
Entraînement sportif – SECONDE CHANCE**

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention y compris N2 et N3 :

DORE Eric eric.dore@uca.fr

Responsables pédagogiques N1 STAPS Clermont :

THOMAS Frédérique frederique.thomas@uca.fr

GRIMBERT Alain alain.grimbert@uca.fr

Responsables pédagogiques N1 STAPS Vichy :

BOYER Simon simon.boyer@uca.fr

ENNEQUIN Gaël gael.ennequin@uca.fr

Intitulés des options de la mention et référents pédagogiques

Référent pédagogique option Football : Stéphane HÉROS stephane.heros@uca.fr

Référent pédagogique option Haltérophilie/musculation : Sébastien MAÎTRE sebastien.maitre@uca.fr

Contact en scolarité :

N1 STAPS Clermont : Sandrine BERKES sandrine.berkes@uca.fr

N1 STAPS Vichy : Charlotte MARATRAT charlotte.maratrat@uca.fr

N2 : Benoît BOBOUL benoit.boboul@uca.fr

N3 : Laure TRANCHET laure.tranchet@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Assiduité obligatoire : 0 absence autorisée conformément au règlement des études STAPS.

Stages

Référent pédagogique stages : David Sebillaud david.sebillaud@uca.fr

Stage N2 ES : 50 h

Stage N3 ES : 150h

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

Pour l'évaluation continue, la mention distingue les absences justifiées des absences injustifiées.

- A partir d'une absence justifiée, un examen de remplacement sera organisé.
- A partir d'une absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant.

L'enseignant peut attribuer une note de pratique d'APSA à des étudiants qui ont une période de dispense telle que leur quantité de pratique est supérieure ou égale à la moitié des leçons programmées. Dans le cas contraire, si l'enseignant peut leur proposer une activité annexe, du type observation, analyse, conseil, etc. à laquelle il adjoint éventuellement une commande de travail à rendre sous forme de dossier, de compte rendu ou autre, l'enseignant peut attribuer une note à l'étudiant, dans la limite maximum de 06/20. Dans tous les cas, il va de soi que ces étudiants ont pu attester d'une raison médicale légitime. Il convient néanmoins de proposer à l'étudiant de choisir entre le fait d'être déclaré défaillant ou de se voir attribuer une note.

Accès à la salle d'examen

Aucun retard autorisé. Voir règlement des études STAPS

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation, l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2nde chance les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Maquettes de la formation :

Principe général de compensation :

	Compensation intégrale	Blocs non compensables	Choix de la compensation asymétrique
Niveau 1	X		
Niveau 2		X	
Niveau 3		X	

Détails des blocs de connaissances et de compétences :

	Intitulé des blocs de connaissances et de compétences + UE qui les composent	Crédits attribués aux blocs	Indiquer (X) les blocs compensés par aucun autre
Niveau 1			
Niveau 2	A : Bloc commun UE 301, 302, 303, 318	18	X
	B : Bloc spécifique UE 308, 312, 315	12	X
	C : Bloc commun UE 401, 407, 416, 420	15	X
	D : Bloc spécifique UE 403, 410, 414, 417	15	X
Niveau 3	A : Bloc scientifique UE 514, 521, 523, 524, 527, 550	18	X
	B : Bloc option sportive UE 525, 526, 528	12	X
	C : Bloc transversal Entraînement UE 621, 622, 624, 65, 66	15	X
	D : Bloc Formation professionnelle option sportive UE 623, 625, 626	15	X

Licence STAPS - Entraînement sportif (Parcours standard) – NIVEAU 1

Parcours adapté renforcé tel que défini en annexe jointe « Extrait délibération CFVU Parcours adaptés STAPS 2019-2020 ».

(Niveau 1 commun avec les autres niveaux des autres licences STAPS)

Niveau 1 en compensation intégrale

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Semestre 1 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits			Adaptation examens terminaux de la seconde chance à préciser (pas plus d'un examen par UE) :	Seconde chance				
				Coef.	Coef.		Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
101	Enseignements scientifiques sciences de la vie et de la santé (1)	Anatomie 1 Bioénergétique de l'exercice musculaire	6	2	2	1 sujet anatomie et bioénergétique de l'exercice musculaire	EvT		1	E	6h
102	Enseignements scientifiques sciences humaines et sociales (1)	Sociologie des pratiques sportives Histoire du mouvement sportif	6	2	2	1 sujet sociologie des pratiques sportives et histoire du mouvement sportif	EvT		1	E	6h
103	Enseignement scientifique Economie et Gestion	Economie et gestion du sport	3	1	1	1 sujet économie et gestion du sport	EvT		1	E	6h
104	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements théoriques	THEORIE APSA 1 1 APSA parmi liste ci-dessous. THEORIE APSA 2 1 APSA parmi liste ci-dessous. THEORIE APSA 3 1 APSA parmi liste ci-dessous.	6	2	0,66 0,66 0,66	1 sujet concernant les 3 enseignements théoriques des APS	EvT		1	E	6h
105	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements pratiques	PRATIQUE APSA 1 1 APSA parmi liste ci-dessous. PRATIQUE APSA 2 1 APSA parmi liste ci-dessous. PRATIQUE APSA 3 1 APSA parmi liste ci-dessous.	3	1	0,33 0,33 0,33	Neutralisé Neutralisé Neutralisé					
106	Enseignements optionnels	Méthodologie d'aide à l'écrit et soutien PPF	3	1	1	1 sujet de Méthodologie d'aide à l'écrit et soutien	EvT		1	E	6h
107	UE transversale	Outils informatiques, MTU, recherche documentaire	3	1	1	1 sujet outils informatiques, MTU, recherche documentaire	EvT		1	E	6h

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques).

Semestre 2 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits			Adaptation examens terminaux de la seconde chance à préciser :	Seconde chance				
				Coef.	Coef.		Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
201	Enseignements scientifiques sciences de la vie et de la santé (2)	Fonctions biologiques	6	2	1	1 sujet fonction biologique et biomécanique	EvT		1	E	6h
		Biomécanique			1						
202	Enseignements scientifiques sciences humaines et sociales (2)	Psychologie du développement et de l'apprentissage	6	2	1	1 sujet en psychologie de l'apprentissage et du développement et en anthropologie des pratiques physiques, sportives et artistiques	EvT		1	E	6h
		Anthropologie des pratiques physiques, sportives et artistiques			1						
203	Connaissances technique et culturelle des APS (2) - Enseignements théoriques	THEORIE APSA 4 1 APSA parmi liste ci-dessous.	6	2	0,66	1 sujet concernant les 3 enseignements théoriques des APS	EvT		1	E	6h
		THEORIE APSA 5 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66						
		THEORIE APSA 6 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66						
204	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements pratiques	PRATIQUE APSA 4 1 APSA parmi liste ci-dessous.	3	1	0,33	Neutralisé					
		PRATIQUE APSA 5 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,33	Neutralisé					
		PRATIQUE APSA 6 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,33	Neutralisé					
205	Enseignements professionnel transversal	Méthodologie du projet d'animation dans les APS : analyse du contexte, planification, mise en œuvre, évaluation (compétence liées aux prérogatives professionnelles du DEUG)	3	1	1	Mémoire ou rapport	EvT		1	M	15jours
206	Enseignements professionnels d'information sur les parcours spécifiques	Connaissance du milieu professionnel parcours 1 , 2, 3 et 4	3	1	1	1 sujet concernant deux enseignements de parcours spécifiques sur la connaissance du milieu professionnel	EvT		1	E	6h
207	Langue vivante	Anglais 1.	3	1	1	1 sujet écrit	EvT		1	E	8h

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques).

Licence STAPS - Entraînement sportif (Parcours standard) – NIVEAU 2

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 24 (Haltéro/muscu) ou 30 (football) crédits selon l'option choisie (hors UE libre)
Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :

A : Bloc commun S3 UE 301, 302, 303, 318

B : Bloc spécifique ES UE 308, 312, 315

C : Bloc commun S4 UE 401, 407, 416, 420

D : Bloc spécifique Option sportive UE 403, 410, 414, 417

Semestre 3 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits UE	Coef. des EC	Adaptation examens terminaux de la seconde chance à préciser (pas plus d'un examen par UE) :	Seconde chance				
						Type Contrôle	% EVC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
301	Enseignements Scientifiques Transversaux SVS	Anatomie 2	6	1	1 épreuve avec physio uniquement	EvT		1	E	6h
		Adaptations physiologiques à l'exercice		1						
302	Enseignements scientifiques Transversaux SHS	Sciences de l'intervention professionnelle et de l'expertise en sport en en éducation physique	6	1	1 épreuve avec Science de l'inter et activité et expérience	EvT		1	E	6h
		Activité, expérience, et performance		1						
303	Enseignements Scientifiques Spécifiques aux parcours 1, 2 et 4	Biomécanique du geste sportif (EM, ES, APAS)	3	1	1 épreuve avec uniquement Bioméca	EvT		1	E	6h
308	Enseignements techniques et technologiques (1) spécifiques parcours 2. 2 options sportives au choix : - Option 1 : Préparation Physique - Option 2 : Football - Connaissances techniques didactiques et culturelles du football : une première grille d'analyse	Préparation Physique Niveau 1 (commun aux deux options)	6	0,5	Oral 20 min. Ne peut pas être groupé avec les autres enseignements de l'option, car enseignement commun aux deux spécialités sportives	EvT		1	O	20mn
		Option sportive 1 Musculation Niveau 1		0,75						
		Option sportive 1 Activités de la forme		0,75	Oral 20 min	EvT		1	O	20mn
		Option sportive 2 : Football La connaissance du jeu : Analyse		0,5						
		Option sportive 2 : Football La connaissance du public et des joueurs		0,33						
		Option sportive 2 : Football Les formes de jeu		0,33						
Option sportive 2 : Football La connaissance du contexte : Enquête et projet club (associatif, éducatif, technique et sportif)	0,33	Mémoire + Oral de 15 min	EvT		2	M + O	15 min			
Principes généraux de l'entraînement et programmation (ES, APAS)	0,5									
Evaluation de la condition physique (ES, APAS)	0,5									
Enseignements techniques et technologiques (2) spécifiques parcours 2 et 4	3									
Enseignements complémentaires spécifiques au parcours 2	3									
Langue vivante	3									
Total			30							

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques).

Semestre 4 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coef. des EC	Adaptation examens terminaux de la seconde chance à préciser :	Seconde chance				
						Type Contrôle	% EVC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
401	Enseignements Scientifiques Transversaux	Théories de la motricité et du contrôle moteur	6	1	1 épreuve avec questions Théorie de la Mot + ergo	EvT		1	E	6H
		Du geste à l'intervention : approche ergonomique des pratiques corporelles		1						
403	Enseignements Scientifiques (1) spécifiques au parcours 2	Anatomie Fonctionnelle (ES + APAS)	3	1	1 écrit 6h	EvT		1	E	6H
		Aides ergogéniques à la performance (nutrition, hypoxie, dopage, prise en charge traumatologique...)	3	0,5						
		Préparation mentale		0,5						
407	Enseignements Scientifiques (2) spécifiques aux parcours 1, 2 et 4	Croissance, maturation et activité physique (APAS, EM, ES)	3	1	1 écrit 6h	EvT		1	E	6H
410	Enseignements techniques et technologiques (3) spécifiques parcours 2 2 options sportives au choix - Option 1 : Préparation Physique - Option 2 : Football : Connaissances didactiques et pédagogiques : les outils pour encadrer : diagnostiquer, projeter, intervenir	Option sportive 1 Musculature Niveau 2	3	0,5	TP + Vidéo + Oral 15 min	EvT		2	A	15mn
		Option sportive 1 Haltérophilie		0,5						
		Option 2 : Football Méthodologie d'évaluation		0,5	Oral 10 min	EvT		1	O	10 min
		Option 2 : Football Les outils au service de l'intervenant (types de situations et types d'intervention)		0,5						
414	Enseignements techniques et technologiques (4) spécifiques parcours 2	Préparation physique niveau 2	3	1	pas de changement	EvT		2	M + O	15 min
416	Enseignement optionnel 1 non obligatoire dans le parcours	Option diplômante ciblée sur APSA ou publics particuliers	3	0,75		EvT		1	A ou E ou O selon APSA et publics	6h

	Enseignement optionnel 2 non obligatoire dans le parcours	Option Pratiques physiques et sportives du jeune enfant		0,75				EvT		1	E	6h
	Enseignement optionnel 3 non obligatoire dans le parcours	Option concours des collectivités territoriales		0,75				EvT		1	O	20 mn
	Enseignement transversal	PPF		0,25	Note de synthèse - 2 semaines			EvT		2	O + M	O / 4 MN
	Stages 50h	Stage		1	Pas de changement			EvT		2	M + O	20 min
417	Pratique personnelle d'un sport en structure extra universitaire à raison de 100h, et pratique d'animation, d'initiation avec des enfants ou adolescents à raison de 50h (à valider sur L1L2)		3	validation	Note de stage enregistrée sous condition de validation, sinon défaillant	Note de stage enregistrée sous condition de validation, sinon défaillant à l'UE 417		Note de stage enregistrée sous condition de validation, sinon défaillant à l'UE 417				
420	Langue vivante	Anglais 2.2.	3	1	Pas de modification			EvT			O+ E	
TOTAL			30									

A = Mise en situation pratique = évaluation pratique sportive ou conduite de séance pédagogique

V : Vidéo

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques).

Licence STAPS - Entraînement sportif (Parcours standard) – NIVEAU 3

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 (Haltéro/muscu) ou 36 (football) crédits selon l'option choisie (hors UE libre)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :

A : Bloc scientifique UE 514, 521, 523, 524, 527, 550

B : Bloc option sportive UE 525, 526, 528

C : Bloc transversal Entraînement UE 621, 622, 624, 65, 66

D : Bloc Formation professionnelle option sportive UE 623, 625, 626

Semestre 5 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	Coef. des EC	Adaptation examens terminaux de la seconde chance à préciser (pas plus d'un examen par UE) :	Seconde chance				
						Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
514	Enseignements scientifiques : mécanique et physiologie	Analyse mécanique du geste sportif. Etudes de cas.	3	1	Ecrits	EvT		2	E + QCM	2h
521	Analyse anthropologique de l'expérience en entraînement	Analyse anthropologique de l'expérience en entraînement	3	1	1 écrit 6 h	EvT		1	E	6h
523	Approche psychologique de la performance	Approche psychologique de la performance	3	1	1 écrit 6 h	EvT		1	E	6h
524	Adaptations physiologiques à l'entraînement	Adaptations physiologiques à l'entraînement	3	1	1 écrit 6 h	EvT		1	E	6h
525	Outils méthodologiques	Evaluation de la performance	3	0,5	1 dossier	EvT		1	A	
		Initiation à la démarche scientifique		0,5						
526	Option sportive Préparation Physique	Haltérophilie : musculation	6	0,5	1 oral 30 min	EvT		1	O	30 min
		Mise en situation pédagogique 1		1						
		Préparation Physique spécifique		0,5						
	Option sportive Football	Football : Conceptualisation projet de jeu et plan de jeu		0,5	Dossier + Oral 15 min	EvT		2	D + O	15 min
Mise en situation pédagogique 2 Diriger une équipe		1,5								
527	Santé et Performance	De la prévention de la fatigue au surentraînement	3	1	1 écrit 6 h	EvT		1	E	6h
		Les usages du corps dans l'entraînement								
		Approche Ergonomique								
528	Méthodologie de l'entraînement	Modèles et théories de l'entraînement	3	0,5	1 Oral 30 min	EvT		1	O	30mn
		Spécificités de l'entraînement chez l'enfant et l'adolescent		0,5						
550	Langue vivante	Anglais 3.1	3	1	pas de changement	EvT		2	E + O	
Total			30							

A = Mise en situation pratique = évaluation pratique sportive ou conduite de séance pédagogique

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques).

Semestre 6 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	Coef. des EC	Adaptation examens terminaux de la seconde chance à préciser :	Seconde chance				
						Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
621	Enseignements scientifiques	Expérience et engagement dans l'entraînement sportif	3	0,5	Ecrit 6h	EvT		1	E	6h
		Psychologie sociale du sport		0,5						
622	Analyse de l'activité sportive	Analyse quantitative du geste sportif	3	0,5	Dossier + vidéos	EvT		2	E + QCM	2h
		Analyse vidéo de la pratique sportive		0,5						
623	Option sportive Préparation Physique	Haltérophilie	6	1	1 oral 30 min	EvT		1	O	30 min
		Musculation et renforcement musculaire : outils et méthodes		0,5						
		Préparation Physique adaptée		0,5						
	Option sportive Football : les activités diversifiées	Futsal et activités diversifiées		0,5	Dossier + Oral 15 min	EvT		2	D + O	15 min
		Mise en œuvre d'un projet de jeu Observation et analyse de match		1,5						
624	Enseignements transversaux ES	Management d'un projet sportif	0,33	1 dossier	EvT		1	D		
		Activité physique et sport : objet de recherche	0,33							
		Filières sportives et sport de haut niveau	0,33							
625	Entraînement et préparation à la performance	Méthodes et outils de développement spécifique des qualités physiques et/ou mentales	3	1	Neutralisation	Neutralisation				
626	Formation professionnelle à l'entraînement sportif	Analyse réflexive sur sa pratique d'entraîneur	6	0,5	Pas de changement	EvT		1	M	
		Stage 150h		1,5	Pas de changement	EvT		2	M + S	30 min
65	UE libre	UE libre	3	1	En fonction de l'UE libre choisie					
66	Langue vivante	Anglais 3.2	3	1	Pas de changement	EvT		3	O + E	
Total			30							

A = Mise en situation pratique = évaluation pratique sportive ou conduite de séance pédagogique

V = Vidéo D= Dossier

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques).



**UFR SCIENCES ET TECHNIQUES
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 - 2020**

Modifiées suite au Covid19

**Licence STAPS :
Education et Motricité**

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Responsables pédagogiques N1 STAPS Clermont :

THOMAS Frédérique frederique.thomas@uca.fr

GRIMBERT Alain alain.grimbert@uca.fr

Responsables pédagogiques N1 STAPS Vichy :

BOYER Simon simon.boyer@uca.fr

ENNEQUIN Gaël gael.ennequin@uca.fr

Responsable pédagogique N2 EM : Lilian CARRIAS lilian.carrias@uca.fr

Responsable pédagogique N3 EM : Marc CIZERON marc.cizeron@uca.fr

Contact en scolarité :

N1 STAPS Clermont : Sandrine BERKES sandrine.berkes@uca.fr

N1 STAPS Vichy : Charlotte MARATRAT charlotte.maratrat@uca.fr

N2 : Benoît BOBOUL benoit.boboul@uca.fr

N3 : Laure TRANCHET laure.tranchet@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Assiduité obligatoire : 0 absence autorisée conformément au règlement des études STAPS

Stages

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

Pour l'évaluation continue, la mention distingue les absences justifiées des absences injustifiées.

- A partir d'une absence justifiée, un examen de remplacement sera organisé.
- A partir d'une absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant.

L'enseignant peut attribuer une note de pratique d'APSA à des étudiants qui ont une période de dispense telle que leur quantité de pratique est supérieure ou égale à la moitié des leçons programmées. Dans le cas contraire, si l'enseignant peut leur proposer une activité annexe, du type observation, analyse, conseil, etc. à laquelle il adjoint éventuellement une commande de travail à rendre sous forme de dossier, de compte-rendu ou autre, l'enseignant peut attribuer une note à l'étudiant, dans la limite maximum de 06/20. Dans tous les cas, il va de soi que ces étudiants

ont pu attester d'une raison médicale légitime. Il convient néanmoins de proposer à l'étudiant de choisir entre le fait d'être déclaré défaillant ou de se voir attribuer une note.

Accès à la salle d'examen

Aucun retard autorisé. Voir règlement des études STAPS

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation, l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2^{nde} chance les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Maquettes de la formation :

Principe général de compensation :

	Compensation intégrale	Blocs non compensables	Choix de la compensation asymétrique
Niveau 1	X		
Niveau 2		X	
Niveau 3		X	

Détails des blocs de connaissances et de compétences :

	Intitulé des blocs de connaissances et de compétences + UE qui les composent	Crédits attribués aux blocs	Indiquer (X) les blocs compensés par aucun autre
Niveau 1			
Niveau 2	A (S3) : Bloc Enseignements scientifiques UE 301, 302 Langue vivante UE 318	21	X
	B (S3) : Enseignements techniques et technologiques spécifiques UE 307, 311 Enseignements complémentaires UE 303, 314	9	X
	C (S4) : Enseignements scientifiques spécifiques UE 402 Enseignements techniques et technologiques UE 409, 413 Stage UE 417	15	X
	D (S4) : Enseignements scientifiques transversaux UE 401 Enseignement scientifique UE 407 Enseignement optionnel UE 416 Langue vivante UE 420	15	X
Niveau 3	A (S5) Bloc Enseignements scientifiques UE 511, 512, 513, 514	12	X
	B (S5) : Bloc Enseignements techniques et technologiques UE 515, 516	9	X
	C (S5) Bloc Enseignements préprofessionnels et transversaux UE 517, 518, 550	9	X
	D (S6) Bloc Enseignements scientifiques UE 611, 612	12	X
	E (S6) Bloc Enseignements techniques et technologiques UE 613, 614	9	X
	F (S6) Bloc Enseignements préprofessionnels et transversaux UE 615, 65, 66	9	X

Licence STAPS - Éducation et Motricité (Parcours standard) – NIVEAU 1

Parcours adapté renforcé tel que défini en annexe jointe « Extrait délibération CFVU Parcours adaptés STAPS 2019-2020 ».

(Niveau 1 commun avec les autres niveaux des autres licences STAPS)

Niveau 1 en compensation intégrale

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Semestre 1 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
				Coef.	Coef.	Type Contrôle	% EVC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EVC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
101	Enseignements scientifiques sciences de la vie et de la santé (1)	Anatomie 1	6	2	2	EvC		2	QCM		1	QCM	15 min	EvT (ENT)		1	E	6h
		1									QCM	15 min						
102	Enseignements scientifiques sciences humaines et sociales (1)	Sociologie des pratiques sportives	6	2	2	EvC		2	E		1	E	1h30	EvT (ENT)		1	E	6h
		1									E	2h						
103	Enseignement scientifique Economie et Gestion	Economie et gestion du sport	3	1	1	EvC		2	E 80% QCM 20%		1	E	1h30	EvT (ENT)		1	E	6h
104	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements théoriques	THEORIE APSA 1 1 APSA parmi liste ci-dessous.	6	2	0,66	EvT		1	E	1h	1	E	1h	EvT (ENT)		1	E	6h
		THEORIE APSA 2 1 APSA parmi liste ci-dessous.																
		THEORIE APSA 3 1 APSA parmi liste ci-dessous.																
105	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements pratiques	PRATIQUE APSA 1 1 APSA parmi liste ci-dessous.	3	1	0,33	EvC			TP		1	TP	2h	Neutralisé				
		PRATIQUE APSA 2 1 APSA parmi liste ci-dessous.																
		PRATIQUE APSA 3 1 APSA parmi liste ci-dessous.																
106	Enseignements optionnels	Méthodologie d'aide à l'écrit et soutien	3	1	1	EvC		2	E+M		1	E	1h30	EvT (ENT)		1	E	6h
		1									M							
107	UE transversale	Outils informatiques, MTU, recherche documentaire	3	1	1	EvC		2	M + QCM	0h45	2	M + QCM	2h30	EvT (ENT)		1	E	6h

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Semestre 2 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coef.	Coef.	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
						Type Contrôle	% EVC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EVC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
201	Enseignements scientifiques sciences de la vie et de la santé (2)	Fonctions biologiques	6	2	1	EvT		1	E (ENT)	6h	1	E	6h	EvT (ENT)		1	E	6h
		Biomécanique			1	EvC		2 EvC	E (TD)	2h	1	E	2h					
202	Enseignements scientifiques sciences humaines et sociales (2)	Psychologie du développement et de l'apprentissage	6	2	1	EvT		1	E (ENT)	6h	1	E	6h	EvT (ENT)		1	E	6h
		Anthropologie des pratiques physiques, sportives et artistiques			1	EvC et EvT	40%	3EvC et 1EvT	E (ENT)	6h	1	E	6h					
203	Connaissances technique et culturelle des APS (2) - Enseignements théoriques	THEORIE APSA 4 1 APSA parmi liste ci-dessous.	6	2	0,66	EvT		1	E (ENT)	2h	1	E	2h	EvT (ENT)		1	E	6h
		THEORIE APSA 5 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66	EvT		1	E (ENT)	2h	1	E	2h					
		THEORIE APSA 6 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66	EvT		1	E (ENT)	2h	1	E	2h					
204	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements pratiques	PRATIQUE APSA 4 1 APSA parmi liste ci-dessous.	3	1	0,33	EvC			TP		1	TP	2h	Neutralisé				
		PRATIQUE APSA 5 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,33	EvC			TP		1	TP	2h	Neutralisé				
		PRATIQUE APSA 6 1 APSA parmi liste ci-dessous.			Neutralisé	Neutralisé					Neutralisé		Neutralisé					
205	Enseignements professionnel transversal	Méthodologie du projet d'animation dans les APS : analyse du contexte, planification, mise en œuvre, évaluation (compétence liées aux prérogatives professionnelles du DEUG)	3	1	1	EvT			M + A(1)	1h		M + A(1)	1h	EvT		1	M	15 jours
206	Enseignements professionnels d'information sur les parcours spécifiques	Connaissance du milieu professionnel parcours 1, 2, 3 et 4	3	1	1	EvT		1	E (ENT)	6h	1	E (ENT)	6h	EvT (ENT)		1	E	6h
207	Langue vivante	Anglais 1.	3	1	1	EvC		2	O + E		2	O + E		EvT		1	E	8h

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif. REMARQUES : A (1) Autre : conduite de séance

Licence STAPS - Éducation et Motricité (Parcours standard) – NIVEAU 2

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :

A – Enseignements scientifiques et langues vivantes

B - Enseignements techniques, technologiques, et complémentaires

C - Enseignements scientifiques, techniques et technologiques, et Stage

D - Enseignements scientifiques transversaux et langues vivantes

Semestre 3 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde Chance voir Tableau MCCC SECONDES CHANCES
				Coef.	Coef.	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	
301	Enseignements Scientifiques Transversaux SVS	Anatomie 2	6	2	1	EvT		1	E	45 min	1	E	45 min	
		Adaptations physiologiques à l'exercice			1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	
302	Enseignements Scientifiques Transversaux SHS	Sciences de l'intervention professionnelle et de l'expertise en sport en en éducation physique	6	2	1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	
		Activité, expérience, et performance			1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	
303	Enseignements Scientifiques Spécifiques aux parcours 1, 2 et 4	Biomécanique du geste sportif (EM, ES, APAS)	6	2	1	EvC		2 EvC	E + QCM sur PC	2h	2	E + QCM sur PC	2h	
	Enseignements Scientifiques Spécifiques aux parcours 1	Démarche de projet en milieu éducatif			1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	
307	Enseignements techniques et technologiques (1) spécifiques parcours 1	Théorie Sports de raquette	3	1	1	EvC + EvT	40%	2 EvC + 1 EvT	O + E	1h	1	E	1h30	
		Théorie Entretien et santé			1	EvC + EvT	40%	2 EvC + 1 EvT	O + E	1h	1	E	1h30	
311	Enseignements techniques et technologiques (2) spécifiques parcours 1	Pratique badminton, TT	3	1	1	EvC			TP		1	TP	2h	
		Pratique Entretien santé			1	EvC			TP		1	TP	2h	
314	Enseignements complémentaires spécifiques au parcours 1	Connaissance du milieu d'intervention : Analyse de l'activité de l'enseignant ; connaissance institutionnelle du milieu scolaire	3	1	1	EvC + EvT	40% EvC 60% EvT	2 EvC + 1 CT	D + A + E	1h30	1	E	1h30	
318	Langue vivante	Anglais 2.1.	3	1	1	EvC		2	O + E		2	O + E		

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES : A : travaux TD

Semestre 4 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde Chance voir Tableau MCCC SECONDES CHANCES
				Coef.	Coef.	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	
401	Enseignements Scientifiques Transversaux	Théories de la motricité et du contrôle moteur	6	2	1	EvT		1	E	6h	1	E	6h	
		Du geste à l'intervention : approche ergonomique des pratiques corporelles			1	EvCC	100%	2TP et 1 EvT	2TP et 1 EvT	0h45	1	TP	0h45	
402	Enseignements Scientifiques (1) spécifiques au parcours 1	Histoire du sport	6	2	1	EvT en ligne		1	E	6h	1	E	6h	
		Méthodologie de l'enseignement de l'EPS dans le second degré			1	EvT en ligne		1	E	6h	1	E	6h	
407	Enseignements Scientifiques (2) spécifiques aux parcours 1, 2 et 4	Croissance, maturation et activité physique (APAS, EM, ES)	3	1	1	EvCC et EvT	100%	2EvC	TP	1h30	2	TP		
409	Enseignements techniques et technologiques (3) spécifiques parcours 1	Théorie sports collectifs petit terrains	3	1	0,3	EvC + EvT	40%	2EvC + 1 EvT	O + E	1h 6h	1	E	6h	
		Théorie APPN : escalade, CO, canoe-kayak			0,3	EvC + EvT	40%	2EvC + 1 EvT	O + E	1h 6h	1	E	6h	
		Théorie athlétisme			0,3	EvC + EvT	40%	2 EvC + 1 EvT	O + E	1h 6h	1	E	6h	
413	Enseignements techniques et technologiques (4) spécifiques parcours 1	Pratique sports collectifs petits terrains	3	1	0,3	EvC			TP	2h	1	TP	2h	
		Pratique APPN : escalade, CO, canoe-kayak			0,3	NEUTRALISATION								
		Pratique athlétisme			0,3	EvC			TP	2h	1	TP	2h	
416	Enseignement optionnel 1 non obligatoire dans le parcours	Option diplômante ciblée sur APSA ou public particuliers	3	1	0,75	EvC et EvT	50%/50%	2EvC / 1EvT	A ou E ou O selon APSA et public	6h	1	E	6h00	
	Enseignement optionnel 2 non obligatoire dans le parcours	Option Pratiques physiques et sportives du jeune enfant			0,75	EvC et EvT	50%/50% 100%	2EvC / 1EvT	TP + E	1h30	1	E	6h00	
	Enseignement optionnel 3 non obligatoire dans le parcours	Option concours des collectivités territoriales			0,75	EvT		1	E	6h	1	E	6h	
	Enseignement transversal	PPF			0,25	EvT		2	O + M	O / 4mn	2	O + M	O / 4mn	
417	Stages 50h Pratique personnelle d'un sport en structure extra universitaire à raison de 100h, et pratique d'animation, d'initiation avec des enfants ou adolescents à raison de 50h (à valider sur L1L2)		3	1	1	EvT		1	O ou M	0h20	1	O ou M	0h20	Note de stage enregistrée sous condition de validation, sinon défaillant à l'UE 417
				validation	validation	Note de stage enregistrée sous condition de validation, sinon défaillant								
420	Langue vivante	Anglais 2.2.	3	1	1	EvC			O + E			O + E		

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif. REMARQUES : A : Mise en situation et évaluation pratique

Licence STAPS - Éducation et Motricité (Parcours standard) – NIVEAU 3

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 crédits hors UE libre

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :

AD Bloc Enseignements scientifiques UE 511, 512, 513, 514 ; UE 611, 612

BE Bloc Enseignements techniques et technologiques UE 515, 516 ; UE 613, 614

CF Bloc Enseignements préprofessionnels et transversaux UE 517, 518, 550 ; UE 615, 65, 66

Semestre 5 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	Evaluation initiale							RSE avec aménagement des examens			2nde Chance voir Tableau MCCC SECONDES CHANCES
				Coef.	Coef.	Type Contrôle	% EVC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	
511	L'intervention de l'enseignant : ancrages épistémologiques et théoriques		3	1	1	EvC/EvT	40%	3	E	2h	1	E	2h	
512	Analyse de l'activité de l'élève en relation avec les apprentissages dans les APS		3	1	1	EvC/EvT	40%	3	O + E	2h	1	E	2h	
513	Analyse socio-historique du système éducatif, enjeux et débats		3	1	1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	
514	Enseignements scientifiques : mécanique et physiologie	Analyse mécanique du geste sportif. Etudes de cas.	3	1	0,5	EvC		2	E + QCM sur PC		2	E + QCM sur PC	2h	
		Adaptations physiologiques à l'exercice			0,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	
515	Enseignements techniques et technologiques (5) spécifiques parcours 1	Théorie activités de production de performance : Natation	6	2	0,66	EvC		2	O + E	1h30	1	E	1h30	
		Théorie activités gymniques			0,66	EvC		2	O + E	1h30	1	E	1h30	
		Théorie activités artistiques			0,66	EvC		2	O + E	1h30	1	E	1h30	
516	Enseignements techniques et technologiques (6) spécifiques parcours 1	Pratique activités de production de performance : Natation	3	1	0,33	EvC		2	TP	2h	1	TP	2h	
		Pratique activités gymniques			0,33	EvC		2	TP	2h	1	TP	2h	
		Pratique activités artistiques			0,33	EvC		2	TP	2h	1	TP	2h	
517	Enseignements professionnels optionnels spécifiques au parcours	Option enseignement dans le premier degré	3	1	1	EvC		2	TP		1	E	1H30	
		Option concours des collectivités territoriale				EvC		2	TP		1	E	1h30	
		Option méthodologie de l'expression écrite et orale				EvC		2	TP		1	E	1h30	
518	Préprofessionnalisation	Stage 50h d'observation et d'intervention éducative en APS dans les milieux professionnels diversifiés : périscolaire, associatif, entreprise, collectivités territoriales, etc.	3	1	1	EvC		2	O/E/M		1	M		
550	Langue vivante	Anglais 3.1	3	1	1	EvC			O+E			O+E		

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Semestre 6 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	Evaluation initiale							RSE avec aménagement des examens			2nde Chance voir Tableau MCCC SECONDES CHANCES
				Coef.	Coef.	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	
611	Sciences de l'intervention éducative	L'intervention de l'enseignant. Théories, méthodes et résultats de recherche	6	2	0,75	EvC/EvT	40%	3	O + E	2h 3h	1	E	3h	
		Histoire des pratiques corporelles dans le système éducatif au XX ^e siècle			0,75	EvT		1	E	4h 6h	1	E	6h	
		Méthodologie de l'expression écrite et orale			0,5	EvC		2	TP		1	E	2h	
612	Transmission des APS	Culture sportive et éducation physique	6	2	0,75	EvC/EvT	40%	3	O + E E	2h 6h	1	E	6h	
		Techniques sportives et éducation corporelle			0,75	EvC/EvT	40%	3	E	2h 3h	1	E	3h	
		Méthodologie de l'expression écrite et orale			0,5	EvC		2	E		1	E	1h	
613	Enseignements techniques et technologiques (7) spécifiques parcours 1	Théorie Sports de combat	6	2	1	EvC		2	O + E E	1h30 2h	1	E	2h	
		Théorie sports collectifs de grand terrain			1	EvC ET		2	O + E E	1h30 6h	1	E	6h	
614	Enseignements techniques et technologiques (8) spécifiques parcours 1	Pratique judo, lutte, savate boxe française	3	1	0,5	EvC			TP	2h	1	TP	2h	
		Pratiques sports collectifs de grand terrain			0,5	EvC			TP	2h	1	TP	2h	
615	Formation professionnelle à l'enseignement scolaire de l'EPS	Stage 50h d'observation et d'intervention éducative en milieu scolaire (premier degré ou second degré)	3	1	1	EvC		2	O/E/M		1	E	2h	
		Analyse réflexive sur sa pratique d'enseignant												
65	UE libre	UE libre	3	1	1									
66	Langue vivante	Anglais 3.2	3	1	1	EvC			O+E			O+E		

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.



**UFR SCIENCES ET TECHNIQUES
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 – 2020**

Modifiées suite au Covid19

**Licence STAPS :
Education et Motricité**

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Responsables pédagogiques N1 STAPS Clermont :

THOMAS Frédérique frederique.thomas@uca.fr

GRIMBERT Alain alain.grimbert@uca.fr

Responsables pédagogiques N1 STAPS Vichy :

BOYER Simon simon.boyer@uca.fr

ENNEQUIN Gaël gael.ennequin@uca.fr

Responsable pédagogique N2 EM : Lilian CARRIAS lilian.carrias@uca.fr

Responsable pédagogique N3 EM : Marc CIZERON marc.cizeron@uca.fr

Contact en scolarité :

N1 STAPS Clermont : Sandrine BERKES sandrine.berkes@uca.fr

N1 STAPS Vichy : Charlotte MARATRAT charlotte.maratrat@uca.fr

N2 : Benoît BOBOUL benoit.boboul@uca.fr

N3 : Laure TRANCHET laure.tranchet@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Assiduité obligatoire : 0 absence autorisée conformément au règlement des études STAPS

Stages

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

Pour l'évaluation continue, la mention distingue les absences justifiées des absences injustifiées.

- A partir d'une absence justifiée, un examen de remplacement sera organisé.
- A partir d'une absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant.

L'enseignant peut attribuer une note de pratique d'APSA à des étudiants qui ont une période de dispense telle que leur quantité de pratique est supérieure ou égale à la moitié des leçons programmées. Dans le cas contraire, si l'enseignant peut leur proposer une activité annexe, du type observation, analyse, conseil, etc. à laquelle il adjoint éventuellement une commande de travail à rendre sous forme de dossier, de compte-rendu ou autre, l'enseignant peut attribuer une note à l'étudiant, dans la limite maximum de 06/20. Dans tous les cas, il va de soi que ces étudiants

ont pu attester d'une raison médicale légitime. Il convient néanmoins de proposer à l'étudiant de choisir entre le fait d'être déclaré défaillant ou de se voir attribuer une note.

Accès à la salle d'examen

Aucun retard autorisé. Voir règlement des études STAPS

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation, l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2nde chance les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Maquettes de la formation :

Principe général de compensation :

	Compensation intégrale	Blocs non compensables	Choix de la compensation asymétrique
Niveau 1	X		
Niveau 2		X	
Niveau 3		X	

Détails des blocs de connaissances et de compétences :

	Intitulé des blocs de connaissances et de compétences + UE qui les composent	Crédits attribués aux blocs	Indiquer (X) les blocs compensés par aucun autre
Niveau 1			
Niveau 2	A (S3) : Bloc Enseignements scientifiques UE 301, 302 Langue vivante UE 318	21	X
	B (S3) : Enseignements techniques et technologiques spécifiques UE 307, 311 Enseignements complémentaires UE 303, 314	9	X
	C (S4) : Enseignements scientifiques spécifiques UE 402 Enseignements techniques et technologiques UE 409, 413 Stage UE 417	15	X
	D (S4) : Enseignements scientifiques transversaux UE 401 Enseignement scientifique UE 407 Enseignement optionnel UE 416 Langue vivante UE 420	15	X
Niveau 3	A (S5) Bloc Enseignements scientifiques UE 511, 512, 513, 514	12	X
	B (S5) : Bloc Enseignements techniques et technologiques UE 515, 516	9	X
	C (S5) Bloc Enseignements préprofessionnels et transversaux UE 517, 518, 550	9	X
	D (S6) Bloc Enseignements scientifiques UE 611, 612	12	X
	E (S6) Bloc Enseignements techniques et technologiques UE 613, 614	9	X
	F (S6) Bloc Enseignements préprofessionnels et transversaux UE 615, 65, 66	9	X

Licence STAPS - Éducation et Motricité (Parcours standard) – NIVEAU 1

Parcours adapté renforcé tel que défini en annexe jointe « Extrait délibération CFVU Parcours adaptés STAPS 2019-2020 ».

(Niveau 1 commun avec les autres niveaux des autres licences STAPS)

Niveau 1 en compensation intégrale

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Semestre 1 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits			Adaptation examens terminaux de la seconde chance à préciser (pas plus d'un examen par UE) :	Seconde chance				
				Coef.	Coef.		Type Contrôle	% EVC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
101	Enseignements scientifiques sciences de la vie et de la santé (1)	Anatomie 1 Bioénergétique de l'exercice musculaire	6	2	2	1 sujet anatomie et bioénergétique de l'exercice musculaire	EvT		1	E	6h
102	Enseignements scientifiques sciences humaines et sociales (1)	Sociologie des pratiques sportives Histoire du mouvement sportif	6	2	2	1 sujet sociologie des pratiques sportives et histoire du mouvement sportif	EvT		1	E	6h
103	Enseignement scientifique Economie et Gestion	Economie et gestion du sport	3	1	1	1 sujet économie et gestion du sport	EvT		1	E	6h
104	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements théoriques	THEORIE APSA 1 1 APSA parmi liste ci-dessous. THEORIE APSA 2 1 APSA parmi liste ci-dessous. THEORIE APSA 3 1 APSA parmi liste ci-dessous.	6	2	0,66 0,66 0,66	1 sujet concernant les 3 enseignements théoriques des APS	EvT		1	E	6h
105	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements pratiques	PRATIQUE APSA 1 1 APSA parmi liste ci-dessous. PRATIQUE APSA 2 1 APSA parmi liste ci-dessous. PRATIQUE APSA 3 1 APSA parmi liste ci-dessous.	3	1	0,33 0,33 0,33	Neutralisé Neutralisé Neutralisé					
106	Enseignements optionnels	Méthodologie d'aide à l'écrit et soutien PPF	3	1	1	1 sujet de Méthodologie d'aide à l'écrit et soutien	EvT		1	E	6h
107	UE transversale	Outils informatiques, MTU, recherche documentaire	3	1	1	1 sujet outils informatiques, MTU, recherche documentaire	EvT		1	E	6h

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques).

Semestre 2 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coef.	Coef.	Adaptation examens terminaux de la seconde chance à préciser :	Seconde chance				
							Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
201	Enseignements scientifiques sciences de la vie et de la santé (2)	Fonctions biologiques	6	2	1	1 sujet fonction biologique et biomécanique	EvT		1	E	6h
		Biomécanique			1						
202	Enseignements scientifiques sciences humaines et sociales (2)	Psychologie du développement et de l'apprentissage	6	2	1	1 sujet en psychologie de l'apprentissage et du développement et en anthropologie des pratiques physiques, sportives et artistiques	EvT		1	E	6h
		Anthropologie des pratiques physiques, sportives et artistiques			1						
203	Connaissances technique et culturelle des APS (2) - Enseignements théoriques	THEORIE APSA 4 1 APSA parmi liste ci-dessous.	6	2	0,66	1 sujet concernant les 3 enseignements théoriques des APS	EvT		1	E	6h
		THEORIE APSA 5 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66						
		THEORIE APSA 6 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,66						
204	Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements pratiques	PRATIQUE APSA 4 1 APSA parmi liste ci-dessous.	3	1	0,33	Neutralisé					
		PRATIQUE APSA 5 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,33	Neutralisé					
		PRATIQUE APSA 6 1 APSA parmi liste ci-dessous.			0,33	Neutralisé					
205	Enseignements professionnel transversal	Méthodologie du projet d'animation dans les APS : analyse du contexte, planification, mise en œuvre, évaluation (compétence liées aux prérogatives professionnelles du DEUG)	3	1	1	Mémoire ou rapport	EvT		1	M	15jours
206	Enseignements professionnels d'information sur les parcours spécifiques	Connaissance du milieu professionnel parcours 1, 2, 3 et 4	3	1	1	1 sujet concernant deux enseignements de parcours spécifiques sur la connaissance du milieu professionnel	EvT		1	E	6h
207	Langue vivante	Anglais 1.	3	1	1	1 sujet écrit	EvT		1	E	8h

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques).

ence STAPS - Éducation et Motricité (Parcours standard) – NIVEAU 2

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :

A – Enseignements scientifiques et langues vivantes

B - Enseignements techniques, technologiques, et complémentaires

C - Enseignements scientifiques, techniques et technologiques, et Stage

D - Enseignements scientifiques transversaux et langues vivantes

Semestre 3 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coef.	Coef.	Adaptation examens terminaux de la seconde chance à préciser (pas plus d'un examen par UE) :	Seconde chance				
							Type Contrôle	% EVC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
301	Enseignements Scientifiques Transversaux SVS	Anatomie 2	6	2	1	neutralisé Ecrit	EvT		1	E	45 min
		Adaptations physiologiques à l'exercice			1			1	E	6h	
302	Enseignements Scientifiques Transversaux SHS	Sciences de l'intervention professionnelle et de l'expertise en sport en en éducation physique	6	2	1	Ecrit 1 épreuve avec Science de l'inter et activité et expérience	EvT		1	E	6h
		Activité, expérience, et performance			1						
303	Enseignements Scientifiques Spécifiques aux parcours 1, 2 et 4	Biomécanique du geste sportif (EM, ES, APAS)	6	2	1	Ecrit neutralisé	EvT		1	E	6h
	Enseignements Scientifiques Spécifiques aux parcours 1	Démarche de projet en milieu éducatif			1					1	E
307	Enseignements techniques et technologiques (1) spécifiques parcours 1	Théorie Sports de raquette	3	1	1	Ecrit	EvT		1	E	6h
		Théorie Entretien et santé			1						
311	Enseignements techniques et technologiques (2) spécifiques parcours 1	Pratique badminton, TT	3	1	1	Neutralisation	Neutralisation				
		Pratique Entretien santé			1						
314	Enseignements complémentaires spécifiques au parcours 1	Connaissance du milieu d'intervention : Analyse de l'activité de l'enseignant ; connaissance institutionnelle du milieu scolaire	3	1	1	Ecrit	EvT		1	E	6h
318	Langue vivante	Anglais 2.1.	3	1	1		EvT		2	O + E	

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques).

Semestre 4 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC (Eléments constitutifs de l'UE)	Crédits	Coef.	Coef.	Adaptation examens terminaux de la seconde chance à préciser :	Seconde chance				
							Type Contrôle	% EvC/EVT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
401	Enseignements Scientifiques Transversaux	Théories de la motricité et du contrôle moteur	6	2	1	1 écrit avec Théorie de la Mot + ergo	EVT		1	E	6h
		Du geste à l'intervention : approche ergonomique des pratiques corporelles			1						
402	Enseignements Scientifiques (1) spécifiques au parcours 1	Histoire du sport	6	2	1	1 écrit histoire +méthodo	EVT		1	E	6h
		Méthodologie de l'enseignement de l'EPS dans le second degré			1						
407	Enseignements Scientifiques (2) spécifiques aux parcours 1, 2 et 4	Croissance, maturation et activité physique (APAS, EM, ES)	3	1	1	Ecrit	EVT		1	E	6h
409	Enseignements techniques et technologiques (3) spécifiques parcours 1	Théorie sports collectifs petit terrains	3	1	0,3	Ecrit	EVT		1	E	6h
		Théorie APPN : escalade, CO, canoë-kayak			0,3						
		Théorie athlétisme			0,3						
413	Enseignements techniques et technologiques (4) spécifiques parcours 1	Pratique sports collectifs petits terrains	3	1	0,3	Neutralisation	Neutralisation				
		Pratique APPN : escalade, CO, canoë-kayak			0,3						
		Pratique athlétisme			0,3						
416	Enseignement optionnel 1 non obligatoire dans le parcours	Option diplômante ciblée sur APSA ou public particuliers	3	1	0,75	Selon apsa ou option	EVT		1	A ou E	6h
	Enseignement optionnel 2 non obligatoire dans le parcours	Option Pratiques physiques et sportives du jeune enfant			0,75	1 écrit	EVT		1	E	6H
	Enseignement optionnel 3 non obligatoire dans le parcours	Option concours des collectivités territoriales			0,75	1 oral	EVT		1	O	20min
	Enseignement transversal	PPF			0,25		EVT		1	M	2 semaines
417	Stages 50h Pratique personnelle d'un sport en structure extra universitaire à raison de 100h, et pratique d'animation, d'initiation avec des enfants ou adolescents à raison de 50h (à valider sur L1L2)		3	1	1	Note de stage enregistrée sous condition de validation, sinon défaillant	EVT		1	O ou M	0h20
				validation	validation						
420	Langue vivante	Anglais 2.2.	3	1	1		EVT	100%		O+ E	

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EVT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques).

REMARQUES : A : Mise en situation et évaluation pratique

ence STAPS - Éducation et Motricité (Parcours standard) – NIVEAU 3

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 crédits hors UE libre

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :

AD Bloc Enseignements scientifiques UE 511, 512, 513, 514 ; UE 611, 612

BE Bloc Enseignements techniques et technologiques UE 515, 516 ; UE 613, 614

CF Bloc Enseignements préprofessionnels et transversaux UE 517, 518, 550 ; UE 615, 65, 66

Semestre 5 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	Coef.	Coef.	Adaptation examens terminaux de la seconde chance à préciser (pas plus d'un examen par UE) :	Seconde chance				
							Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
511	L'intervention de l'enseignant : ancrages épistémologiques et théoriques		3	1	1	Ecrit	EvT		1	E	6h
512	Analyse de l'activité de l'élève en relation avec les apprentissages dans les APS		3	1	1	Ecrit	EvT		1	E	6h
513	Analyse socio-historique du système éducatif, enjeux et débats		3	1	1	Ecrit	EvT		1	E	6h
514	Enseignements scientifiques : mécanique et physiologie	Analyse mécanique du geste sportif. Etudes de cas.	3	1	0,5	Ecrits : 8h pour les deux EC	EvT		2	E + QCM sur PC	6h
		Adaptations physiologiques à l'exercice			0,5		EvT		1	E	2h
515	Enseignements techniques et technologiques (5) spécifiques parcours 1	Théorie activités de production de performance : Natation	6	2	0,66	Ecrit	EvT		1	E	6h
		Théorie activités gymniques			0,66						
		Théorie activités artistiques			0,66						
516	Enseignements techniques et technologiques (6) spécifiques parcours 1	Pratique activités de production de performance : Natation	3	1	0,33	Neutralisation	EvT		1	TP	2h
		Pratique activités gymniques			0,33		EvT		1	TP	2h
		Pratique activités artistiques			0,33		EvT		1	TP	2h
517	Enseignements professionnels optionnels spécifiques au parcours	Option enseignement dans le premier degré	3	1	1	1 étude de document (Devoir à remettre en 6H)	EvT		1	E	6H
		Option concours des collectivités territoriale				1 Ecrit	EvT		1	E	6H
		Option méthodologie de l'expression écrite et orale				Ecrit	EvT		1	E	6h
518	Préprofessionnalisation	Stage 50h d'observation et d'intervention éducative en APS dans les milieux professionnels diversifiés : périscolaire, associatif, entreprise, collectivités territoriales, etc.	3	1	1	Dossier	EvT		1	M	48h
550	Langue vivante	Anglais 3.1	3	1	1		EvT			O+E	

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques).

Semestre 6 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	Coef.	Coef.	Adaptation examens terminaux de la seconde chance à préciser :	Seconde chance				
							Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
611	Sciences de l'intervention éducative	L'intervention de l'enseignant. Théories, méthodes et résultats de recherche	6	2	0,75	Ecrit	EvT		1	E	6h
		Histoire des pratiques corporelles dans le système éducatif au XX ^e siècle			0,75	Ecrit	EvT		1	E	6h
		Méthodologie de l'expression écrite et orale			0,5	Ecrit	EvT		1	E	6h
612	Transmission des APS	Culture sportive et éducation physique	6	2	0,75	Ecrit	EvT		1	E	6h
		Techniques sportives et éducation corporelle			0,75	Ecrit	EvT		1	E	6h
		Méthodologie de l'expression écrite et orale			0,5	Ecrit	EvT		1	E	6h
613	Enseignements techniques et technologiques (7) spécifiques parcours 1	Théorie Sports de combat	6	2	1	Ecrit	6h				
		Théorie sports collectifs de grand terrain			1						
614	Enseignements techniques et technologiques (8) spécifiques parcours 1	Pratique judo, lutte, savate boxe française	3	1	0,5	Neutralisation					
		Pratiques sports collectifs de grand terrain			0,5	Neutralisation					
615	Formation professionnelle à l'enseignement scolaire de l'EPS	Stage 50h d'observation et d'intervention éducative en milieu scolaire (premier degré ou second degré)	3	1	1	Ecrit / dossier	EvT		1	E	24h
		Analyse réflexive sur sa pratique d'enseignant									
65	UE libre	UE libre	3	1	1						
66	Langue vivante	Anglais 3.2	3	1	1		EvT			O+E	

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques).

SEMESTRE 4 EVALUATION INITIALE LICENCE 2 STAPS : Management du sport

UE	EC	Responsables UE et/ou EC si différents	MCCC initiales	Le cas échéant demandes de modifications MCCC	Nature du dispositif d'évaluation mis en place
401 Enseignements Scientifiques Transversaux	Théories de la motricité et du contrôle moteur	L. ROCHE	1 Evt E 1H30 RSE: Idem	Evt	1 écrit de 6h
	Du geste à l'intervention : approche ergonomique des pratiques corporelles	F.Coutarel	EvC 2TP et 1 Evt E 0H45 RSE :1E 0H45	EvC	2 TP
405 Enseignements Scientifiques (1) spécifiques au parcours (3)	Droit du sport	Fred Thomas	EvC 2 E RSE : 1 Evt 1H30	Evc	1 écrit déjà effectué + 1 écrit à rendre mais déjà donné
	Entreprise et marques de sport	Dieter Hillairet	EVT 1E 1H30 RSE : EVT 1E 1H30	EvC	travaux TD
408 Enseignements scientifiques (2) spécifiques au parcours (3)	Sociologie des cultures sportives	Falaix Lebas Corneloup Goimard	EvT 1E 2H RSE : EVT 1E 2H	evc	Ecrit 6h (3 enseignants/3 questions) 1 devoir déjà donné par M.LEBAS
411 Enseignements techniques technologiques (3) spécifiques parcours (3)	Théorie Multi activités été	Motard	EvT 1E 1H RSE: EVT 1E 1H	EVC	1 dossier déjà rendu + Evaluation en cc
	Théorie des loisirs récréatifs et culturels	Ludovic Falaix	EvT 1E 1H RSE: EVT 1E 1H	EVT	Ecrit 6h
	Théorie des pratiques sportives alternatives et/ou innovante	Frédéric Lebas	EvT 1E 1H RSE: EVT 1E 1H		
414 Enseignements techniques et technologiques (4) spécifiques parcours (3)	Pratique Multi activités été	Motard Hammache	EvC 3 A RSE : 1 A	neutralisé	neutralisé
	Pratique loisirs récréatifs et culturels DANSE	Duhameau	EvC 1 A RSE : 1 A	Evc	TP
	Pratiques sportives alternatives et/ou innovante SKATE	Labattu	EvC 1 A RSE : 1 A	EVC	TP
416 Enseignement optionnel 1 non obligatoire dans le parcours	Option diplômante ciblée sur APSA ou public particulier		EvC 2 TP et EVT 1 A RSE : 1 A	2 Evc et 1 Evt 50%/50%	A ou E ou O selon APSA et public 6h
416 Enseignement optionnel 2 non obligatoire dans le parcours	Option Pratiques physiques et sportives du jeune enfant	M-L Deschamps	EvC 2TP et EvT 1 E 1H30 RSE : EVT 1E 1H30	2 Evc	TP+E
416 Enseignement optionnel 3 non obligatoire dans le parcours	Option concours des collectivités territoriales	Fred.Thomas	EvT 1E 1H RSE : EVT 1E 1H	Inchangé	Ecrit 6h
416 Enseignement transversal	PPF	Hammache	EvC 2 O +M; O /4MN RSE : 2 O + M ; O/4MN	Inchangé	déjà effectué
417 Stage 50H		F.THOMAS	EvC 2 M + O 20 MN RSE : M + O 20 MN	EVT	1 rapport de stage ou 1 dossier
417 Pratiques personnelle d'un sport en structure extra universitaire à raison de 100H, et pratique d'animation, d'initiation avec des enfants ou adolescents à raison de 50H (à valider sur L1L2)			Note de stage enregistrée sous condition de validation, sinon défaillant RSE : idem		
420 Langue vivante	Anglais 2.2		EvC O + E RSE : O + E		

SEMESTRE 3 SECONDE CHANCE LICENCE 2 STAPS : Management du sport

UE	EC	Responsables UE et/ou EC si différents	MCCC initiales	Le cas échéant demandes de modifications MCCC	Nature du dispositif d'évaluation mis en place
301 Enseignements Scientifiques Transversaux SVS	Anatomie 2	S. MAITRE	1 EvT 1E 45MN	1 sujet de Physio	Ecrit 6h
	Adaptations physiologiques à l'exercice	J.VERNEY	EvT 1E 1H30		
302 Enseignement scientifiques transversaux SHS	Sciences de l'intervention professionnelle	C.ROLLAND	EvT 1E 1H30	Sujet avec 1 partie Science de l'inter et 1 partie activité et expérience	Ecrit 6h
	Activité, expérience, et performance	M.RECOPE	EvT 1E 1H30		
305 Enseignements scientifiques au parcours 3	Événementiels sportifs + Politiques Publiques	F.Thomas N. Hammache	EvT 1E 1H30	EVT	Ecrit 6h
309 Enseignements techniques et technologiques (1) spécifiques parcours 3	Théorie Multi activités hiver	Motard	EvT 1E 1H	EVT	Oral 30 min
	Théorie activités nautiques	Hammache	EvT 1E 1H	EVT	1 mémoire
313 Enseignements techniques et technologiques(2) spécifiques parcours 3	Pratique Multi activités hiver groupe TP 20 Etudiants	Motard Hammache	1 Autre	neutralisé	neutralisé
	Pratique activités nautiques (2groupes)	Hammache	1 TP		
316 Enseignements complémentaires spécifiques au parcours 3	Introduction au management des organisations sportives	F.Thomas	1E 1H	EVT	Oral 30 min
	Ethnographie des espaces sportifs	L.Falaix	1 M	EVT	Rédaction d'un mémoire
	Analyse financière et conduite de projets	F.Aubert	1E 1H	EVT	Ecrit 6h
318 Langue vivante	Anglais 2.1		2 O + E		

SEMESTRE 4 SECONDE CHANCE LICENCE 2 STAPS : Management du sport

UE	EC	Responsables UE et/ou EC si différents	MCCC initiales	Le cas échéant demandes de modifications MCCC	Nature du dispositif d'évaluation mis en place
401 Enseignements Scientifiques Transversaux	Théories de la motricité et du contrôle moteur	L. ROCHE	1 EvT E 1H30	1 Evt 1 epreuve avec Théorie de la mot + ergo	ecrit de 6h
	Du geste à l'intervention : approche ergonomique des pratiques corporelles	F.Coutarel	1 EvT E 0h45		
405 Enseignements Scientifiques (1) spécifiques au parcours (3)	Droit du sport	Fred Thomas	1 EvT 1h30	1 evt	Ecrit 6h
	Entreprise et marques de sport	Dieter Hillairet	1 EvT 1h30		
408 Enseignements scientifiques (2) spécifiques au parcours (3)	Sociologie des cultures sportives	Falaix Lebas Corneloup Goimard	1 EvT 2h00	1 evt	Ecrit 6h
411 Enseignements techniques technologiques (3) spécifiques parcours (3)	Théorie Multi activités été	Motard	1 EvT 1h00	1 evt	oral 30 minutes
	Théorie des loisirs récréatifs et culturels	Ludovic Falaix	1 EvT 1h00	1 evt	oral 30 minutes
	Théorie des pratiques sportives alternatives et/ou innovante	Frédéric Lebas	1 EvT 1h00	1 evt	oral 30 minutes
414 Enseignements techniques et technologiques (4) spécifiques arcsours (3)	Pratique Multi activités été	Motard Hammache	1 EvT A	neutralisation	neutralisation
	Pratique loisirs récréatifs et culturels	Duhameau	1 EvT A		
	Pratiques sportives alternatives et/ou innovante SKATE	Labattu	1 EvT A		
416 Enseignement optionnel 1 non oblatoire dans le parcours	Option diplomante ciblée sur APSA ou public particulier		1 EvT A	1 evt	1 A ou E selon APSA publics 6h
416 Enseignement optionnel 2 non obligatoire dans le parcours	Option Pratiques physiques et sportives du jeune enfant	M-L Deschamps	1 EvT 1h30	1 evt	Ecrit 6h
416 Enseignement optionnel 3 non obligatoire dans le parcours	Option concours des collectivités territoriales	Fred.Thomas	1 EvT 1h00	1 evt	oral 20 minutes
416 Enseignement transversal	PPF	Hammache	2 O + M O / 4 MN	1 evt	1 mémoire 2 semaines
417 Stage 50H		F.THOMAS	2 M + O 20 min	1 EVT	1 rapport de stage ou 1 dossier
417 Pratiques personnelle d'un sport en structure extra universitaire à raison de 100H, et pratique d'animation, d'initiation avec des enfants ou adolescents à raion de 50H (à valider sur L1L2)					
420 Langue vivante	Anglais 2.2		O+E		

EVALUATION INITIALE Licence 3 STAPS Management du Sport

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

Niveaux N1/N2/N3 SEMESTRES PAIRS	UE	EC	Responsables UE et/ou EC si différents	MCCC initiales	Le cas échéant demandes de modifications MCCC	Nature du dispositif d'évaluation mis en place	Date/période envisagée
N3 SEMESTRE 6	631 Micro-projet	Micro-projet	Hillairet	EvC 2 M + S RSE : 2 M + S	inchangé	les soutenances se feront en visio si elles ne peuvent pas avoir lieu en présentiel	mémoire semaine 20, soutenances le 18/05
	632 Enseignement scientifiques	Sport, Territoire et Politiques Publiques	falaix thomas	EvT 1 E 2H RSE : EVT 1E 2H	CC 100%	2 controles à distance. Documents déposés sur moodle et question de synthèse. 1 CC déposé le 3avril, à rendre pour le 4 mai. 1 CC déposé le 24 mars, à rendre pour le 17 avril.	1 CC déposé le 3avril, à rendre pour le 4 mai. 1 CC déposé le 24 mars, à rendre pour le 17 avril.
		Sciences sociales et organisations sportives	Thomas	EvT 1 E 2H RSE : EVT 1E 2H	EvT 1E 6h		
	633 Pratiques sportives et territoires récréatifs	APS 2 : Ski	motard	EvC 2 A RSE : 1A	inchangé	évaluation continue terminée (sauf RSE: neutralisation)	oraux terminés, dossiers pour le 15 avril
		Audit des territoires sportifs	corneloup	EvC 2 M +S RSE : 1E 2H	inchangé		
	634 Droit, réglementation et normalisation	Management juridique et institutionnel des structures sportives	thomas	EvT 1 E 2H RSE : EVT 1E 2H	EvT UE 1E 6h	écrit durée 6h	Jeudi 7 mai 10h00-16h00
		Normes, sécurité, risques dans les espaces sportifs		EvT 1 E 2H RSE : EVT 1E 2H			
	635 Innovation et création d'activités nouvelles	Markéting des produits et services sportifs	falaix	EvC 2 E + O 1H RSE : 1E 1H	EvC 3 E + M + O	1 CC déposé sur moodle le 24 mars, un dossier/mémoire, un oral déjà effectué	écrit à rendre le 17/04, mémoire à rendre semaine 19, oral déjà effectué
		Gestion de l'innovation	Hillairet	EvT 1 E 1H RSE : EVT 1E 1H			
		Culture entrepreneuriale et sport	Hillairet	EvT 1 E 1H RSE : EVT 1E 1H	CC 100%	divers controles en présentiel, puis un cc (le 25/03) à distance sur temps contraint 2h. Évaluations terminées	évaluation continue terminée sauf pour RSE 1 EVT E
		conception de produits et de services	motard	EvC 1 E + M RSE : 1E 1H30	inchangé	divers controles en présentiel, puis un cc (le 18/03) à distance sur temps contraint 2h. Évaluations terminées	évaluations terminées
	636 Formation professionnelle à l'intervention en management du sport	Stage 100 H	Thomas	EvC 1 M + S RSE : 1 M + S	EvT 1 M	Contenu du mémoire en cours de finalisation en fonction de la possibilité (ou pas) de faire les stages	semaine 21 (ou 22)
65 UE libre	UE Libre						
66 Langue vivante	Anglais 3.2			EvC O + E RSE : O + E			

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

Niveaux N1/N2/N3 SEMESTRES IMPAIRS	UE	EC	Responsables UE et/ou EC si différents	MCCC initiales	Le cas échéant demandes de modifications MCCC	Nature du dispositif d'évaluation mis en place	Date/période envisagée
N3 SEMESTRE 5	531 Projet et espaces sportifs	Ingénierie du projet	falaix	EVT 1E 2H00	Evt UE E 6h	7 étudiants potentiellement concernés. examen écrit 6h	à partir de semaine 25
		Equipements et espaces sportifs	falaix thomas	EVT 1E 2H00			
	532 Enseignements scientifique	Sociologie du loisir et initiation à la recherche	corneloup	EVT 2 E + M 2H	Evt UE E 6h + M	6 étudiants potentiellement concernés. examen écrit 6h	à partir de semaine 25
		Sociologie de la pratique et méthodologie de la recherche	corneloup	EVT 1 E 2H00			
	533 Pratiques sportives et étude des univers du sport et des loisirs	APS 1 - APPN		EVT 1 Autre	inchangé	1 étudiant concerné. C'est une pratique sportive, donc éventuellement remplacée par une épreuve alternative si pas de présentiel (ou neutralisation).	à partir de semaine 25
		Etude d'un secteur organisationnel	thomas	EVT 1 O 20 MN			
	534 Outils professionnels et logiques managériales	Accompagnement du projet professionnel	falaix thomas	EVT 1 E 1H00	Evt UE 2 E 6h + 0 20mn	4 étudiants potentiellement concernés. examen écrit 6h + oral 20mn en visioconférence	à partir de semaine 25
		Gestion des ressources humaines	thomas	EVT 1 E 1H00			
		Analyse financière des organisations sportives	aubert	EVT 1 E 1H00			
	535 Communication et évènementiel	Ingénierie de l'Évènementiel	falaix	EVT 1 E 2H00	Evt UE 1 E 12h	1 seul étudiant potentiellement concerné. 1 écrit 12h	à partir de semaine 25
Communication		lebas	EVT 1 E 1H00				
Design et infographie		lebas	EVT 1 E 1H00				
Réseaux professionnels et réseaux sociaux		lebas	EVT 1 E 1H00				
550 Langue vivante	Anglais 3.1		EVT O+E				

SECONDE CHANCE Licence 3 STAPS Management du Sport

Les étudiants RSE qui bénéficient de dispositions spéciales (1/3 temps) conservent le principe du 1/3 temps pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à 24h00.

Niveaux N1/N2/N3 SEMESTRES PAIRS	UE	EC	Responsables UE et/ou EC si différents	MCCC initiales	Le cas échéant demandes de modifications MCCC	Nature du dispositif d'évaluation mis en place	Date/période envisagée
N3 SEMESTRE 6	631 Micro-projet	Micro-projet	Hillairet	Evt 2 M + S	inchangé	rendu mémoire numérique + soutenance visio	semaine 26 ou 27
	632 Enseignement scientifiques	Sport, Territoire et Politiques Publiques	falaix thomas	EVT 1 E 1H	EVT UE écrit 6h	devoir en distanciel 6h	à partir de semaine 25
		Sciences sociales et organisations sportives	Thomas	EVT 1 E 1H			
	633 Pratiques sportives et territoires récréatifs	APS 2 : Ski	motard	1 Evt A	inchangé	C'est une pratique sportive, donc éventuellement remplacée par une épreuve alternative si pas de présentiel d'ici fin juin ou neutralisation. devoir en distanciel 6h	à partir de semaine 25
		Audit des territoires sportifs	corneloup	1EVT E 2H			
	634 Droit, réglementation et normalisation	Management juridique et institutionnel des structures sportives Normes, sécurité, risques dans les espaces sportifs	thomas	EVT 1 E 2H	EVT UE écrit 6h	devoir en distanciel 6h	à partir de semaine 25
				Evt 1 E 2H			
	635 Innovation et création d'activités nouvelles	Marketing des produits et services sportifs Gestion de l'innovation Culture entrepreneuriale et sport conception de produits et de services	falaix Hillairet Hillairet motard	Evt 1 E 1H	EVT UE écrit 12h	devoir en distanciel 12h	à partir de semaine 25
Evt 1 E 1H							
Evt 1 E 1H							
EVT 1 E 1H30							
636 Formation professionnelle à l'intervention en management du sport	Stage 100 H	Thomas	1 M + S		mémoire	semaine 27	
65 UE libre	UE Libre						
66 Langue vivante	Anglais 3.2			O + E			



**UFR SCIENCES ET TECHNIQUES
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 – 2020**

Modifiées suite au Covid19

**Annexe : Admission à la formation
préparant au diplôme d'Etat de masseur-
kinésithérapeute - Passerelle STAPS-Kiné**

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la « Passerelle STAPS-Kiné » : Éric DORE eric.dore@uca.fr

Contact en scolarité : Marie-Pierre RIEUTORT M-Pierre.RIEUTORT@uca.fr

Une convention entre l'Université Clermont Auvergne et L'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Vichy fixe le nombre de places réservées aux étudiants ayant validé le premier niveau d'une Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (10 places), ainsi que les modalités retenues pour sélectionner les étudiants.

L'UFR STAPS met en place un parcours spécifique nommé « Passerelle STAPS-Kiné », au sein du niveau 1 commun aux Licences STAPS, à destination des étudiants candidats à l'entrée à l'IFMK. Cette passerelle comprend des enseignements du 1^{er} niveau de Licence STAPS, deux enseignements d'anatomie de niveau 2 STAPS (suivis dès leur N1 par les étudiants inscrits à la passerelle) ainsi qu'un enseignement spécifique supplémentaire d'anatomie des organisations neurologiques.

Résultats d'admissibilité à l'entrée aux études de masso-kinésithérapie

Tous les étudiants inscrits à la passerelle STAPS-Kiné ayant validé leur N1 STAPS en évaluation initiale avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20 figureront dans la liste de classement.

Les étudiants retenus dans cette liste seront ensuite classés selon la moyenne obtenue aux enseignements spécifiques de la passerelle STAPS-Kiné.

Le classement est arrêté par les membres du jury de la passerelle STAPS-Kiné du N1 STAPS. Il comprend les noms et prénoms des étudiants ainsi que leur rang de classement.

L'Université fournit à l'IFMK une liste définitive des étudiants classés pour le recrutement à l'IFMK.

Résultats d'admission

Les résultats d'admission seront prononcés par le jury de sélection de l'IFMK. Une liste principale et une liste complémentaire seront publiées.

L'étudiant effectuera la confirmation de son choix à l'issue de la publication définitive des résultats par l'IFMK. L'IFMK se réserve le droit d'admettre les étudiants inscrits sur les listes complémentaires afin de pourvoir aux places laissées vacantes sur les listes principales ou après désistement éventuel des étudiants.

Rappel des enseignements spécifiques de la Passerelle STAPS-Kiné :

Cf. MCCC des niveaux 1 et 2 des Licences STAPS

Scénario 1 : Possibilité de maintenir des épreuves en présentiel fin juin ou plus tard (dates calquées sur les décisions pour la PACES). Pas de modification des MCCC. Pour information, les examens déjà effectués sont grisés :

	semestre d'enseignement	évaluation initiale			
		coefficient	nb d'épreuves	nature des épreuves	durée des épreuves
Anatomie 1	S1	1	1	QCM	15 mn
Bioénergétique de l'exercice musculaire	S1	1	1	QCM	15 mn
Anatomie 2	S1	1	1	E	45 mn
Fonctions biologiques	S2	1	1	E	1h30 1h
Biomécanique	S2	1	2	TD	2h
Anatomie fonctionnelle	S2	1	1	E	45 mn 30 mn
Connaissance du milieu professionnel (APAS)	S2	1	1	E	1h
Anatomie des organisations neurologiques	S2	1	1	QCM	20 mn
Anatomie spécifique Kiné*	S2	2	1	E*	1h
Anatomie des organisations neurologiques + anatomie spécifique Kiné	S2	3	1	E	1h

E : écrit ; O : oral ; TD : travaux dirigés ; QCM : questions à choix multiples ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

* : Évaluation terminale portant sur l'ensemble des enseignements d'anatomie

Scénario 2 : Impossibilité d'organiser des examens en présentiel, au même titre que les examens du concours PACES. Pour information, les examens déjà effectués sont grisés :

	semestre d'enseignement	évaluation initiale			
		coefficient	nb d'épreuves	nature des épreuves	durée des épreuves
Anatomie 1	S1	1	1	QCM	15 mn
Bioénergétique de l'exercice musculaire	S1	1	1	QCM	15 mn
Anatomie 2	S1	1	1	E	45 mn
Biomécanique	S2	1	2	TD	2h
Fonctions biologiques	S2	2	1	O	20 min
Connaissance du milieu professionnel (APAS)	S2				
Anatomie fonctionnelle	S2	4	1	O	15 min
Anatomie des organisations neurologiques	S2				
Anatomie spécifique Kiné	S2				

E : écrit ; O : oral ; TD : travaux dirigés ; QCM : questions à choix multiples ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

* : Évaluation terminale portant sur l'ensemble des enseignements d'anatomie

1) Organisation spécifique de l'année

semestre 1 :

- Les étudiants suivent l'ensemble des enseignements du S1 de la licence STAPS.
- Les étudiants suivent en supplément l'enseignement d'anatomie du S3 : EC 331 : Système musculo-squelettique. L'évaluation de cet enseignement ne compte pas dans la moyenne du S1 mais sera retenu dans le classement pour la « passerelle STAPS-Kiné »

semestre 2

- Les étudiants suivent l'ensemble des enseignements du S2 de la licence STAPS mais pour l'UE 206 : un des 2 enseignements professionnels de spécialisation sur les parcours spécifiques est obligatoirement l'enseignement APAS. L'autre enseignement professionnel est à choisir parmi ES, EM ou MS
- Les étudiants suivent en supplément l'enseignement d'anatomie du S4 EC 403 : Anatomie fonctionnelle. L'évaluation de cet enseignement ne compte pas dans la moyenne du S2 mais sera retenu dans le classement de la passerelle STAPS-Kiné.
- Les étudiants suivent un enseignement d'anatomie nerveuse préparatoire à l'IFMK (« Anatomie des organisations neurologiques »). Cet enseignement ne compte pas dans la moyenne du S2 mais uniquement pour le classement de la passerelle STAPS-Kiné.
- Les étudiants passent un examen reprenant l'ensemble du programme d'anatomie de L1 et de L2 : « Anatomie spécifique Kiné ». Cet examen ne compte pas dans la moyenne du S2 mais uniquement pour le classement de la passerelle STAPS-Kiné.

2) Modalités de classement pour l'admission à l'IFMK

Sélection

A l'issue du jury de 1^{ère} session de la L1 STAPS, tous ceux dont la moyenne est supérieure ou égale à 12/20 accèdent à l'étape suivante.

Remarque : Dans le cas où le nombre d'étudiants avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20 est inférieur à 10 l'UFRSTAPS se réserve la possibilité de retenir des étudiants supplémentaires à concurrence de 20 étudiants maximum (y compris ceux ayant une moyenne supérieure ou égale à 12/20), en respectant l'ordre décroissant des moyennes à la L1 STAPS.

Admission à l'IFMK

Dix places sont réservées à l'IFMK de Vichy pour les étudiants provenant de la passerelle STAPS-Kiné. Les étudiants retenus à l'issue de l'étape de sélection sont classés selon la moyenne calculée à partir des notes (associées aux coefficients (ET = Examen Terminal : CC = contrôle continu)

- | | |
|--|----------|
| - ET de L1 STAPS d'Anatomie 1 (UE 101) | Coeff. 1 |
| - ET de L1 STAPS de Bioénergétique (UE 101) | Coeff. 1 |
| - Examen spécifique de Fonctions Biologiques (UE 201) | Coeff. 1 |
| - CC de L1 STAPS de Biomécanique (UE 201) | Coeff. 1 |
| - Examen spécifique d'APAS (UE 206) | Coeff. 1 |
| - ET de L2 STAPS d'Anatomie 2 (UE 301) | Coeff. 1 |
| - Examen spécifique d'Anatomie fonctionnelle (EC 403) | Coeff. 1 |
| - Examen spécifique d'Anatomie des organisations neurologiques (AON) | Coeff 1 |
| - Examen spécifique d'Anatomie spécifique Kiné (ASK) | Coeff 2 |

Remarque : En cas d'égalité sur la moyenne calculée sur ces épreuves, les étudiants seront classés dans un premier temps en fonction de leur moyenne en L1 STAPS, et le cas échéant si l'égalité persiste selon leur note à l'enseignement « Anatomie spécifique kiné ».

Les étudiants classés de 1 à 10 sont proposés à l'IFMK de Vichy pour admission. Les résultats définitifs d'admission à l'IFMK seront prononcés pour chacune des filières de recrutement par le jury de sélection de l'IFMK. Une liste principale et une liste complémentaire seront publiées.

pour tout renseignement complémentaire

responsables Passerelle STAPS-Kiné

Eric Doré - eric.dore@uca.fr

tél : 04 73 40 54 11

responsable des enseignements d'Anatomie

Sebastien Maitre - sebastien.maitre@uca.fr

tél :

responsables L1 STAPS

Alain Grimbert

alain.grimbert@uca.fr

Frédérique Thomas

frederique.thomas@uca.fr

tél : 04 73 40 54 17

textes réglementaires de référence

Arrêté du 16 juin 2015

Arrêté du 31 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 16 juin 2015

Convention du 26 juin 2018 UCA / IFMK



**Passerelle
STAPS-Kiné
Organisation
Modalités de Sélection
Année 2019-2020
Modifiées COVID-19**



UFR STAPS, Campus Universitaire des Cézeaux, 3 rue de la Chebarde
TSA 30104 - CS 60026 63178 AUBIERE CEDEX
Tel : 04 73 40 75 35

Doré Eric

Responsable Passerelle STAPS-Kiné

Objet : Modifications des MCCC sur la passerelle STAPS-Kiné - Plan de Continuité Pédagogique

Dans le cadre des dispositions sur le Plan de Continuité Pédagogique Covid-19, la modification des modalités de contrôle des connaissances et compétences (MCCC) de L1 STAPS entraîne nécessairement une modification des MCCC de la passerelle STAPS-Kiné (PSK).

A ce titre, plusieurs changements sont arrêtés :

1/ Compte-tenu que les examens de L1 STAPS sont effectués à distance, ceci ne permet pas de garantir l'équité de traitement des étudiants dans le cadre d'un concours. En conséquence, pour les examens non encore effectués, des évaluations spécifiques des enseignements de L1 et L2 STAPS seront mises en œuvre pour être comptabilisées dans le classement de la PSK.

Les étudiants se soumettront donc pour ces enseignements à deux évaluations distinctes :

- L'une dans le cadre de leur L1 STAPS (comme tous les étudiants de L1 STAPS) qui servira au calcul de leur moyenne de L1 STAPS (qui doit être supérieure à 12/20 pour réussir l'admissibilité de la PSK)
- L'autre dans le cadre de la PSK, dont les résultats serviront pour le calcul de la moyenne finale prise en compte dans le classement de la PSK.

2/ Deux scénarii sont envisagés :

- Scénario 1 : Les étudiants peuvent passer leurs examens de la PSK en présentiel à l'écrit avant la fin de l'année universitaire (en accord avec le calendrier et les modalités des examens du concours PACES). Les MCCC sont simplement allégées en durée des examens
- Scénario 2 : Les étudiants ne peuvent pas passer leurs examens de la PSK en présentiel à l'écrit avant la fin de l'année universitaire. Dans ce cas, les MCCC sont allégées et modifiées : passations individuelles à l'oral et regroupement de plusieurs enseignements dans un même examen. Les coefficients peuvent être modifiés dans ce cas.

Les MCCC de ces deux scénarii sont décrites dans un document spécifique validé par l'UCA.



**UFR SCIENCES ET TECHNIQUES
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**

Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 – 2020**

Modifiées suite au Covid19

Master

**STAPS : Activité Physique Adaptée et Santé
(APA-S)**

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Nathalie BOISSEAU

M1 : Sébastien RATEL, sebastien.ratel@uca.fr, pas de différenciation entre parcours en M1

M2 : Nathalie BOISSEAU, nathalie.boisseau@uca.fr - Parcours APS et APECS

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

Les parcours ne sont présents qu'en Master 2

- Parcours 1 : Activité physique et santé (APS) - Nathalie Boisseau
- Parcours 2 : Activité physique, expérience corporelle, santé - Nathalie Boisseau

Contact en scolarité :

Isabelle CROMARIAS, isabelle.cromarias@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Une absence est considérée comme justifiée dans les cas suivants :

- pour des raisons de santé attestées par un certificat médical ;
- pour des raisons familiales telles que le décès ou la maladie grave d'un proche ;
- pour des convocations officielles (tribunal, examen du permis de conduire, armée...);
- pour des compétitions sportives officielles ;

- pour des raisons autres que celles précédemment citées et qui répondraient à des conditions jugées comme suffisantes par le responsable pédagogique du diplôme.

Ces documents doivent être remis à la scolarité du diplôme et une photocopie à l'enseignant du cours concerné.

En cas d'absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant pour la première session d'examens.

Master : Enseignements concernés : Travaux dirigés et Travaux Pratiques

0 absence injustifiée (justification à fournir dans les 7 jours).

Modalité de contrôle : émargement + comptage des étudiants

Les absences sont gérées par l'enseignant responsable du cours.

Stages

La durée du stage en M1 est de deux mois et d'un minimum de 5 mois en M2. Des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Les stages ont lieu préférentiellement entre Janvier et début Juin. Tout autre option est théoriquement possible dans la mesure où l'étudiant peut assister au tronc commun et UE optionnelles et spécifiques.

Evaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

Pour l'évaluation continue, la composante distingue les absences justifiées des absences injustifiées.

Master : A partir d'une absence justifiée, un examen de remplacement sera organisé.

A partir d'une absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant.

Accès à la salle d'examen

Aucun délai durant lequel un étudiant en retard serait tout de même accepté, ceci s'applique à l'ensemble des formations de la composante.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation :

- l'étudiant doit repasser en 2nde chance l'intégralité des EC, y compris les EC qu'il a validés
- l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2nde chance les EC qu'il a validés, sous réserve d'un échange préalable avec le responsable pédagogique.

Au sein d'une UE non validée, l'étudiant doit repasser l'ensemble des EC pour lesquelles la note fut inférieure à 10. Une absence en seconde chance génère le maintien de la note d'origine. Si l'étudiant se présente pour composer en 2nde chance, la meilleure des deux notes est retenue.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les CM et TD seulement)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue, hors TP)

Le RSE ne peut pas concerner les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Modalités de compensation

La délivrance du diplôme est conditionnée par l'obtention :

- de la moyenne à la partie enseignement (ensemble des UE hors stage)
- de la moyenne à l'EU stage

et donc de la moyenne à l'année (moyenne des 2 semestre stage compris)

Le calcul de la moyenne de la partie enseignement (ensemble des UE des deux semestres hors stage) s'effectue en pondérant chaque UE par le nombre de crédits qui lui sont attribués

M1 Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Activité et projet EC 1 : Analyse de l'activité EC 2 : Ingénierie du projet	3	1.5 1.5	EvT EvT		2 1	E+M M	2h	2 1	E+ M M	2h	1 1	E M	2h
UE 2 : Outils et méthodologie EC 1 : Communication EC 2 : Initiation à la recherche EC 3 : Langue Vivante	9	3 3 3	EvT EvT EvT		1 1 1	M O O	 15' 1h	1 1 1	M O O	 15' 1h	1 1 1	M O O	 15' 1h
UE 3 : Activité physique, milieux professionnels, santé (3EC au choix) EC 1 : Education à la santé et milieux professionnels EC 2 : Désordres métaboliques, activités physiques, prises en charge institutionnelles EC 3 : Education, suivi et programmation nutritionnels EC 4 : Introduction à la démarche ergonomique	9	3 3 3 3	EvT EvC+ EvT EvT EvT		1 3 1 1	E E+M E E	1h30 2h 2h 1h30	1 3 1 1	E E+M E E	1h30 2h 2h 1h30	1 1 1 1	E E E E	1h30 2h 2h 1h30
UE 4 : Approche scientifique spécifique EC 1 : Métabolisme énergétique et adaptations hormonales	9	4.5	EvC+ EvT	30/70	3	E+M	2h	3	E+M	2h	1	E	2h

EC 2 : Structure et fonction des systèmes musculo-squelettiques		4.5	EvC+ EvT	30/70	3	E+M	2h	3	E+M	2h	1	E	2h
---	--	-----	-------------	-------	---	-----	----	---	-----	----	---	---	----

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M1 Semestre 2 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Problématisation et analyse réflexive EC 1 : Epistémologie EC 2 : Communication	3	1.5 1.5	EvC/EvT	25/75	3 1	E+M M	2h	3 1	E+M M	2h	1 1	E M	6h
UE 2 : Prévention, intervention EC 1 : Analyse ergonomique de l'activité EC 2 : Prévention et prise en charge professionnelle	6	3 3	EvT		1 1	M E		1 1	M E		1 1	M E	1h30
UE 3 : Approche scientifique et méthodologique spécifique EC 1 : Outils de mesures : aspects biochimiques, mécaniques et imagerie EC 2 : Micro-Projet	6	3 3	EvT		3 1	M M		3 1	M M	2h	1 1	E M	2h
UE 4 : Méthodologie de stage EC 1 : Travail thématique EC 2 : Méthodologie de la recherche	6		EvT EvT		1 1	M M		1 1	M M		1 1	M M	
UE 5 : Stage (2h d'encadrement par étudiant)	9		EvT		2	M+S	30'	2	M+S	30'	2	M+S	30'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

MASTER mention : STAPS : Activité Physique Adaptée et Santé – Parcours Activité Physique et Santé (APS)

M2 Semestre 3 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Corps et Santé <u>EC 1</u> : Activité physique, expérience corporelle et santé <u>EC 2</u> : Approche scientifiques du corps	3	1.5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h
		1.5	EvT		1	O	15'	1	O	15'	1	O	15'
UE 2 : Langue Vivante <u>EC 1</u> : Anglais	3	3	EvC		2	O + E		2	O + E		1	O	15'
UE 3 : Méthodologies <u>EC 1</u> : Méthodologie – Micro-projet	3	3	EvT		1	O	15'	1	O	15'	1	O	15'
UE 4 : Des savoirs à la conception (3 EC au choix) <u>EC 1</u> : Contrôle et gestion de la masse musculaire dans les situations pathologiques <u>EC 2</u> : Exercice, vieillissement, troubles du métabolisme et santé <u>EC 3</u> : Accompagnement psychologique ; adhésion à la pratique physique <u>EC 4</u> : Maladies cardiovasculaires physiopathologie et réhabilitation par l'activité physique	9	3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h

<u>EC 5</u> : Physiologie de l'exercice chez l'enfant : implication chez l'enfant obèse		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
<u>EC 6</u> : Innovation and Uses : from product to service		3	EvT		1	M		1	M		1	M	1h
<u>EC 7</u> : Foie, Pancréas, Intestin: Pathologies et influence de l'exercice		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
UE 5 : Connaissances scientifiques spécifiques													
<u>EC 1</u> : Education à la santé : place de l'APA		3	EvT		1	M		1	M		1	M	
<u>EC 2</u> : Balance énergétique et pathologie : interaction nutrition et exercice	12	3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
<u>EC 3</u> : Fonction neuromusculaire – Entraînement et réadaptation		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
<u>EC 4</u> : Métabolisme et nutrition, âge et programmation de APS		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M2 Semestre 4 :	Crédits affectés à l'UE	Coef f des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 3 : Stage en milieu professionnel (min 20 semaines) (3h d'encadrement par étudiant)	30	12	EvT		2	M+S	30'	2	M+S	30'	2	M+S	30'

MASTER STAPS : Activité physique adaptée et Santé - Parcours : Activité Physique, expérience corporelle, santé (APECS)

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
			Type de contrôle	% EvC/ EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Corps et Santé <u>EC 1</u> : Activité physique, expérience corporelle et santé <u>EC 2</u> : Approche scientifiques du corps	3	1.5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h
1.5		EvT		1	O	15'	1	O	15'	1	O	15'	
UE 2 : Langue Vivante <u>EC 1</u> : Anglais	3	3	EvC		2	O + E		1	O	15'	1	O	15'
UE 3 : Méthodologies <u>EC 1</u> : Méthodologie – Micro-projet	3	3	EvT		1	O	15'	1	O	15'	1	O	15'
UE 4 : Des savoirs à la conception (3 EC au choix) <u>EC 1</u> : Contrôle et gestion de la masse musculaire dans les situations pathologiques <u>EC 2</u> : Exercice, vieillissement, troubles du métabolisme et santé	9	3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h

<u>EC 3</u> : Accompagnement psychologique ; adhésion à la pratique physique		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
<u>EC 4</u> : Métabolisme et nutrition, âge et programmation des APS		3	EvT		1	M		1	M		1	M	
<u>EC 5</u> : Education à la santé : place de l'APA		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
<u>EC 6</u> : Fonction neuromusculaire – entraînement et réadaptation		3	EvT		1	M		1	M		1	M	
<u>EC 7</u> : Ethnography and interpretation		3	EvT		1	M		1	M		1	M	
<u>EC 8</u> : Innovation and USES : from product to service		3	EvT		1	M		1	M		1	M	
<u>EC 9</u> : Ritual dance and performance		3	EvT		1	M		1	M		1	M	
<u>EC 10</u> : Structuring knowledge in digital age													
UE 5 : Connaissances scientifiques spécifiques													
<u>EC 7</u> : Foie, Pancréas, Intestin: Pathologies et influence de l'exercice		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
<u>EC 2</u> : Balance énergétique et pathologie : interaction nutrition et exercice	12	3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
<u>EC 3</u> : Physiologie de l'exercice chez l'enfant : implication chez l'enfant obèse		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
<u>EC 4</u> : Maladies cardiovasculaires : physiopathologie et réhabilitation par l'activité physique		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1h	E	1h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coef f des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 3 : Stage en laboratoire (min 20 semaines) <u>(3h d'encadrement par étudiant)</u>	30	12	EvT		2	M+S	30'	2	M+S	30'	2	M+S	30'



**UFR SCIENCES ET TECHNIQUES
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 – 2020**

Modifiées suite au Covid19

**Master STAPS :
Ingénierie et ergonomie de l'activité
physique**

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Fabien COUTAREL, fabien.coutarel@uca.fr

Responsables M1 :

Joffrey BEAUJOUAN, joffrey.beaujouan@uca.fr

Michel RECOPE, michel.recope@uca.fr

Responsables M2 :

Fabien COUTAREL, fabien.coutarel@uca.fr (parcours Intervention ergonomique et conception des systèmes complexes – IECSC)

Géraldine RIX-LIEVRE, geraldine.rix@uca.fr (parcours Activité Physique, expérience corporelle, santé – APECS)

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

- Parcours 1 : Intervention ergonomique et conception des systèmes complexes -
Fabien COUTAREL, 04 73 40 77 35, fabien.coutarel@uca.fr
- Parcours 2 : Activité physique, expérience corporelle, santé -
RIX-LIEVRE Géraldine, 04 73 40 78 55, geraldine.rix@uca.fr

Contact en scolarité :

Isabelle CROMARIAS, isabelle.cromarias@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Une absence est considérée comme justifiée dans les cas suivants :

- pour des raisons de santé attestées par un certificat médical ;
- pour des raisons familiales telles que le décès ou la maladie grave d'un proche ;
- pour des convocations officielles (tribunal, examen du permis de conduire, armée...);
- pour des compétitions sportives officielles ;

- pour des raisons autres que celles précédemment citées et qui répondraient à des conditions jugées comme suffisantes par le responsable pédagogique du diplôme.

Ces documents doivent être remis à la scolarité du diplôme et une photocopie à l'enseignant du cours concerné.

En cas d'absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant pour la première session d'examens.

Master : Enseignements concernés : Travaux dirigés et Travaux Pratiques

0 absence injustifiée (justification à fournir dans les 7 jours).

Modalité de contrôle : émargement + comptage des étudiants
Les absences sont gérées par l'enseignant responsable du cours.

Stages

Aucune absence injustifiée admise (justification à fournir dans les 7 jours). Les absences sont gérées par le maître de stage. En cas d'absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant pour la première session d'examens.

En M1, les stages se déroulent de mars à juin et n'excèdent pas 40 jours.

En M2, pour le parcours IECSC, la durée de stage est au moins de 12 semaines entre le 1^{er} septembre et le 15 septembre année n+1. Il peut se faire sous différents statuts : stagiaire alternant, apprenti, contrat de professionnalisation et salarié.

En M2 parcours APECS, le stage dure 5 mois, entre le 1^{er} septembre et le 15 septembre de l'année n+1.

Des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Evaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

Enseignements concernés : Travaux dirigés et Travaux Pratiques

0 absence injustifiée (justification à fournir dans les 7 jours).

Modalité de contrôle : émargement + comptage des étudiants

Les absences sont gérées par l'enseignant responsable du cours.

Accès à la salle d'examen

Aucun délai **durant lequel un étudiant en retard serait tout de même accepté, ceci s'applique à l'ensemble des formations de la composante.**

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les CM et TD seulement)
- obtenir des aménagements d'examens (contrôle terminal à la place du contrôle continu, hors TP)

Le RSE ne peut pas concerner les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Modalités de compensation

La délivrance du diplôme est conditionnée par l'obtention :

- de la moyenne à la partie enseignement (ensemble des UE hors stage)
- de la moyenne à l'UE stage

et donc de la moyenne à l'année (moyenne des 2 semestres stage compris)

Le calcul de la moyenne de la partie enseignement (ensemble des UE des deux semestres hors stage) s'effectue en pondérant chaque UE par le nombre de crédits qui lui sont attribués

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation :

- l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2nde chance les EC qu'il a validés.

MASTER mention : STAPS IEAP - Parcours 1 : Intervention ergonomique et conception des systèmes complexes

M1 Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
UE 1 : Communication et projet <u>EC 1</u> : Ingénierie du projet <u>EC 2</u> : Communication <u>EC 3</u> : Anglais	6	1.5 1.5 3	EvC EvT EvC		2 1 2	O+M E O+M		2h	1 1 2	M E O+M		15'	1 1 1	O O E	20' 20' 1h30
UE 2 : Recherche, activité et formation <u>EC 1</u> : Analyse de l'activité <u>EC 2</u> : Etude de l'activité – perspectives de formation <u>EC 3</u> : Initiation à la recherche	9	3 3 3	EvT EvT EvT		2 2 1	E+M O+M O		2h 30' 15'	2 2 1	E+M O+M O		15'	1 1 1	E O O	2h 15' 15'
UE 3 : Travail, entreprise et ergonomie <u>EC 1</u> : Introduction à la démarche ergonomique <u>EC 2</u> : Analyse ergonomique du travail : individu –collectif-système 1/2 <u>EC 3</u> : Analyse ergonomique du travail : individu –collectif-système 2/2	9	3 3 3	EvC EvC+EVT EvC	50/50	2 3 2	E E+O E+O		3h + 1h 2h + 15'	2 2 2	E E+O E+O		15'	1 1 1	E E E	3h 2h 1h30

UE 4 : Approche anthropologique de l'activité <u>EC 1</u> : Anthropologie de l'activité d'arbitrage <u>EC 2</u> : Ethnographic research methods	6	3	EvC+EvT	30/70	4	O+M	20'	2	O+M	20'	1	M
		3	EvC		2	O+M	15' O	1	M		1	M

M1 Semestre 2 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Problématisation et analyse réflexive <u>EC 1</u> : Epistémologie <u>EC 2</u> : Communication	3	1.5	EvC+EvT	25/75	5	M+E	2h	2	M+E	2h	1	E à distance	2h 6h
		1.5	EvC+EvT	40/60	3	M+O	15'	2	M+O	15'	1	Ø	15'
			EvT		1	O	10'	1	O	10'	1	O	10'
UE 2 : Expérience corporelle et dimensions de l'activité (3 au choix) <u>EC 1</u> : Les dimensions psychologiques dans les analyses ergonomiques de l'activité <u>EC 2</u> : Les dimensions physiologiques dans les analyses ergonomiques de l'activité <u>EC 3</u> : Expérience et son analyse	9	3	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	M	
		3	EvC		2	O+E		1	E	2h	1	M	
		3	EvT		1	E M	4h	1	E M	4h	1	E M	4h

UE 3 : Analyse ergonomique du travail et de l'activité <u>EC 1</u> : De la construction de la demande et diagnostic ergonomique de performance <u>EC 2</u> : Diagnostic ergonomique de performance, besoins et axes de travail	3	1.5	EvC		2	M+O		1	M		1	M	
		1.5	EvC		2	E+O		2	E+O	2h+15'	1	E	1h30
UE 4 : Méthodologie (1EC au choix) <u>EC 1</u> : Ergonomie : travail thématique <u>EC 2</u> : Méthodologie de la recherche	3	3	EvT		1	M	15'	1	M		1	M	
		3	EvT		1	O		1	O	15'	1	O	15'
UE 5 : Stage (3h d'encadrement par étudiant)	12	12	EvT		2	M+S	30'	2	M+S	30'	1	M+S	20'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Corps et Santé <u>EC 1</u> : Activité physique, expérience corporelle et santé <u>EC 2</u> : Approches scientifiques du corps	3	1.5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
1.5		EvT		1	O	30'	1	O	30'	1	O	30'	
UE 2 : Langue vivante <u>EC 1</u> : Anglais	3	3	EvT		2	O+M	15'	2	O+M	15'	2	O+E	15'
UE 3 : Ingénierie de l'intervention ergonomique <u>EC 1</u> : Construction de l'intervention ergonomique <u>EC 2</u> : Construction du diagnostic ergonomique de performance <u>EC 3</u> : Du diagnostic à l'accompagnement ergonomique de recherche de solutions	9	3	EvT		1	M		1	M		1	M	
		3	EvT		1	M		1	M		1	M	
		3	EvC		2	O	20'+20'	2	O	20'+20'	2	O	20'+20'
UE 4 : Usage et intervention <u>EC 1</u> : Innovation and Uses : from product to service <u>EC 2</u> : Démarches et formes d'intervention ergonomique	9	3	EvT		1	M		1	M		1	M	
		3	EvT		1	M		1	M		1	M	

EC 3 : Accompagnement et formation à la pratique		3	EvT		1	M		1	M		1	M	
UE 5 : Entreprise, environnement socio-économique et ergonomie EC 1 : Entreprise : organisation, environnement, technologies et systèmes de travail EC 2 : Santé, sécurité et fiabilité au travail	6	3	EvT		1	M		1	M		1	M	
		3	EvT		1	M		1	M		1	M	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M2 Semestre 4 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Recherche et conception <u>EC 1</u> : Recherche, complexité et conception <u>EC 2</u> : Activité et conception de dispositifs de formation	3	1.5	EvT		1	M		1	M		1	M	
		1.5	EvT		2	M+O	15'	2	M+O	15'	2	M+O	15'
UE 2 : Ingénierie de l'intervention ergonomique en conception <u>EC 1</u> : Accompagnement ergonomique des processus de conception <u>EC 2</u> : Micro-projet : conception du poste de travail, métier et pratiques professionnelles <u>EC 3</u> : Ambiances thermiques, acoustiques, lumineuses et vibratoires dans la pratique de l'ergonome	6	2	EvC		2	E+O M+O	1h+30' 30'	2	E+O M+O	1h+30' 30'	2	E+O M+O	1h+30' 30'
		2	EvT Neutralisation		1	M Neutralisation		1	M Neutralisation		1	M Neutralisation	
		2	EvT		1	M		1	M		1	M	
UE 3 : Stage (3h d'encadrement par étudiant)	21	21	EvT		2	M+S	40'	2	M+S	40'	2	M+S	40'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

MASTER mention : STAPS : IEAP - Parcours 2 : Activité Physique, expérience corporelle, santé

M1 Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
UE 1 : Communication et projet EC 1 : Ingénierie du projet EC 2 : Communication EC 3 : Anglais	6	1.5 1.5 3	EvC EvT EvC		2 1 2	O+M E O+M		2h	1 1 2	M E O+M		15'	1 1 1	O O E	20' 20' 1h30
UE 2 : Recherche, activité et formation EC 1 : Analyse de l'activité EC 2 : Etude de l'activité – perspectives de formation EC 3 : Initiation à la recherche	9	3 3 3	EvT EvT EvT		2 2 1	E+M O+M O		2h 30' 15'	2 2 1	E+M O+M O		15'	1 1 1	E O O	2h 15' 15'
UE 3 : Travail, entreprise et ergonomie EC 1 : Introduction à la démarche ergonomique EC 2 : Analyse ergonomique du travail : individu –collectif-système 1/2 EC 3 : Analyse ergonomique du travail : individu –collectif-système 2/2	9	3 3 3	EvC EvC+EvT EvC		2 3 2	E E+O E+O		3h + 1h 2h + 15'	2 2 2	E E+O E+O		15'	1 1 1	E E E	3h 2h 1h30

UE 4 : Approche anthropologique de l'activité <u>EC 1</u> : Anthropologie de l'activité d'arbitrage <u>EC 2</u> : Ethnographic research methods	6	3	EvC+EvT	30/70	4	O+M	20'	2	O+M	20'	1	M
		3	EvC		2	O+M	15' O	1	M		1	M

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M1 Semestre 2 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Problématisation et analyse réflexive <u>EC 1</u> : Epistémologie <u>EC 2</u> : Communication	3	1.5	EvC+EvT	25/75	5	M+E	2h	2	M+E	2h	1	E	2h
		1.5	EvC+EvT	40/60	3	M+O	15'	2	M+O	15'	1	O	15'
UE 2 : Expérience corporelle et dimensions de l'activité (3 au choix) <u>EC 1</u> : Les dimensions psychologiques dans les analyses ergonomiques de l'activité <u>EC 2</u> : Les dimensions physiologiques dans les analyses ergonomiques de l'activité <u>EC 3</u> : Expérience et son analyse	9	3	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	M	
		3	EvC		2	O+E		1	E	2h	1	M	
		3	EvT		1	E	4h	1	E	4h	1	E	4h
UE 3 : Analyse ergonomique du travail et de l'activité <u>EC 1</u> : De la construction de la demande et diagnostic ergonomique de performance <u>EC 2</u> : Diagnostic ergonomique de performance, besoins et axes de travail	3	1.5	EvC		2	M+O		1	M		1	M	
		1.5	EvC		2	E+O		2	E+O	2h+15'	1	E	1h30

UE 4 : Méthodologie (1EC au choix) EC 1 : Ergonomie : travail thématique EC 2 : Méthodologie de la recherche	3	3 3	EVT EVT		1 1	M O	15'	1 1	M O	15'	1 1	M O	15'
UE 5 : Stage (3h d'encadrement par étudiant)	12	12	EVT		2	M+S	30'	2	M+S	30'	1	M+S	20'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Corps et Santé <u>EC 1</u> : Activité physique, expérience corporelle et santé <u>EC 2</u> : Approches scientifiques du corps	3	1.5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
1.5		EvT		1	O	30'	1	O	30'	1	O	30'	
UE 2 : Langue vivante <u>EC 1</u> : Anglais	3	3	EvT		2	O+M	15'	2	O+M	15'	2	O+M	15'
UE 3 : Méthodologie <u>EC 1</u> : Micro projet	3	3	EvT		1	M		1	M		1	M	
UE 4 : Des savoirs à la conception (2 UE au choix) <u>EC 1</u> : Innovation and Uses : from product to service <u>EC 2</u> : Ethnography and interpretation <u>EC 3</u> : Ritual, dance and performance <u>EC 4</u> : Contrôle et gestion de la masse musculaire dans les situations pathologiques <u>EC 5</u> : Exercice, vieillissement, troubles du métabolisme et santé	6	3	EvT		1	M		1	M		1	M	
		3	EvC		2	E+O		2	E+O		1	M	
		3	EvT		1	M		1	M		1	M	
		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h

<u>EC 6</u> : Accompagnement psychologique ; adhésion à la pratique physique <u>EC 7</u> : Métabolisme et nutrition, âge et programmation des APS <u>EC 8</u> : Education à la santé : place de l'APA <u>EC 9</u> : Fonction neuromusculaire – Entraînement et réadaptation		3 3	EvT EvT		1 1	E E	1h	1 1	E E	1h	1 1	M E	1h
UE 5 : Connaissances scientifiques spécifiques <u>EC 1</u> : Anthropologie cognitive des pratiques corporelles : Perspectives critiques <u>EC 2</u> : Corporeal experience and their modes of transmission <u>EC 3</u> : From field to text <u>EC 4</u> : Structuring knowledge in the digital age	15	4.5 3.5 3.5 3.5	EvT EvT EvT EvT		1 1 1 1	M M O M		1 1 1 1	M M O M		1 1 1 1	M M M M	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Recherche et conception <u>EC 1</u> : Recherche, complexité et conception <u>EC 2</u> : Activité et conception de dispositifs de formation	3	1.5	EvT		1	M		1	M		1	M	
1.5		EvT		2	M+O	30'	2	M+O	30'	2	M+O	30'	
UE 2 : Stage	27	27	EvT		2	M+S	40'	2	M+S	40'	2	M+S	40'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.



**UFR SCIENCES ET TECHNIQUES
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**

Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 – 2020**

Modifiées suite au Covid19

**Master
STAPS : Management du sport**

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

M1 : Ludovic FALAIX, ludovic.falaix@uca.fr

M2 : Jean CORNELOUP, jean.corneloup@uca.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

- Parcours : Conception et développement d'espaces sportifs et récréatifs innovants
- CORNELOUP Jean, 04 73 40 50 99, Jean.corneloup@uca.fr

Contact en scolarité :

Isabelle CROMARIAS, isabelle.cromarias@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Une absence est considérée comme justifiée dans les cas suivants :

- pour des raisons de santé attestées par un certificat médical ;
- pour des raisons familiales telles que le décès ou la maladie grave d'un proche ;
- pour des convocations officielles (tribunal, examen du permis de conduire, armée...) ;
- pour des compétitions sportives officielles ;
- pour des raisons autres que celles précédemment citées et qui répondraient à des conditions jugées comme suffisantes par le responsable pédagogique du diplôme.

Ces documents doivent être remis à la scolarité du diplôme et une photocopie à l'enseignant du cours concerné.

En cas d'absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant pour la première session d'examens.

Stages

Des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Evaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

Enseignements concernés : Travaux dirigés et Travaux Pratiques

0 absence injustifiée (justification à fournir dans les 7 jours).

Modalité de contrôle : émargement + comptage des étudiants

Les absences sont gérées par l'enseignant responsable du cours.

Accès à la salle d'examen

Aucun délai durant lequel un étudiant en retard serait tout de même accepté, ceci s'applique à l'ensemble des formations de la composante.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les CM et TD seulement)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue, hors TP)

Le RSE ne peut pas concerner les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Modalités de compensation

La délivrance du diplôme est conditionnée par l'obtention :

- de la moyenne à la partie enseignement (ensemble des UE hors stage)
- de la moyenne à l'EU stage

et donc de la moyenne à l'année (moyenne des 2 semestres stage compris)

Le calcul de la moyenne de la partie enseignement (ensemble des UE des deux semestres hors stage) s'effectue en pondérant chaque UE par le nombre de crédits qui lui sont attribués

MASTER mention : STAPS : Management du sport -

Parcours : Conception et développement d'espaces sportifs et récréatifs innovants (non concerné par modifications)

M1 Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Communication <u>EC 1</u> : Communication <u>EC 2</u> : Langues	6	3 3	EvT EvT		1 1	E E	1h 1h	1 1	E E	1h 1h	1 1	E E	1h 1h
UE 2 : Créativité et Entreprenariat <u>EC 1</u> : Créativité <u>EC 2</u> : Entreprenariat et expériences professionnelles	6	3 3	EvC/EvT EvC/EvT	50/50 50/50	3 3	E E	1h 1h	1 1	E E	1h 1h	1 1	E E	1h30 1h30
UE 3 : Sciences sociales et Management des organisations sportives <u>EC 1</u> : Initiation à la recherche <u>EC 2</u> : Sociologie des pratiques et des sportifs	6	3 3	EvT EvT		1 2	M E		1 2	M E		1 1	M E	
UE 4 : Outils de développement <u>EC 1</u> : Analyse Financière <u>EC 2</u> : Ingénierie du projet <u>EC 3</u> : Diagnostic et projet de territoire	6	2 2 2	EvT EvT EvT		1 1 1	E E E	2h 2h 2h	1 1 1	E E E	2h 2h 2h	1 1 1	E E E	2h 2h 2h
UE 5 : Marketing territorial et prestations <u>EC 1</u> : Marketing territorial des pratiques récréatives	6	3	EvC/EvT	50/50	3	M/E	1h	1	M/E	1h	1	E	2h

EC 2 : Conception de prestations et de séjours sportifs		3	EvC	100	1	M		1	M		1	E	2h
---	--	---	-----	-----	---	---	--	---	---	--	---	---	----

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUE : UE2 et UE 5 l'Examen Terminal est un écrit de 1h

M1 Semestre S2 :
(non concerné par modifications)

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Epistémologie et communication <u>EC 1</u> : Epistémologie <u>EC 2</u> : Communication 2	3	1.5	EvT	1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
1.5		EvT	2	E+O	2h	2	E+O	2h	1	E	2h		
UE 2 : Droit et Politique publique <u>EC 1</u> : Analyse juridique des équipements et espaces sportifs innovants <u>EC 2</u> : Politiques publiques et espaces sportifs et artistiques	3	1.5	EvT	1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
1.5		EvT	100	1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
UE 3 : Territoire, Patrimoine, Culture <u>EC 1</u> : Audit des espaces sportifs innovants <u>EC 2</u> : Patrimoine culture territoire	3	1.5	EvT	1	M		1	M		1	M	2h	
1.5		EvT		1	M		1	M		1	M	2h	
UE 4 : Micro Projet	9	9	EvT		1	M+S	1h	1	M+S	1h	1	M	
UE 5 : Stage	12	12	EvT		1	M+S	1h	1	M+S	1h	1	M+S	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M2 Semestre 3 :
(non concerné par modifications)

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Etudes corporelles <u>EC 1</u> : Activité physique, expériences corporelles et santé <u>EC 2</u> : Approche scientifique du corps	3	1	EVT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
2		EVT		1	O	20'	1	O	20'	1	O	20'	
UE 2 : Conduite du projet et développement local <u>EC 1</u> : Conduite de projet – du diagnostic à la prospective et à l'évaluation <u>EC 2</u> : Langue vivante : comparatives studies on spatial planning and local development (IADT) <u>EC 3</u> : Financement et montage des projets de développement	3	1	EVT		1	E	3h	1	E	3h	1	E	2h
1		EVT		1	TP	2h	1	TP	2h	1	A		
1		EVT		1	A					1	A		
UE 3 : Dynamique et transition récréatives <u>EC 1</u> : Géographie des pratiques récréatives <u>EC 2</u> : Innovation et tendances d'évolution des pratiques récréatives	3	1	EVT		1	A		1	A		1	A	
2		EVT		1	A		1	A		1	A		
UE 4 : Projet culturel et habitabilité <u>EC 1</u> : Gouvernance, habitabilité, espace public <u>EC 2</u> : Du projet de territoire au projet culturel	6	2	EVT		1	A		1	A		1	A	
4		EVT		1	A		1	A		1	A		
UE 5 : Entrepreneuriat des espaces sportifs innovants	3	2	EVT		1	TP + O	3h	1	TP + O	3h	1	A	

<u>EC 1</u> : Ingénierie des itinérances sportives		2	EVT		1	A		1	A		1	A	
<u>EC 2</u> : Conception de prestations et de séjours sportifs		2	EVT		1	A		1	A		1	A	
<u>EC 3</u> : Ingénierie des parcs sportifs													
UE 6 : Créativité et mise en scène	6	3			1	TP + O	3 h	1	TP + O	3 h	1	A	
<u>EC 1</u> : Créativité territoriale et culturelle		3			1	TP + O	3h	1	TP + O	3h	1	A	
<u>EC 2</u> : Animation et mise en scène des lieux													
UE 7 : Territoire, territorialité et territorialisation	3	1			1	A		1	A		1	A	
<u>EC 1</u> : Les procédures institutionnelles de gestion et d'accompagnement au développement		1			1	A		1	A		1	A	
<u>EC 2</u> : Création de réseaux professionnels et territoriaux		1			1	A		1	A		1	A	
<u>EC 3</u> : Médiation, conflit, régulation													
UE 8 : innovation sociale	3	3			1	E	2 h	1	E	2 h	1	E	2 h

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance

A : document écrit

M2 Semestre 4 :
(non concerné par modifications)

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Micro-projet	12	12	EvT		2	M+S	1h	2	M+S	1h	2	M+S	1h
UE 2 : Stage	18	18	EvT		2	M+S	1h	2	M+S	1h	2	M+S	1h

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance



**UFR SCIENCES ET TECHNIQUES
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**

Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 – 2020**

Modifiées suite au Covid19

**Master
Civilisations, cultures et sociétés**

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

RIX-LIEVRE Géraldine, geraldine.rix@uca.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

<i>Intitulé du parcours type 1*</i>	La danse comme objet anthropologique (LD0A)	
<i>Responsable du parcours-type</i>	Nom : BLANCHIER Grade : MCF Tél professionnel : 04 73 40 53 55 Courriel : raphaël.blanchier@uca.fr	Prénom : Raphaël Section CNU : 20 Laboratoire de recherche : ACTé
<i>Intitulé du parcours type 2*</i>	Choreomundus – International Master in Dance Knowledge, Practice and Heritage	
<i>Responsable du parcours-type</i>	Nom : RIX-LIEVRE Grade : PR Tél professionnel : 04 73 40 78 55 Courriel : geraldine.rix@uca.fr	Prénom : Géraldine Section CNU : 74 - STAPS Laboratoire de recherche : ACTé

Contact en scolarité :

Parcours LDOA : Isabelle CROMARIAS – isabelle.cromarias@uca.fr

Parcours Choreomundus : Elise CARRARO – elise.carraro@uca.fr

Assiduité aux enseignements (le cas échéant)

Une absence est considérée comme justifiée dans les cas suivants :

- pour des raisons de santé attestées par un certificat médical ;
- pour des raisons familiales telles que le décès ou la maladie grave d'un proche ;
- pour des convocations officielles (tribunal, examen du permis de conduire, armée...);
- pour des compétitions sportives officielles ;
- pour des raisons autres que celles précédemment citées et qui répondraient aux conditions de la force majeure.

Ces documents doivent être remis exclusivement à la scolarité du diplôme.

Master : Enseignements concernés : Travaux dirigés et Travaux Pratiques
0 absence injustifiée (justification à fournir dans les 7 jours).

Modalité de contrôle : émargement + comptage des étudiants
Les absences sont gérées par l'enseignant responsable du cours.

Stages

Entre janvier et fin août, d'un minimum de 2 mois en M1 et en M2.

Aucune absence injustifiée admise (justification à fournir dans les 7 jours). Les absences sont gérées par le maître de stage.

Des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

Pour l'évaluation continue, la composante ne distingue pas les absences justifiées des absences injustifiées.

Master : 0 absence tolérée.

Dès une absence : soit 0/20 à l'EvC, soit passage EvT

Accès à la salle d'examen

Aucun délai durant lequel un étudiant en retard serait tout de même accepté, ceci s'applique à l'ensemble des formations de la composante.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et de groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Modalités de compensation (pour les masters exclusivement)

En ce qui concerne les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences de chaque mention de master de l'UFR STAPS, l'Unité d'Enseignement Stage est non compensable et ne participe pas au processus de compensation.

Maquettes de la formation :

Master mention : Civilisation, cultures et société - Parcours : La danse comme objet anthropologique

M1 Semestre 1 : (non concerné par modifications)

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	Coefficients	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
					Type Contrôle	% EvC / EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC / EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
UE 7.1	Savoirs et pratiques en danse	Intro to ethnochoreology and the anthropology of dance	15	6	EvT		1	M	x	1	M	x	EvT		1	M	x
		Danse. Approches anthropologiques		3	EvC/ EvT	50/ 50	2	M+O/ E	3h	1	M+O/E	3h	EvT		1	O	20 min
		Cinéma de fiction : courants, réalisateurs, films de référence		1.5	EvC/ EvT	50/ 50	2	M+O/ E	3h	1	M+O/E	x	EvT		1	O	20 min
		Fondamentaux : politiques et institutions culturelles		1.5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	EvT		1	E (à distance)	1h
		Danse : Grands courants et performers scène contemp.		3	EvC/ EvT	50/ 50	2	M+O/ E	3h	1	M+O/E	3h	EvT		1	O	20 min
UE 7.2	Approche anthropologique de l'activité : concepts, outils, méthodes	Analyse de l'activité	15	3	EvT		2	M+E	2h	1	M+E	2h	EvT		1	E	2h
		Analyse et écriture du mouvement		3	EvT		1	E	2h	1	E	2h	EvT		1	E	2h
		Ethnographic res. methods		3	EvC		2	O+M	x	1	M	x	EvT		1	M	x
		Anthropologie de l'activité d'arbitrage		3	EvC/ EvT	30/ 70	4	O + M	20 minutes	1	O + M	20 minutes	EvT		1	M	x
		Communication		1,5	EvT		1	E	2h	1	E	2h	EvT		1	O	20 min
		Initiation à la recherche		1,5	EvT		1	O	15 minutes	1	O	15 minutes	EvT		1	O	15 min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M1 Semestre 2 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	Coefficients	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens (non concerné)			Seconde chance				
					Type Contrôle	% EvC/ EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/ EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
UE 8.1	Problématisation et analyse réflexive	Epistémologie	3	1,5	EvC/ EvT	25/75	5	M+E	6h	2	M+E	2h	EvT		1	E (à distance en temps limité)	6H
		Communication		1,5	EvC EvC/ EvT	100 40/60	2	E+E (=2 écrits à distance) M+O	15 min	2	M+O	15 min	EvT		1	O-E (à distance)	15 min
UE 8.2	Politiques publiques et espaces de production dans les arts du spectacle (2 au choix)	Théâtre	3	3	EvC EvC/ EvT	100 50/50	2	O+A (autre = dossier) M,O/E	3h	2	M,O/E	3h	EvT		1	O-E (à distance)	20 min
		Musique		3	EvC EvC/ EvT	100 50/50	2	A (autre = dossier)+E (à distance) M,O/E	3h	2	M,O/E	3h	EvT		1	O-E (à distance)	20 min
		Politiques pub. et espaces sport. et art. (option non suivie)		3	EvC/ EvT	30/70	3	E + M	1h30	1	M	x	EvT		1	E	2h
UE 8.3	Approche scientifique et méthodologique spécifique	Expérience et son analyse	6	3	EvT		1	E D (dossier)	4h	1	E D (dossier)	4h	EvT		1	E D (dossier)	4h
		Atelier chorég. (SUC) et analyse réflexive		3	EvT		2	M + TP	x	2	M + TP	x	EvT		1	M	x

U.E 8.4	Stage	Méthodologie de la recherche	15	3	EvT		1	O	15 min	1	O	15 min	EvT		1	O	15 min
		Stage (3h par étudiant)		12	EvT		2	M+S	20 min	2	M+S	20 min	EvT		2	M+S	20 min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M2 Semestre 3 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	Coefficients	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
					Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/EvT	NB Epreuves	Nat. Epreuve	Durée Ep. term.
UE 9.1	Patrimoine culturel immatériel dans l'ère de la numérisation 5 (1er EC obligatoire + 2 EC au choix)	Critical perspectives on ICH	15	9	EvT		2	M	x	2	M	x	EvT		2	M	x
		Structuring knowledge		3	EvT		1	M	x	1	M	x	EvT		1	M	x
		Séminaire Ethnomus. et Anth. Danse		3	EvC		2	O	30 minutes	2	O	30 minutes	EvT		1	O	30 min
		Atelier "La danse comme objet anthropologique »		3	EvT		1	M	x	1	M	x	EvT		1	M	x
		Ritual, dance and performance		3	EvT		1	M	x	1	M	x	EvT		1	M	x
UE 9.2	Anthropologie de la danse: concepts et méthodes (3 premiers EC obligatoires + 2EC au choix parmi les suivantes)	Corporeal experience	15	4	EvT	100	1	M	x	1	M	x	EvT		1	M	x
		From field to text		4	EvT	100	1	O	15 minutes	1	O	15 minutes	EvT		1	O	15 min
		Anthropologie cognitive des pratiques corporelles		4	EvT	100	1	M	x	1	M	x	EvT		1	M	x
		Approches scientifiques du corps (option non suivie)		1,5	EvT	100	1	O	30 min	1	O	30 min	EvT		1	O	30 min
		Danse. Approches anthropologiques		1,5	EvC/EvT	50/50	2	M+O/E	3h	1	M+O/E	3h	EvT		1	O	20 min
		Gestion des établissements culturels (option non suivie)		1,5	EvC/EvT	50/50	3	A+E	2h	1	E	2h	EvT		1	O	20 min
		Droit du travail et de la propriété intellectuelle (option non suivie)		1,5	EvC/EvT	50/50	3	A+E	2h	1	E	2h	EvT		1	O	20 min
		Financement du secteur (option non suivie)		1,5	EvC	100	2	A	x	1	A	x	EvT		1	E	2h
		Langue vivante (option non suivie)		1,5	EvT	100	2	E/O	x	2	E/O	15 min	EvT		1	M	x

		Ethnography and interpretation		1,5	EvC	100	2	E/O	x	2	E/O	10 min	EvT		1	M	x
--	--	--------------------------------	--	-----	-----	-----	---	-----	---	---	-----	--------	-----	--	---	---	---

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)
En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M2 Semestre 4 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	Coefficients	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
					Type Contrôle	% EvC/ EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/ EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
UE 10.1	Enseignements fondamentaux	Séminaire Ethnomusicologie et Anthropologie de la danse	3	1	EvC		2	O	30min	1	M	x	EvT		1	M	x
		Atelier "La danse comme objet anthropologique"		2	EvT		1	M	x	1	M	x	EvT		1	M	x
UE 10.2	Professionnalisation (1er EC obligatoire + 1 EC au choix)	Diriger un établissement culturel	6	2	EvT		1	M	x	1	M	x	EvT		1	E (à distance)	2h
		Organisation et mise en place d'un colloque		4	EvC		2	TP	x	1	M	x	EvT		1	M	x
		Mise en place et finalisation d'un événement culturel		4	EvC		2	TP	x	1	M	x	EvT		1	M	x
UE 10.3	Stage	Stage (3h d'encadrement par étudiant)	21	21	EvT		2	M+S	20 min	2	M+S	20 min	EvT		2	M+S	20 min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Master mention : Civilisation, cultures et société -

Parcours : Choreomundus, international master in dance knowledge, practice and heritage

Le parcours 2 Choreomundus – International Master in Dance Knowledge, Practice and Heritage est un master conjoint Erasmus + Erasmus Mundus (EMJMD) coordonné par l'Université Clermont Auvergne en partenariat avec trois autres universités européennes, l'Université Norvégienne de Science et Technologie (NTNU), Trondheim, Norvège ; l'Université de Roehampton, Londres (UR), Royaume-Uni ; l'Université de Szeged (SZTE), Hongrie. Les étudiants, après un cours intensif à l'UCA, passent une première année en Norvège ou Hongrie en fonction de leur orientation scientifique, le semestre 3 en France et leur quatrième semestre au Royaume-Uni.

M2 Semestres 1 et 2 :

Semestres gérés par les universités de Trondheim (Norvège) ou de Szeged (Hongrie). Modalités de Contrôle des Connaissances non disponibles.

M2 Semestre 3 :

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Crédits	Coefficients	Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
					Type Contrôle	% EvC/ EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale	Type Contrôle	% EvC/ EvT	NB Epreuves	Nature Epreuve	Durée Epreuve terminale
UE 9.1	Patrimoine culturel immatériel dans l'ère de la numérisation	Critical perspectives on IICH	15	9	EvT		2	M	x	2	M	x	EvT		2	M	x
		Structuring knowledge in the digital age		3	EvT		1	M	x	1	M	x	EvT		1	M	x
		Ritual, dance and performance		3	EvT		1	M	x	1	M	x	EvT		1	M	x
UE 9.2	Anthropologie de la danse: concepts et méthodes	Corporeal experience	15	3	EvT		1	M	x	1	M	x	EvT		1	M	x
		From field to text (Dissertation A)		3	EvT		1	O	15 minutes	1	O	15 minutes	EvT		1	O	15 minutes
		Ethnography and interpretation (Dissertation B)		3	EvC		2	E/O	x	1	M	x	EvT		1	M	x
		Dissertation C (Stage)		6	EvT		1	M	x	1	M	x	EvT		1	M	x

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M2 Semestre 4 :

Semestre géré par l'Université de Roehampton (Royaume-Uni).

